



Photo prise après la messe d'ouverture du congrès annuel de l'U.C.C., à Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 25 août dernier. Son Excellence Mgr Bruno Desrochers venait de célébrer la messe et de prononcer le sermon en présence d'un grand nombre de prêtres du diocèse. A droite de Son Excellence, on reconnaît M. le curé Aurèle Hudon, de Ste-Anne; Mgr Stanislas Théberge, P.D., V.G., curé de la Rivière-Ouelle; le R.P. Engelbert Lacasse, S.J., aumônier général des bûcherons. A sa gauche, M. l'abbé Robert Hudon, aumônier-adjoint de la Fédération de l'U.C.C. (Photo Roland Martin)

Au congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne

"L'U.C.C. développera chez vous le sens social"

(S. E. Mgr Bruno Desrochers)

Les premières paroles entendues par les membres de l'U.C.C. de Ste-Anne-de-la-Pocatière réunis à Ste-Anne, le 25 juillet, à l'occasion du congrès annuel de leur Fédération, ont été celles de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers. L'évêque de Ste-Anne a prononcé le sermon à la fin de la messe d'ouverture qu'il a célébrée lui-même à la cathédrale. "Je veux", dit-il en résumé, "vous inviter ce matin à être bien fidèles à votre vocation à la sainteté. La sainteté, à laquelle nous sommes tous appelés, c'est l'état de grâce dans nos cœurs, la grâce sanctifiante, perdue, retrouvée et raffermie, et qui, à la fin de notre séjour ici-bas, fleurit en gloire éternelle. Vous, cultivateurs, vous êtes privilégiés à ce point de vue, puisque votre profession et votre U.C.C. sont toutes deux favorables à ce que vous poursuiviez cette vocation à la sainteté. Votre profession vous rapproche de Dieu, elle vous montre chaque jour les miracles de la Nature, et très souvent vous pouvez, comme jadis saint Isidore, poursuivre de salutaires méditations tout en exécutant votre travail. L'U.C.C., elle, est un autre moyen de sanctifica-

C'est ce que déclare l'évêque de Ste-Anne dans le sermon de la messe d'ouverture célébrée par lui au congrès de Ste-Anne — Discours de M. Marion sur plusieurs sujets d'actualité — Allocutions de M. l'abbé Plante, du R.P. Lacasse, et conférence de M. J.-R. Pelletier

tion parce qu'elle tend à relever la profession agricole elle-même, tant au point de vue matériel que social et moral. Roi sur sa terre, le cultivateur néglige quelquefois la société, même ses voisins; il souffre de cet individualisme qui a été cultivé et dont il faudrait se débarrasser. L'U.C.C. développera chez vous le sens social car il est invraisemblable et ridicule qu'un membre refuse de servir le corps entier; ainsi en est-il du cultivateur dans la société agricole et de la classe agricole dans la société tout entière. L'U.C.C. doit vous ramener sans cesse aux principes de l'Eglise, à la doctrine sociale de l'Eglise qui prêche l'union à nos frères dans le Christ".

Au sortir de l'église, le nombre des congressistes dépasse déjà cinq cents. Cela seulement est un gage de succès, car il fait une température magnifique et plusieurs auraient pu profiter de cette belle journée pour avancer quelque travail urgent sur la ferme. Et l'on savait qu'un bon nombre étaient retenus avec leurs agronomes à l'exposition du comté qui se tenait, le même jour, dans la paroisse de St-Pascal de Kamouraska. Les congressistes se réunissent quelques minutes plus tard à la salle académique de l'Ecole supérieure de l'Agriculture. Le président, M. Félix Bélanger, déclare ouverte l'assemblée générale. Quelques discours de bienvenue sont prononcés par le maire de Ste-Anne, M. C.-E. Bouchard, par le président du syndicat local, M. Roger Pel-

letier, par M. le curé Aurèle Hudon, et enfin par M. le directeur de l'Ecole, l'abbé Joseph Diamant. "L'Ecole, dit ce dernier, est toujours heureuse d'ouvrir ses portes à l'U.C.C., puisque c'est dans son rôle qui est de servir la classe agricole." M. l'abbé Diamant demande ensuite aux uccistes de considérer l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, qui est aussi la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, comme une école provinciale de formation pour cultivateurs et techniciens agricoles. Il parle ensuite de colonisation et d'établissement rural, problèmes sur lesquels l'U.C.C. doit se pencher.

Tous ces messieurs qu'on vient d'entendre sont sur la scène avec le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, l'aumônier général des bûcherons, le R.P. Engelbert Lacasse, S.J., l'aumônier de la Fédération, M. l'abbé Léopold Plante, le régisseur de la Ferme expérimentale de Ste-Anne, M. J.-R. Pelletier, le directeur du Service d'éducation et de la propagande de l'U.C.C., M. Léopold Larivée, qui adresseront tous la parole plus tard dans la journée.

M. Louis-Georges Dionne, secrétaire de la Fédération, donne lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale et du rapport de l'exercice financier écoulé. Les dépenses de l'année ont quelque peu dépassé les recettes, mais la caisse contenait déjà un confortable surplus. Le rapport du comité de propagande, lu

par le propagandiste, M. Julien Giasson, montre ce que sont les principales activités au sein de la Fédération: éducation par les journées paroissiales, organisation de chantiers coopératifs, propagande radiophonique grâce à la générosité du poste CHGB, participation à la campagne de publicité en faveur des produits laitiers, congrès spécialisés, etc. Les effectifs de la Fédération atteignent 1,300 membres. L'assemblée adopte ensuite les résolutions dont la

liste paraît ailleurs dans ce journal.

LE R.P. LACASSE

L'aumônier général des bûcherons commence par un compliment à l'adresse de la Fédération de Ste-Anne, parce qu'elle est la seule à compter un évêque comme membre régulier. (On sait que l'évêché de Ste-Anne est établi sur deux fermes en culture qui lui appartiennent en propre.) Le discours du R.P. Lacasse portera sur le problème des bûcherons. On sait que la stratégie des communistes dans cette province veut qu'ils pénètrent la classe agricole en s'infiltrant d'abord dans les

(suite à la page 19)

Proclamation des vainqueurs des concours du Mérite agricole et du Mérite du défricheur

Chez les cultivateurs professionnels, M. Joseph-Louis Paquet, de St-Côme, se classe premier — Chez les colons, la palme va à M. Joseph-A. Dumont, de Cabano

C'était la fête des colons et des cultivateurs, hier et aujourd'hui, à l'exposition provinciale de Québec. Plusieurs décorations ont été remises aux nouveaux officiers de l'Ordre du Mérite Agricole et de l'Ordre du Mérite du Défricheur. Au moment d'aller sous presse, nous n'avons encore en mains que les noms des lauréats.

M. Joseph-Louis Paquet, cultivateur-laitier bien connu de St-Côme de Beauce, remporte, dans la classe des cultivateurs professionnels, les plus grands honneurs du Concours

du Mérite Agricole, obtenant la Médaille d'or, le diplôme de "Très grand mérite exceptionnel" et le titre de "Commandeur du Mérite Agricole". L'institut Chanoine Beaudouin, propriétaire des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, directrices de l'école ménagère de St-Pascal-de-Kamouraska, se classe au premier rang des fermes d'amateurs et de communautés religieuses, recevant la Médaille d'Or et le diplôme de "Très grand mérite spécial".

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a aussi annoncé que MM. Alphonse Roy, de St-Lambert-de-Lévis, et Florent Rioux, de Rivière-du-Loup, se sont respectivement classés en première position parmi les aspirants aux titres d'officier (obtention de la première médaille d'argent) et de chevalier (obtention de la première médaille de bronze) de l'Ordre du Mérite Agricole.

Le concours qui groupait, cette année, 153 cultivateurs aspirants, se tenait dans une zone comprenant 14 comtés de la rive sud allant de Nicolet à Rivière-du-Loup et sur la rive nord, les comtés de Québec et Montmorency.

Chez les défricheurs

L'hon. M. J.-D. Bégin a annoncé que M. Joseph-A. Dumont, de Cabano, Témiscouata est le gagnant de la médaille d'or au concours de l'Ordre du Mérite du défricheur. Il reçoit le diplôme de mérite avec très grande distinction et un prix de deux cents dollars. Au concours précédent M. Dumont s'était classé premier également.

Dans la section de la médaille d'argent M. Alfred Ouellet, de St-Ours de L'Islet, a mérité la médaille d'argent, le diplôme de très grand mérite et un prix de cent dollars. (Suite à la page 19)

L'activité des chefs de l'U.C.C.

Le Comité exécutif de l'U.C.C. a tenu séance le 28 août dernier aux bureaux de Montréal. Il a étudié le programme du congrès général et il a pris diverses décisions concernant l'administration et la régie interne de l'association.

* * *

La semaine prochaine sera en partie consacrée à la bonne marche des mutuelles d'assurance.

Le 3 septembre, à Montréal, il y aura réunion du comité de Propagande des deux Mutuelles. Ce comité, formé de sept membres, a été constitué par les conseils d'administration des deux sociétés et se réunit sous la présidence de M. J.-Abel Marion.

Le 4 septembre, ce sera, pour la Société mutuelle d'assurances générales, la réunion du Conseil d'administration. C'est une réunion préparatoire à l'assemblée annuelle de tous les sociétaires qui aura lieu pendant la troisième séance du congrès général de l'U.C.C. à Montréal en octobre prochain.

Enfin, le 5 septembre, ce sera la réunion du Conseil d'administration de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., qui se réunit pour la même raison.

Les cultivateurs qui dirigent ou administrent l'U.C.C. et ses services sont souvent à la besogne et il va de soi que tout n'est pas dit dans le journal.



M. J.-A. DUMONT



M. ALFRED OUELLET



M. EMILE MORIN

L'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation de Québec, vient de communiquer les résultats du concours de 1952 du Mérite du défricheur. La liste des concurrents à la médaille d'or, à la médaille d'argent et à la médaille de bronze est imposante puisqu'elle comprend près de 70 noms. On voit photographiés ici les trois lauréats dans chacune des catégories. De gauche à droite, M. J.-A. Dumont, de Cabano, comté de Témiscouata, lauréat de la médaille d'or, M. Alfred Ouellet, de St-Omer de L'Islet, lauréat de la médaille d'argent, et M. Emile Morin, de St-Emile d'Auclair (Témiscouata), lauréat de la médaille de bronze.

Billet

Profanations

Il y a partout de vieux édifices désaffectés ou dégradés qu'on ne visite pas sans une certaine émotion. C'est, par exemple, le marché Bonsecours, aujourd'hui livré aux commerçants de victuailles, ancêtre hôte de ville au cœur du vieux Montréal, bâti sur l'emplacement du parlement brûlé par des Anglo-canadiens fanatiques. L'imaginaire se retourne malgré elle vers le passé et remet en scène les personnages historiques, la vie intense de ces lieux quand ils étaient le cœur et le centre nerveux de la nation. C'est encore le Château de Ramezay où s'empilent aujourd'hui d'antiques collections. On parvient à faire abstraction de ce fatras de précieuses vieilleries et, en n'examinant que les pièces, leur agencement et leur style, on s'étonne bientôt à évoquer les brillantes réceptions et les bals qui s'y donnaient pour la noblesse de l'époque, le bien et aussi le mal qu'on y a fait, les actes politiques qui y ont été posés et qui ont influé sur le cours de notre histoire.

Le hasard m'a conduit, avant-hier, sur une ferme dont on a fait une auberge-débit de boisson. Même impression indéfinissable. La vaste demeure ancestrale, autrefois chaude et intime, où l'on ne pénétrait qu'avec respect, est livrée aux passants assoiffés, et elle pue le vice. Le poulailler est devenu chalet, avec plusieurs chambres où il ne doit pas être souvent question d'agriculture... La grange-étale a été transformée elle aussi. Au premier plan, il y a un vaste grill où l'on boit, danse et... bête à cœur de nuit. Au deuxième — le fenil — s'entassent tout ce qui ne sert plus : une carriole toute délabrée, des portraits de famille empoussiérés, des vieux fauteuils déchiquetés par la vermine, des câbles, des fanas, une herse et d'autres témoins d'une vie saine et laborieuse. Et savez-vous ce que j'ai trouvé, au beau milieu de la place, dans une caisse de bière vide? Parmi quelques "pocket-books" d'une valeur douteuse, des éditions reliées de Molière, La Fontaine, Fénelon et La Bruyère. Je n'ai pu rescaper les Caractères de La Bruyère, dont les rats avaient mangé un coin, mais j'avoue sans honte m'être approprié le reste. Dans chaque livre, il y avait la même signature d'un jeune rhétoricien dont je ne saurais sans doute jamais quand il est né ni ce qu'il a été. Cette ferme avait donc déjà vécu, elle avait nourri des corps et des âmes. Elle ne vaut guère mieux maintenant qu'une antichambre de l'enfer, après avoir été un cénacle, un refuge de vertus et de traditions, une pépinière où se sont formés peut-être d'éminents citoyens. On l'a vendue pour trente deniers ou pour un plat de lentilles.

Dès le moment où j'y ai mis le pied, j'ai eu l'impression de profaner quelque chose. Mais qui, de ses habitués, peut s'en rendre compte?

Léon NITROF

Journée agricole à Kapuskasing

La Station expérimentale de Kapuskasing recevait dernièrement la visite de 750 cultivateurs et leurs familles. La région de Hearst et Kirkland Lake était bien représentée. Quelques cultivateurs de nord-ouest Québec étaient aussi présents. A onze heures, les visiteurs furent reçus par le régisseur, M. F.-X. Gosselin. Le groupe fit la tournée des parcelles où des renseignements sur les expériences en cours en céréales, plantes fourragères et grande culture furent données.

Après le goûter, les cultivateurs visitèrent un étalage de machines aratoires. Une attention particulière fut donnée à l'outillage pour la récolte du foin et de l'ensilage. La presse à foin automatique et la récolteuse de fourrage intéressèrent vivement les visiteurs.



A l'hôpital — Le médecin au patient: "Réveillez-vous, on va vous endormir..."

(Dessin reproduit de FOYER RURAL, Paris, France)



Congrès de l'U.C.C.

Des congrès agricoles, organisés par l'U.C.C., se tiennent présentement dans toutes les régions de la province. Ils sont l'acheminement vers le congrès général de l'U.C.C. qui aura lieu les 22 et 23 octobre à Montréal. Nous répétons souvent ici que le travail de l'association professionnelle agricole est profitable à tous les cultivateurs; mais nous passons pour des témoins intéressés. Il est donc bon d'entendre dire la même chose par des journaux qui ne cherchent, en l'occurrence, que le bien commun. Nous citons donc un commentaire du journal quotidien de Sherbrooke, "La Tribune", sur le congrès de ce diocèse:

Il est inutile de revenir ici sur une idée qui reste d'actualité et qui le restera aussi longtemps qu'elle sera l'enseignement des pontifes; nous voulons parler de l'organisation professionnelle. Autrefois, on ne l'a comprise que pour les membres des professions libérales. Aujourd'hui on s'est fait graduellement à l'idée que l'organisation professionnelle est bonne aussi pour d'autres et le syndicalisme a vu fleurir dans ce domaine une foule d'initiatives toutes aussi recommandables les unes que les autres.

Les cultivateurs, à l'exemple des ouvriers, ont emboîté le pas et leurs associations recrutent de nombreux membres qui sont une force quand vient le jour des revendications susceptibles d'aider la classe agricole. Le congrès est nécessairement marqué par une foule de résolutions que les cercles locaux sont présentement à rédiger.

Ecole et parents

Septembre veut dire retour à l'école. Beaucoup de journaux ont rappelé ces jours-ci le caractère indispensable de l'instruction. Pour sa part, "L'Action Populaire", de Joliette, notant que trop de jeunes gens restent encore dépourvus, insiste sur l'obligation qu'ont les parents de bien faire instruire leurs enfants. Un article de M. Léo Forest sur ce sujet conclut en ces termes:

Malheureusement, et ici les parents en sont gravement responsables, trop de jeunes, parmi les

garçons surtout se laissent fasciner par l'appât de la vie dans le grand monde ou l'espoir de gagner quelques piastres et quittent l'école à l'âge de 12 ou 13 ans. Ils laissent la proie pour l'ombre. Ils s'imaginent en savoir assez pour réaliser leur modeste rêve d'avenir; ils croient avoir trouvé la clé de tout, lorsqu'ils peuvent dire qu'ils "travaillent". Je ne vais plus à l'école, je travaille pour gagner ma vie. Il y a, dans cette déclaration de enfants, quelque chose de pénible et de faux tout à la fois. Pénible, parce que cela signifie pour un grand nombre la fin de leur avancement; faux, parce que c'est à l'école et non ailleurs que l'enfant jusqu'à l'âge de seize ans doit gagner sa vie. Son milieu de travail, c'est l'école. En dehors de ce milieu, il est comme un poisson hors de l'eau; il étouffe vite et devient un anormal dans la société; et les parents comprennent très mal leur rôle d'éducateurs et ils rendent un très mauvais service à leurs enfants s'ils les laissent quitter trop jeunes, ou ce qui est encore pire, s'ils les induisent à abandonner l'école sous le seul prétexte de les voir gagner quelques dollars. En plus d'être des complices sur qui retombe la plus grande part de responsabilité, ces malheureux parents ouvrent peut-être à leurs enfants la porte d'un avenir dont ils auront à rougir plus tard.

Puissent parents et enfants réfléchir sérieusement à ce très grave problème avant qu'il ne soit trop tard.

Sans l'ignorance

Au sujet de l'exploitation forestière, on entend souvent le choc d'opinions contraires. Nous dilapidons nos forêts, selon les uns. Selon d'autres, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Où est la vérité? Serait-ce que nous ignorons où nous en



Des numéros de la "Terre de Chez Nous" publiés le 7 septembre 1932 — il y a vingt ans, — et le 8 septembre 1937, — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

L'abbé Georges Bilodeau donne une conférence à la Semaine sociale de Montréal. Parlant du travail en agriculture, il déclare entre autres choses ceci: "Le travail de l'agriculteur cultive mieux les facultés de l'homme que le travail de l'usine. La vie physique elle-même y bénéficie de l'air pur, de l'habitation plus hygiénique et de l'alimentation plus saine".

M. Aldéric Lalonde est d'avis que le gouvernement devrait abolir ou du moins amender la loi des faillites. Il croit que cette loi est mauvaise, qu'elle favorise la fraude et qu'elle ne contribue nullement à améliorer la situation difficile de l'agriculture.

Voilà quinze ans...

Commentant le projet de loi sur les unions agricoles, le R. P. Lebel écrit: "Les dispositions contenues dans ce projet de loi contribueraient à libérer en grande partie notre agriculture de l'emprise de la politique; elles favoriseraient l'union des forces de la classe agricole dans tous les domaines; elles seraient l'acheminement chez nous vers cette organisation corporative préconisée par le Souverain Pontife comme le remède le plus efficace aux maux engendrés dans tous les pays par les abus du libéralisme économique".

Un congrès de bûcherons, tenu à La Tuque, s'est terminé par l'adoption d'importantes résolutions touchant les salaires à payer aux ouvriers en forêt et les conditions d'hygiène à observer dans les camps.

sommes? C'est ce que soutient ici le "Nouveliste", des Trois-Rivières, en commentant une réunion récente. Ce journal écrit:

Si nous en croyons certains experts, nous dilapidons tout simplement nos forêts. Ce que nous leur demandons annuellement excéderait leur pouvoir de récupération. Si cette affirmation est fondée, la situation est déjà critique.

D'autres experts maintiennent qu'il n'y a pas exploitation outrancière des ressources forestières de notre pays et qu'on a tort de s'alarmer.

Nous n'essaierons pas de déterminer lequel de ces deux groupes d'experts a raison. Mais un fait demeure, c'est que notre pays, s'il sait ce qu'il abat annuellement de bois, ignore de façon précise quel est le remplacement fourni par la nature pour combler les vides faits.

Dix-huit pays participent à la sixième conférence forestière du Commonwealth britannique. Or deux seulement, le Canada et la Guyane britannique ont été incapables de fournir une estimation quelconque de la récupération annuelle de leurs forêts pour combler les vides provenant de leur exploitation ou d'autres facteurs.

La Grande-Bretagne a fourni, elle, un relevé très précis de sa situation forestière. La croissance de ses forêts, en 1950, a représenté 130.9 millions de pieds cubes de bois contre une utilisation ou une perte de 100.2 millions.

Au Canada, il nous faudra au moins trois ans avant de savoir, — et encore partiellement —, si nos forêts pourront continuer à produire au rythme actuel. C'est à ce moment-là seulement qu'on aura terminé l'inventaire forestier de huit des dix provinces du pays.

Le rapport soumis par le Canada à la conférence reconnaît qu'il s'est produit des abus considérables d'exploitation forestière et qu'il existe "un besoin urgent d'un rendement plus soutenu dans l'exploitation forestière".



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.O. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.O. dont M. Abel Marlon est président et M. Thibault Belzile, secrétaire général.

DIRECTEUR: Dominique Beaudin;

REDACTEURS: Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" fait partie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada. Son tirage dépasse 80,000 et est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. L'impression est faite aux Ateliers de l'Imprimerie Populaire, Montréal.



Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal

Autorisée comme envoi postal de deuxième classe Ministère des Postes, OTTAWA.



Comment j'éduque Paul et Marie

Par Jeanne L'Archevêque-Duguay

Une maman canadienne-française nous parle d'éducation. Et elle le fait d'une manière tellement encourageante que les jeunes mamans, qu'inquiètent les délicats devoirs d'éducatrice, trouveront dans ces pages des raisons de redevenir optimistes!

Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay, mère de plusieurs enfants, n'ignore pas que ce petit être est composé d'un corps et d'une âme et qu'il faut former à la fois l'un et l'autre. Aussi se garde-t-elle de négliger le bien-être spirituel de l'enfant au profit de son bien-être physique. Ses principes éducatifs s'appuient donc sur la prière et la confiance en la Providence. Le jeune garçon et la fillette qui auront été élevés dans une atmosphère religieuse deviendront un jeune homme et une jeune fille dont la vie sera centrée sur Dieu et se déroulera dans une ambiance religieuse. Aussi leur religion leur rendra moins pénible l'accomplissement de leur devoir d'état.

Toutes les mamans de chez nous devraient lire ce livre qui leur procurera encouragement, optimisme et confiance.

Comment j'éduque Paul et Marie: un autre ouvrage splendide que Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay a écrit sous le signe de la joie!

Comment j'éduque Paul et Marie est un volume de 176 pages en vente partout et aux Editions FIDES, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$1.25 (par la poste: \$1.40).

Veaux canadiens tués par un Américain

Un "incident international" pourrait bien résulter de l'abattage de deux veaux, sur le sol canadien, par un inspecteur du gouvernement américain.

A cause de l'embargo dû à la fièvre aphteuse, les inspecteurs américains ont l'ordre de tuer tout animal, canadien ou américain, qui va sur le sol canadien et retourne aux États-Unis. Le propriétaire des animaux, prétend qu'ils ont été tués à 30 pieds de la frontière et il a envoyé une note de protestation à Washington.

MONTREAL, MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1952

Une invitation au séparatisme

L'Ontario vient de signer une entente fiscale de cinq ans avec le gouvernement d'Ottawa. Par cette entente le gouvernement ontarien renonce pour une durée de cinq ans à percevoir l'impôt sur le revenu personnel et sur celui des corporations. En retour, le gouvernement d'Ottawa s'engage à verser à l'Ontario au moins \$101,800,000 par année en moyenne. La compensation offerte par Ottawa se chiffrait à \$137 millions au cours du prochain exercice financier.

Tel est l'essentiel de la nouvelle communiquée samedi dernier par le ministre des Finances, M. Abbott, et le premier ministre ontarien, M. Leslie Frost. Cette nouvelle a surpris tout le monde, à commencer probablement par le gouvernement fédéral lui-même. L'Ontario a, on le sait, donné maintes fois l'assurance qu'il restait solidaire de la province de Québec en matière d'autonomie financière. M. Frost comme M. Drew a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne se prêterait jamais à ce "marché de dupes".

Voilà maintenant que l'Ontario cède son "droit d'ainesse pour un plat de lentilles". La volte-face aurait de quoi surprendre si on ne savait d'expérience qu'en politique "il ne faut jurer de rien". Les serments de la veille sont facilement oubliés le lendemain. C'est monnaie courante, à plus forte raison quand la surenchère joue à fond.

L'Ontario est la neuvième province à céder à la pression des centralisateurs. Québec reste donc la seule province à tenir le coup, à résister aux empiétements du pouvoir fédéral. Et voilà qui est grave. Jusqu'ici le gouvernement d'Ottawa n'avait pas réussi pleinement sa manœuvre d'accaparement. Les deux provinces les plus influentes de la Confédération, tant par le chiffre de leur population que par l'importance de leurs ressources, restaient l'obstacle majeur sur la route des centralisateurs. Et voilà que le gouvernement de l'Ontario ouvre lui-même une brèche qui rendra fort difficile à la province de Québec la tâche de faire échec aux menées centralisatrices.

Il y a dans cette affaire plus qu'une question d'argent. Il y a des droits historiques, acquis de haute lutte au cours des cent dernières années, à respecter et à sauvegarder. Le véritable enjeu de cette lutte consiste à savoir où s'arrêtera cet empiétement constant du gouvernement fédéral. Du moment qu'on lui permet de franchir le seuil de la porte, il n'y a pas de raison pour qu'il n'occupe toute la maison. L'expérience de la première grande guerre et celle de la seconde est là-dessus suffisamment concluante. Il s'agit de savoir si à la longue le gouvernement fédéral ne finira pas par faire des provinces de simples valets du "maître unique", des marionnettes à qui on distribue selon son bon plaisir, et le contenu de la caisse une pitance dont elles devront se contenter.

Inutile de souligner que ces ententes fiscales d'Ottawa avec une province en particulier vont à l'encontre de l'esprit sinon de la lettre de la constitution. Elles sont l'antithèse même du pacte confédératif qui a reconnu, du fait même de son existence, des Etats provinciaux et un gouvernement central, chacun devant pour subsister posséder un minimum d'attributions, des pouvoirs bien établis, entre autres celui de percevoir des impôts. Autrement c'est tout l'échafaudage laborieux de 1867 qui s'écroule.

La tactique d'Ottawa qui consiste à réduire la résistance des provinces en les grignotant une à une est sans doute plus efficace que celle de traiter en bloc sur des questions qui doivent se décider d'un commun accord. Le gouvernement d'Ottawa a cru plus expéditif d'user de marchandage en négociant des ententes séparées. On trouvera peut-être le procédé habile en certains milieux. Il nous paraît, quant à nous, s'apparenter plus aux méthodes dictatoriales que nous avons combattues et combattons encore qu'à celles de la démocratie que nous prétendons défendre jusque dans les mers de Chine. C'est, pour le dire en deux mots, la méthode déjà fort ancienne qui consistait à "diviser pour régner". La formule était déjà connue du temps des Romains.

Comme au temps des Romains, comme à celui plus rapproché des Nazis et des Soviets, ce procédé de grignotage est souverainement injuste à l'égard de ceux qui refusent de se laisser absorber. Avec la défection de l'Ontario l'encerclement est maintenant complet. Québec sera désormais soumis à toutes les pressions, à la surenchère qui est déjà une forte tentation de tout lâcher, surtout quand des positions sont rendues encore plus précaires. Si la trahison devait être consommée sur toute la ligne, l'autonomie chez nous, le droit de notre peuple à se gouverner lui-même aurait vécu. Si nous tenons envers et contre tous, si nous refusons de participer à ce vulgaire encan, où le plus fort enchérisseur reçoit le prix de la défection, la province de Québec paiera sans rien recevoir en retour. C'est là de l'injustice nettement caractérisée.

Nos positions sont claires. Nous voulons nous administrer comme nous l'entendons, nous gouverner selon notre propre conception de la vie, notre caractère ethnique, nos convictions religieuses et sociales. Cela implique l'autonomie pleine et entière, même et surtout, pourrait-on dire, dans le domaine fiscal. "No Taxation Without Representation". Cet adage anglais, nous voulons qu'on le respecte comme le veut la Constitution. Nous refusons par conséquent, hier comme aujourd'hui, d'être à la remorque d'un autre gouvernement qui usurpe des fonctions qui ne lui appartiennent pas en prélevant chez nous de l'argent qui sera dépensé ailleurs, souvent contre nous.

On nous a souvent prêté des idées de séparatisme. Les partisans du gouvernement unique au Canada, qui n'ont jamais désarmé, n'ont pas manqué de dresser cet épouvantail pour rendre ridicules nos revendications les plus légitimes. L'idée d'un Etat lauréat indépendant dans la province de Québec est avant tout le fruit de divagations centralisatrices.

Si on continue à nier constamment dans la pratique les principes sans lesquels la Confédération ne peut survivre, les Canadiens français finiront par se demander s'il ne vaut pas mieux sortir au plus tôt de cette galère qui ne nous garantit plus rien. En tout cas, des coups de force comme celui qu'on vient de nous porter sont une invitation directe au séparatisme. Si on continue de nous y pousser, on ne sera pas surpris de constater que l'idée a fait son chemin plus rapidement qu'on ne s'y attendait.

Bernard REMIRE



Criblures

Henri Bourassa

Henri Bourassa appartient maintenant à l'histoire canadienne. Après l'effacement de la vieillesse, il y entra afin d'occuper l'une des toutes premières places. Il n'a été ni ministre ni chef d'Etat. Son nom, cependant, sera au-dessus de ceux des politiciens à réussite. Mieux doté que la plupart de ses contemporains, il n'a voulu servir que l'Eglise catholique, que le canadianisme le plus franc, que le Canada français tout entier. C'est pourquoi il n'a jamais obtenu de récompense politique. Il a excellé dans le journalisme et sur les tribunes. Sa grande oeuvre a été une prédication et ce qui lui survit, ce sont ses idées, ses articles, ses conférences, ses brochures, un journal quotidien. Aux Canadiens français, Bourassa a donné le *Devoir*. Il a fait école sans que ses adhérents soient soumis à la discipline d'un mouvement. Un peuple minoritaire a besoin de grands chefs et le nôtre n'en a toujours eu que trop peu. Bourassa mort continuera à faire le bien dont il a vivant jeté les semences. On le citera comme ses plus illustres devanciers et on s'inspirera de ses écrits. Il fut un homme dans la pleine acception du mot. Il eut, pour s'instruire, une ardeur peu commune. Il connaissait l'histoire à l'égal des meilleurs historiens. C'est à elle qu'il doit ses vues presque prophétiques sur l'avenir du Canada. Il avait reçu un don d'éloquence qui faisait de lui un orateur hors pair. Au déclin de sa vie, il pouvait encore dominer les foules et les garder sous le charme de sa parole persuasive. Il avait voué un culte à la vérité, émanation de Dieu. Tribun et polémiste, il a servi les causes catholiques et nationales avec une rare puissance. Il a été un éveillé et un maître d'énergie. Il reste un exemple. Sa vie invite nos jeunes à une meilleure formation personnelle, religieuse et patriotique. Bourassa est mort, mais il n'a pas cessé de grandir.

D. BEAUDIN

Les patates sont rouges

Je vais vous démontrer, par un raisonnement philosophique, que les patates sont rouges. J'arguerai :

Les pommes McIntosh sont rouges;

Or, les patates sont des pommes de terre;

Donc les patates sont rouges.

Cette façon de raisonner n'est peut-être pas très forte, mais le journal *Vers Demain* la tient pour parfaite.

Car c'est en procédant de même façon qu'il accuse l'U.C.C. de faire de la politique. En somme, il affirme ce qui suit :

Demander quelque chose aux gouvernements, c'est faire de la politique;

Or, l'U.C.C. demande des mesures agricoles aux gouvernements;

Donc l'U.C.C. fait de la politique.

A cela les enfants répondent : L'U.C.C. est neutre en politique et ne fait le jeu d'aucun parti; cette neutralité n'empêche nullement l'association professionnelle agricole (ou les autres associations de même nature) de réclamer auprès des gouvernements des lois et des réglementations favorables à la classe agricole. Et si vous appelez cela "faire de la politique", tant pis ! Au sens de votre définition, nous en ferons, mais pas au nôtre.

L'U.C.C. s'efforce de n'attaquer personne inutilement. Elle laisse la paix au journal *Vers Demain* et au mouvement dont il est l'organe. Mais elle est périodiquement la cible de leurs attaques. Cela fait une distinction à *Vers Demain* et à ceux qui pensent comme lui. Ils sont à peu près les seuls à agir ainsi.

Vis-à-vis d'eux, la faute de l'U.C.C. est connue. C'est de ne pas prêcher le crédit social et les réformes monétaires qui en sont le corollaire. Votre voisin sème des cents dans un petit champ. Il en attend des piastres. Or, la récolte est nulle. Donc c'est votre faute. Ainsi raisonne *Vers Demain*. Ce qu'il reproche à l'U.C.C., c'est de ne pas labourer le terrain pour qu'il y jette une poignée de cents. Et alors, c'est notre faute, si les piastres ne poussent pas...

Les pommes sont rouges;

Or les patates sont des pommes de terre;

Donc les patates sont rouges !

D. B.

Le prix du porc

Dans la liste des résolutions adoptées jusqu'à date par les congrès régionaux de l'U.C.C., il y en a plusieurs qui veulent des prix de soutien plus élevés qu'ils ne le sont actuellement. Pour le porc, en particulier, on aimerait avoir 30, et même 32 cents la livre. En faire la demande est bien facile.

mais quant à l'obtenir, c'est une autre paire de manches, comme l'a expliqué M. Abel Marion aux congrès des Fédérations de Valleyfield et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le président général de l'U.C.C. est d'avis que le prix minimum actuel de 26 cents la livre suffit à empêcher que les éleveurs en général ne subissent des pertes excessives — en fait, certains éleveurs, mieux organisés que d'autres, faut-il croire, ne se cachent pas pour dire qu'ils font encore de l'argent à garder les pores. En tout cas, remonter le prix de soutien à l'heure actuelle serait, pour le gouvernement fédéral, inviter les producteurs de l'Ouest à se lancer dans cette production pour écouler les grains de basse qualité qui leur sont restés des deux récoltes précédentes. Ce geste ramènerait aussi dans la production une foule d'éleveurs amateurs, plus riches d'argent que de connaissances, qui sont avides de gains immédiats et contribuent à avilir le marché. Ce serait donner une nouvelle chance au fléau de la surproduction. L'attitude la plus raisonnable qu'on puisse prendre paraît être la suivante : se réjouir de ce qu'il y ait eu un prix de soutien d'au moins 26 cents la livre, attendre que l'élevage se stabilise et que les prix se raffermissent d'eux-mêmes.

G. N. FORTIN.

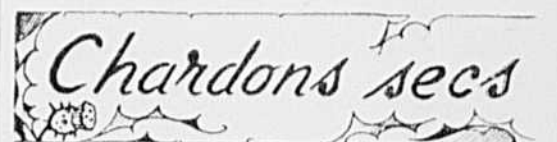
Le problème du foin

Revenant de Québec, un soir de la semaine dernière, un passager du Pacifique Canadien pouvait à un moment donné, quelque part entre Trois-Rivières et Montréal, compter une bonne douzaine de feux allumés en plein champ. Scène impressionnante à voir comme un feu bien réussi de la Saint-Jean-Baptiste. Mais cela donnait aussi à penser. Car, c'était probablement du foin qu'on brûlait ainsi, faute de pouvoir l'utiliser, le vendre ou même trouver à le donner.

C'est du gaspillage, évidemment, qui scandaliserait plus d'un paysan d'Europe ou d'Asie. Pour nous, hélas ! il n'y a pas moyen de faire autrement. Le marché américain pourrait être excellent, vu la sécheresse qui a frappé plusieurs Etats au cours de cet été, mais l'exportation de ce côté est impossible. Le foin étant au nombre des produits canadiens interdits aux Etats-Unis par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse en Saskatchewan.

Cependant, il y a au pays, et peut-être même dans notre province, des endroits où l'on manque de foin. La province du Manitoba, pour sa part, voudrait bien en trouver. Tout comme il existe un subside pour le transport des grains et qui profite aux gens de l'Est, ne pourrait-il pas y avoir un octroi quelconque pour le transport du foin de l'Est vers l'Ouest, afin que le cultivateur puisse profiter d'abord des débouchés possibles sur le marché domestique ? La Fédération canadienne de l'agriculture étudie présentement cette question.

G. N. F.



Quand le tour des autres récoltes sera passé, il restera à cueillir les chardons secs...

L'école a repris. S'il est bon que vos enfants sachent comment ramasser les patates, il n'est pas mauvais non plus qu'ils sachent comment ce simple mot s'écrit.

Le grand Bourassa n'est plus. De lui, on pouvait dire vraiment qu'il avait "la tête à Popineau".

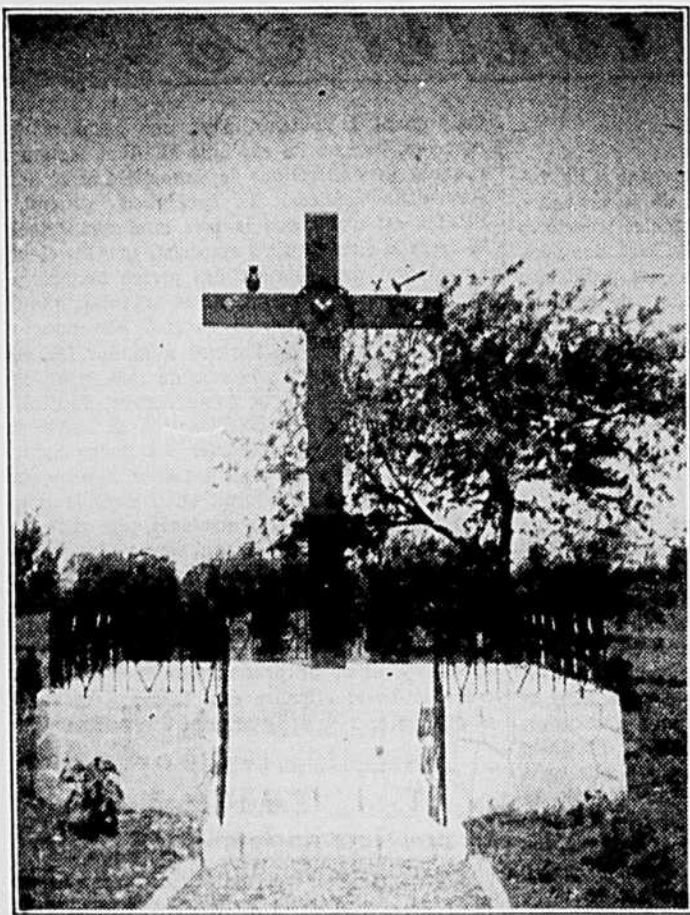
Ceux qui nous disent d'avance le rendement des cultures et les prix des produits agricoles ne sont pas sans parenté avec les prophètes de Doreval.

Le cultivateur qui est membre de l'U.C.C. a déjà fait quelque chose pour toute la classe agricole.

Le golf est un jeu qui baigne, selon les uns, dans une mer de délices et, selon les autres, dans une mer de platitude...

Il y a actuellement 92 députés à Québec. Chacun d'eux, à l'Assemblée législative, a donc la valeur mathématique d'un-quatre-vingt-douzième. Si on augmentait le nombre des députés à 100, par exemple, chaque député ne vaudrait plus qu'un centième. Cette réduction d'une valeur déjà fractionnaire est l'objection capitale contre l'augmentation du nombre des députés...

LE FAUCHILLEUR.



Cette magnifique Croix du Chemin, érigée sur la propriété de M. Eugène Raymond, à St-Paul d'Abbotsford, a été bénite ces jours derniers par M. le curé Larocque en présence de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de Québec, de M. Paul Guin, conseiller technique au Conseil exécutif de la province, et d'une foule de paroissiens évaluée à plus de 300 personnes. Cette croix, faite de pin de Colombie sans noeuds est fixée sur une base en béton recouvert de marbre d'Italie et du Canada mesurant 12 par 12 pieds. La clôture et les symboles sont en fer forgé.

(Photo Eugène Raymond)

"L'U.C.C. d'aujourd'hui"

Pour faire mieux connaître son oeuvre, l'U.C.C. publiait une brochure ayant pour titre: "L'U.C.C. d'aujourd'hui". C'est une brochure de 160 pages en vente à son Service de Librairie au prix d'aubaine de 50 sous l'exemplaire. Plusieurs journaux ont signalé la publication de cette brochure et en ont fort heureusement dit plus de bien que de mal. "Le DEVOIR", — dont quelques pages servirent un temps d'organe officiel à l'U.C.C., — nous apporte aussi un commentaire sympathique que signe M. André Laurendeau. Nous reproduisons ici ce bon témoignage:

"Depuis des siècles, les paysans troquent leur profession contre d'autres métiers. Mais à rebours, il y eut un jour un apothicaire qui se fit agriculteur: Louis Hébert, le premier habitant canadien." Ainsi commence une substantielle brochure de M. Dominique Beaudin sur "L'U.C.C. d'aujourd'hui". C'est un texte vif, où le lecteur trouve constamment des formules stimulantes.

M. Beaudin écrit en très bref l'histoire de l'U.C.C., il définit ses principes de base, sa structure et ses divers services, parle de son intervention dans le monde des bûcherons, signale les résultats que l'Union s'est acquis (ils sont singulièrement impressionnants) et décrit ses perspectives d'avenir. C'est en somme une brochure de propagande; et l'on sait que ce genre de littérature, s'il est nécessaire, n'est pas toujours réjouissant. Or, par la clarté remarquable de son exposition, par sa discrétion dans l'éloge, surtout par son sens des formules, M. Beaudin a réussi là un tour de force. Les non-initiés le liront avec autant de plaisir que les fervents du syndicalisme agricole.

M. Beaudin signale en passant les dangers de la politique pour toute association libre. L'U.C.C. fut, si l'on peut dire, fondée en 1875, sous le nom de l'Union agricole professionnelle: elle fédérait des cercles et vivait pauvrement. En 1893, le gouvernement provincial "lui accordait des octrois de subsistance, mais non sans lui passer le licou. Sans indépendance et sans liberté une association professionnelle meurt. En embrassant l'Union agricole nationale, le gouvernement provincial l'avait étouffée". Pour que naisse, dans les douleurs de l'enfantement, la vraie U.C.C., il faudra attendre 1924.

Les trois premières présidences — celles de MM. Laurent Barré, Aldéric Lalonde et Albert Rioux — permirent péniblement à l'oeuvre de gagner sa guerre. Plus heureux que ses prédécesseurs, écrit M. Beaudin du secrétaire actuel, M. Abel Marion "a vu l'U.C.C. gagner la paix..."

Le secrétaire qui a exercé le plus long mandat est M. Gérard Filion, qui "a laissé sa marque sur le développement et l'orientation de l'association professionnelle agricole".

Maintenant, les cultivateurs possèdent un groupement puissant, dont les divers services assurent la solidité et le rayonnement. La profession est défendue. Elle le serait davantage encore si les membres devenaient plus nombreux.

Contrairement au roi d'Angleterre qui règne, mais ne gouverne pas, les cultivateurs ne règnent pas tous, mais au moins ils gouvernent l'U.C.C., écrit encore M. Beaudin. Et il le prouve, en démontrant devant nous les mécanismes de l'association.

I s'agit donc d'une brochure très utile et très vivante. Une seule réserve: les illustrations, d'un symbolisme aussi chargé que maladroit; mais il suffit de ne pas les regarder. Et c'est très facile, car le style de M. Beaudin nous entraîne par sa nervosité et la rapidité de ses traits.

PROCHAIN CONGRES DE L'U.C.C.

Voici la liste révisée des prochains congrès qui restent des fédérations diocésaines et régionales de l'U.C.C., à l'exception du congrès de la fédération de l'Outaouais dont la date et le lieu n'ont pas encore été fixés:

Mont-Laurier: Le 8 septembre, à Mont-Laurier.
 Québec-Est: Le 8 septembre, à Beaumont.
 Québec-Ouest: Le 9 septembre, à Saint-Ferdinand.
 Abitibi: Le 10 septembre, à La Sarre.
 Sherbrooke: Le 10 septembre, à Sherbrooke (Ecole Noé Ponton).
 Témiscamingue: Le 10 septembre, à Lorrainville (sur l'établissement rural).
 Saint-Jean: Le 14 septembre, à Laprairie.
 Joliette: Le 15 septembre, à St-Gabriel de Brandon (congrès). (Assemblée générale, le 7 septembre, à Joliette.)
 Trois-Rivières: Le 16 septembre, à Saint-Séverin de Proulxville.
 Québec-Sud: Le 16 septembre, à Saint-Côme (congrès). (Assemblée générale, le 23 septembre, à Saint-Frédéric.)
 Québec-Nord: Le 17 septembre, à Cap-Santé.
 Nicolet: Le 23 septembre, à Victoriaville.

Le centenaire de l'Université Laval

Bénédiction de la Cité universitaire — Remise de plus de 50 doctorats — Messe pontificale et grand banquet de clôture — Du 19 au 22 septembre

La bénédiction de la Cité universitaire, la remise de doctorats d'honneur à plus de 50 personnalités nationales et internationales, l'hommage rendu à Laval par les délégués, les Anciens et le peuple, le dévoilement d'une stèle au premier recteur, des défilés et séances académiques, une messe pontificale à St-Roch et une messe en plein air devant le Parlement, une réception officielle du gouverneur général et un grand banquet de clôture sont au nombre des principaux événements qui se dérouleront dans la vieille capitale, du 19 au 22 septembre prochain, lors des fêtes principales du centenaire de l'Université Laval.

Le chancelier de l'Université, S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, célébrera une messe pontificale d'action de grâces le samedi matin, 20 septembre, à l'église St-Roch. La messe sera précédée d'une procession académique du couvent à l'église. Le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Emile Blanchet, prononcera le sermon.

L'après-midi, à 1 h. 45, les délégués et le corps professoral, portant toges et insignes, formeront le traditionnel défilé académique et se rendront au théâtre Capitol où aura lieu la première séance académique. Les délégués des universités et des sociétés culturelles feront alors la remise des adresses en hommage à l'Université centenaire.

Des allocutions seront prononcées par Mgr le recteur, par M. W. A. Mackintosh, président de la Conférence nationale des universités canadiennes, par le professeur Léon Binet, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, et par Mgr Pietro Parente, représentant du Saint-Siège.

Le grand public invité

La journée du dimanche, 21 septembre, aura un caractère à la fois religieux, familial et populaire et le grand public sera invité à participer aux trois principales manifestations, celles du matin, de l'après-midi et du soir. On s'attend en effet à ce que plusieurs milliers de personnes, tant de Québec même que de la région et de toute la province, s'ajoutent aux Anciens, aux délégués, aux hôtes d'honneur, aux professeurs et étudiants, pour faire de cette journée une des plus mémorables de toute l'année du centenaire.

Le matin, à 10 heures, le représentant du Saint-Siège, Mgr Parente, chantera une messe en plein air devant le Parlement. Le recteur de l'Université de Louvain, Mgr Honoré Van Waeyenbergh, fera le sermon.

Bénédiction de la Cité universitaire

Le programme qui se déroulera à la Cité universitaire, à partir de 3 h., le dimanche après-midi, comprend la bénédiction solennelle.

(Suite à la page 14)

Semaine sociale de Saint-Jean

Du 25 au 28 septembre prochain — Déclaration d'ouverture par le R. P. Archambault, S. J. — Thème: "La sécurité sociale"

PROGRAMME GENERAL

Judi, 25 septembre

8h. du soir — Déclaration d'ouverture par le R. P. Joseph-P. Archambault, S. J., président des Semaines sociales du Canada.
 Allocution de S. H. le docteur Georges Phaneuf, maire de Saint-Jean, de l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et l'hon. Alcide Côté, ministre des Postes, député de Saint-Jean, de Son Exc. Mgr Coderre, évêque coadjuteur à St-Jean.

Vendredi, 26 septembre

10h. — La personne humaine (sa dignité, ses besoins) — T. R. P. Louis Lachance, O. P., professeur à l'Université de Montréal.
 3h. — Travail et épargne — M. Paul Fontaine, sous-ministre adjoint de la Justice, à Ottawa.
 4h. 30 — La sécurité sociale (nature et avantages) — R. P. Richard Arès, S. J., assistant-directeur de l'Institut Social Populaire.
 8h. — Liberté et sécurité sociale — Allocution de M. Lionel Saurel, président diocésain de l'U. C. C. Conférence de M. Marcel Clément, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Allocution du président d'honneur, S. Exc. Mgr Léger, archevêque de Montréal.

Samedi, 27 septembre

10h. — La sécurité sociale en divers pays — L'hon. juge André Montpetit, professeur à l'Université de Montréal.
 3h. — La sécurité sociale dans un Etat fédéral — Me Jean-Charles Bonenfant, assistant-bibliothécaire à la Législature de Québec, professeur à l'Université Laval.
 4h. 30 — Législation fédérale et québécoise en sécurité sociale au Canada — Me Jacques Perrault, professeur à l'Université de Montréal.
 8h. — Sécurité sociale et bienfaisance. Allocution de M. Alphonse Senal, notaire, à Longueuil. Conférence de l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt. Allocution du président d'honneur, S. Exc. M. Jean Désy, ambassadeur du Canada.

Dimanche, 28 septembre

9h. — Grand-messe à la cathédrale — Sermon: la sécurité morale — R. P. Laurent Tremblay, O. M. I.
 3h. — La sécurité sociale en agriculture — M. Gérard Filion, directeur du Devoir.
 4h. 30 — Un plan d'assurance-santé — Le docteur J.-E. Pelletier, professeur à l'Université Laval.
 8h. — Vers une sécurité sociale chrétienne. Allocution de M. Ernest Larocque, président du conseil central de St-Jean des syndicats catholiques nationaux. Conférence de M. le chanoine Racicot, ancien aumônier général adjoint de l'Action catholique nationale, curé à Longueuil. Allocution du président d'honneur, S. Exc. Mgr Coderre, évêque coadjuteur à St-Jean.

AIMEZ-VOUS LA MECANIQUE? LA SOUDURE!

DEVENEZ UN EXPERT

MECANICIEN SPECIALISTE SOUDEUR SPECIALISTE

en Diesel oxy-gaz, et sur tous les moteurs à gazoline • oxy-acétylénique et électrique

En étudiant chez nous durant vos heures de loisir, sans aucune dépense de transport, sans pension à payer et surtout sans vous déplacer de votre chez-vous.

Les seuls cours français au Canada à prix raisonnables et à termes faciles

Si cela vous intéresse et que vous êtes sérieux vous pouvez vous créer un avenir à gros salaire en mettant ce coupon à la poste et notre Avertisseur Educationnel vous expliquera les avantages que nous offrons lors de son passage dans votre district prochainement.

Chicago Vocational Training Corp. Ltd.
 4570 rue St-Denis,
 MONTREAL.

Je suis intéressé MECANIQUE [] SOUDURE []

NOM

B.P. RR

COMPTE AGE

Congrès de St-Jean à Laprairie dimanche

Le 14 septembre, sous la présidence de M. Lionel Sorel — Congrès de l'U.C.F. le même jour, au même endroit — Programme

La congrès de la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean aura lieu à Laprairie, dimanche, le 14 septembre, sous la présidence de M. Lionel Sorel. Le même jour, à Laprairie encore, aura lieu le congrès annuel de l'U.C.F. de ce diocèse.

Voici le programme de la journée :

10 h. 15 : Messe célébrée par M. l'aumônier diocésain. Le sermon de circonstance sera donné par Mgr Joseph Chevalier, curé de Laprairie.

11 h. 15 : Ralliement des cultivateurs et inscription des délégués de syndicats à la salle de l'école supérieure. Ouverture du congrès par le président, M. Lionel Sorel. Mots de bienvenue par M. Georges-Henri Brossard, maire de la paroisse, et M. Wilfrid Hébert, agronome du comté de Laprairie. Présentation des rapports et de l'exercice financier de l'année par le secrétaire-propagandiste de la fédération de l'U.C.C.

12 h. 30 : Ajournement. Dîner libre.

1 h. 30 p.m. : Un mot du Centre de formation rurale de l'U.C.C., par M. Léopold Paquin, directeur du Centre.

2 heures : Présentation du nouveau directeur du Service d'Éducation et de Propagande de l'U.C.C., M. Léopold Larivée.

2 h. 15 : Allocution par Son Excellence Mgr Gérard Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean.

2 h. 45 : Étude des résolutions. Forum par l'assemblée générale.

4 heures : Conférencier d'honneur invité : M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de

(Suite à la page 14)

Embargo du Canada sur le porc américain

Une épidémie d'exanthème vésiculaire qui a cours dans environ 24 États américains a provoqué l'imposition par le Canada d'un embargo sur l'importation de produits du porc des États-Unis, afin d'empêcher l'introduction au pays de cette infection qui ressemble de très près à la fièvre aphteuse.

Le Dr Childs, directeur général du Service vétérinaire fédéral, dit que cette maladie est "très infectieuse et que si elle était introduite au Canada, elle pourrait causer de graves dommages à l'industrie porcine canadienne".

Cette maladie, qui ne s'est jamais présentée au Canada, n'affecte que les porcs et est plutôt rare. Elle se transmet par un virus, cause de la fièvre et la perte de l'appétit, et réduit le poids des porcs, diminuant ainsi leur valeur économique.

En mars dernier, le Canada a prohibé toute importation de bétail et de viande de bétail sans permis. En vertu du nouvel embargo, on n'importera aucun permis pour l'importation de cochons, de viande de porc crue, de produits du porc et de déchets d'abattage des États-Unis.

Le congrès de l'U.C.C. de Mont-Laurier

Tous les cultivateurs et tous les bûcherons du diocèse de Mont-Laurier sont invités à assister au grand congrès de la Fédération de l'U.C.C. qui se tiendra à Mont-Laurier même, le 8 septembre prochain. Le thème du congrès sera cette année "Les bûcherons et leur établissement".

Il faut que le congrès de Mont-Laurier soit le plus beau de ses congrès. Déjà, nous sommes assurés de la présence de M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et directeur du Service forestier de l'U.C.C. D'autre part, on compte beaucoup sur la présence de Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier.

Nous invitons donc spécialement tous les curés et les aumôniers du diocèse, ainsi que tous les agronomes de ce diocèse. Les dames et les jeunes seront les bienvenus.

Que chaque paroisse s'organise pour amener le plus de cultivateurs et de bûcherons possible à ce grand congrès.



Les gens d'âge moyen et d'âge mûr reconnaîtront facilement dans le portrait ci-dessus, pris au moment où il prononçait un discours retentissant sur la question du plébiscite, en 1942, M. Henri Bourassa, chef de file du nationalisme canadien-français, qui vient de mourir (dimanche dernier) à sa résidence d'Outremont. Fondateur du "Devoir", en 1910, il a dirigé ce journal de combat, encore aujourd'hui sur la brèche, pendant 22 ans soit jusqu'en 1932. Il fut successivement député à Québec (jusqu'en 1912) et à Ottawa. C'est comme député à Ottawa surtout qu'il a exercé la plus profonde influence sur les destinées des Canadiens français.

Le fondateur du "Devoir", Henri Bourassa, est décédé dimanche à l'âge de 84 ans

L'une des plus étonnantes carrières que le Canada ait connues — Homme politique d'envergure et orateur puissant, il a exercé une grande influence au Canada

M. Henri Bourassa, ancien directeur du "Devoir", journal indépendant qu'il avait fondé en 1910 et qu'il dirigea sans interruption jusqu'en 1932, est décédé dimanche dernier, le 31 août, à sa résidence d'Outremont. Il aurait eu 84 ans le 1er septembre. En lui disparaît l'un des plus grands orateurs et hommes politiques que le Canada ait connus.

Mêlé à toutes les luttes politiques du début du XXe siècle, M. Henri Bourassa a livré des batailles mémorables, en politique fédérale, pour faire reconnaître en fait comme en droit le Canada comme pays souverain. A cette action politique qu'il a menée au Parlement d'Ottawa pendant près de 25 ans (de 1912 à 1935), il joignit l'action par la parole et par la plume. Comme orateur et comme journaliste, il a laissé sa marque en notre pays et une réputation que l'histoire a déjà commencé d'enregistrer.

Nous empruntons au "Devoir", qui continue l'oeuvre commencée en 1910, les quelques notes suivantes sur cette étonnante carrière de M. Bourassa.

"M. Henri Bourassa naquit à Montréal le 1er septembre 1868, fils de Napoléon Bourassa, peintre et écrivain, et d'Azélie Papineau, fille de Louis-Joseph Papineau.

Il vécut ensuite à Montebello; il fut maire de cette municipalité de 1890 à 1894 et maire de Papineauville en 1897.

M. Bourassa fut élu pour la première fois député libéral de La-

belle à la Chambre des Communes en 1896. Au mois d'octobre 1899 il abandonnait son siège en vue de faire confirmer son attitude par ses électeurs parce qu'il s'opposait à la participation du Canada à la guerre sud-africaine, soutenant que cette participation brisait la tradition canadienne en ce domaine et constituait un grave précédent. Les électeurs de Labelle le réélurent par acclamation en janvier 1900. Il fut réélu dans la même circonscription aux élections générales de 1900 et de 1904.

Au mois d'octobre 1907, M. Bourassa abandonnait son siège à la Chambre des Communes pour se présenter dans le comté provincial de Bellechasse où le député de l'époque, l'hon. Adélard Turgeon, l'avait défié de se mesurer avec lui, et de répéter devant les électeurs de Bellechasse les accusations que M. Bourassa avait portées contre l'administration du ministère provincial des terres. M. Bourassa y fut défait à la suite d'une campagne célèbre.

A l'élection provinciale de juin 1908, M. Bourassa brigua les suffrages dans les comtés de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe. Dans Saint-Jacques, M. Bourassa remporta la victoire contre le premier ministre d'alors, Lomer Gouin, par une majorité de 43 voix, comme aussi dans Saint-Hyacinthe, avec une majorité de 38 voix.

M. Bourassa opta pour Saint- (suite à la page 17)

Congrès de Sherbrooke le 10 septembre

Le congrès annuel de la fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke aura lieu mercredi, le 10 septembre, à l'École d'agriculture Noé-Ponton sous la présidence de M. Albert Nicol.

La messe d'ouverture sera célébrée à 9 heures en l'église de l'Immaculée-Conception par M. le chanoine Armand Malouin. S. E. Mgr Georges Cabana, évêque de Sherbrooke, assistera au trône et prononcera une allocution.

Le soir, il y aura soirée sociale conjointe de l'U.C.C. et de l'U.C.F. en la salle de l'Immaculée-Conception. Voici le programme de ce congrès :

A L'ÉCOLE NOÉ PONTON

10 h. 30—Inscription des délégués.
10 h. 45—Ouverture du Congrès par

(suite à la page 14)

Les lauréats du Mérite juvénile

Ce sont deux jeunes agriculteurs du comté de Dorchester auxquels échoient, cette année, les honneurs du Mérite agricole juvénile.

L'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, vient de publier leurs noms : Ce sont : Roch-Émile Beaudoin, 21 ans, fils de Jean-Baptiste Beaudoin, de Ste-Hénédine, inscrit dans le groupe des diplômés en agriculture; il gagne le trophée provincial, une médaille d'or et un prix de \$50 en argent; Egide Beaudoin, fils de Joseph-D., de Ste-Hénédine également, est arrivé premier du groupe des non-diplômés en agriculture, et il mérite le trophée provincial, un prix de \$25, une médaille d'or et une bourse d'étude à une école moyenne d'agriculture de cette province.

Les deux lauréats ont conservé respectivement 84 et 87,5 points à l'expertise d'un concours portant sur l'élevage des volailles. Ils recevront leurs récompenses au cours de l'exposition de Québec.

Le Mérite agricole juvénile est une institution du Service de l'Enseignement agricole dont le directeur est M. Jean-Charles Magnan. Les juges du concours étaient M. Ivanhoe Coderre et Henri Tremblay, agronomes propagandistes des cercles de Jeunes Agriculteurs. Les agronomes du comté de Dorchester ont présidé les lauréats sont MM. Maurice Dren et Lauréat Bélanger.

COMME UNE PRIÈRE
EXAUCÉE... JE PEUX

ENTENDRE de NOUVEAU



Quelle bénédiction d'entendre de nouveau clairement et facilement, comme je ne l'avais jamais imaginé. Je ne manquais jamais un son que je croyais perdu pour toujours. Les sermons à l'église, la voix des miens, la musique — tous les sons qui rendent la vie agréable — reviennent avec une clarté surprenante.

BROCHURE GRATUITE : Pourquoi risquer de perdre tant de plaisir et d'agrément ? La science peut vous aider grâce à l'électronique moderne. Vous trouverez le tout expliqué dans une

BROCHURE GRATUITE que devraient lire tous ceux qui ont l'oreille dure. Faites venir votre copie aujourd'hui. Aucun frais ni obligation. Une simple carte postale suffit.



Beltone
QUALITY HEARING AIDS

Ajustement individuel — Service personnel

BELTONE HEARING AID CO.
Dépt. 256 C, 1450 W. 19th St.,
Chicago 8, Ill.

Le service de Librairie de l'U.C.C. fournit aux cultivateurs de langue française toutes les publications dont ils ont besoin. L'ADRESSE : 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

GRATIS

GAGNEZ DE L'ARGENT OU LA PRIME DE VOTRE CHOIX EN VENDANT NOS SUPERBES CARTES DE NOËL ET BONNE ANNÉE

C'est facile pour tous et payant. Nos cartes sont si attrayantes que vous n'avez qu'à les montrer à vos amis pour les vendre. En un rien de temps vous gagnez une ou plusieurs belles primes de valeur. Aucune expérience nécessaire. Rien à débours. Postez le coupon pour recevoir vos cartes.

POSTEZ CE COUPON

Veuillez m'expédier un assortiment de \$7.90 de cartes Noël et catalogue de cadeaux. Je retournerai l'argent après la vente pour recevoir la prime que je choisirai.

NOM _____

ADRESSE _____

Adresser à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE, P. Q.

POURQUOI DES ANIMAUX DE RACE?

Parce que ce sont les meilleurs:

1. Pour augmenter les rendements;
2. Pour réduire les coûts de production;
3. Pour hausser les revenus d'une ferme.

Informez-vous auprès des éleveurs que vous connaissez ou écrivez à

La Société des éleveurs d'animaux de race du Québec

Roland Pigeon, cultivateur, Armand Ouellet, agr., sec.

Président

Verchères, P.Q.

Ministre de l'Agriculture,

Québec, P.Q.

Succursales:
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC-OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE LAIT

Connaissons-nous les richesses de notre province?

Informations coopératives

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce vient de publier un petit volume "Québec 1951", qui contient des statistiques révélatrices sur l'activité économique de la province de Québec. Nous croyons qu'il vaut la peine d'en rapporter quelques-unes sous les mêmes titres que le bulletin leur donne, avec les commentaires sommaires. On a choisi les secteurs les plus importants de l'économie de la province, mais les chiffres cités nous donnent une idée assez précise de l'état des richesses de notre

province.

Le premier chapitre renferme les chiffres définitifs de la population tels qu'établis par le recensement décennal de 1951. D'une façon générale, tous les autres chiffres se rapportant à 1951 sont préliminaires; dans certains cas, ils représentent une estimation fondée sur les tendances exprimées par les nombres-index. Toutefois, l'expérience démontre que ces calculs se rapprochent toujours sensiblement des chiffres définitifs.

1. — POPULATION

Au recensement de 1951, on trouve dans la province de Québec 32 cités, 130 villes et 330 villages. La population de ces localités forme ce qu'on appelle la population urbaine. D'après les données de 1951, la population urbaine de la province s'élève à 2.728.798 âmes, soit 67,3% de la population totale, laquelle se chiffre à 4.055.681 âmes.

Six cités ont une population supérieure à 40.000 âmes: Montréal, la métropole du Canada, en compte 1.021.520; Québec, la capitale de la province, 164.016; Verdun, 77.391; Sherbrooke, 50.548; Trois-Rivières, 46.074, et Hull, 43.433.

2. — DEMOGRAPHIE

Sur une population totale de 4.056.000, il y a eu, en 1951, 35.200 mariages, 119.000 naissances et 34.000 décès. L'accroissement naturel de la population a été de 84.000.

Les taux par 1.000 âmes en regard des chiffres précédents sont les suivants: 8,7 pour les mariages, 29,3 pour les naissances, 8,5 pour les décès et 20,8 pour l'accroissement naturel.

3. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La valeur brute de la production industrielle de la province, en 1951, s'élève à près de sept milliards de dollars. Les estimations préliminaires donnent \$6,870 millions, ce qui est une augmentation de 19% par rapport à 1950 et 107% par rapport à 1945.

La production la plus considérable est sans contredit celle des manufactures; d'une valeur de \$2,5 milliards, en 1945, elle grimpe à \$4,1 milliards, en 1950, pour atteindre et possiblement dépasser

\$4,9 milliards en 1951. On peut dire, qu'en valeur, cette production a doublé de 1945 à 1951.

La hausse la plus impressionnante a eu lieu dans l'industrie de la construction. La valeur des travaux effectués (bâtiment aussi bien que travaux de génie), qui était de \$150 millions, en 1945, a monté à \$606 millions, en 1950, pour se fixer entre \$760 et \$770 millions, en 1951. C'est une hausse de plus de 400%.

L'industrie forestière, laquelle comprend la production des pulperies, des papeteries et des scieries ainsi que l'abattage et la coupe du bois, accuse une valeur de production de plus de \$350 millions, en 1951, comparativement à \$720 millions, en 1950, et à \$395 millions, en 1945.

Dans l'industrie minière, on remarque une hausse de 150% par rapport à 1945. La valeur de la production se chiffre à \$568 millions, en 1951, comparativement à \$225 millions, en 1945. On considère comme production minière, premièrement la production des mines et carrières de la province, et deuxièmement la production de l'affinage et la réduction des métaux non ferreux.

4. — LA PRODUCTION AGRICOLE

On calcule que la valeur brute de la production agricole atteindra \$540 millions en 1951. En 1950, la valeur brute de la production agricole de la province s'est élevée à \$440.515.000, un chiffre sans précédent déjà dans l'histoire de l'agriculture québécoise.

Les revenus en espèces provenant de la vente des produits agricoles s'évaluent à \$433.360.000, en 1951, comparativement à \$361.005.000, en 1950, soit une augmentation de 19%. Le revenu provenant de la vente du bétail s'est accru d'environ 22% pour atteindre à peu près \$176 millions; quant au revenu monétaire provenant de la vente des produits laitiers, on l'estime à \$121.185.000, en 1951, comparativement à \$105.769.000, en 1950, ce qui signifie une augmentation de 15%.

5. — LES GRANDES CULTURES

La valeur des récoltes, en 1951, a diminué de 6,8% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par les variations considérables qui ont eu lieu dans la récolte de foin. A cause d'une saison particulièrement pluvieuse, cette récolte a été surabondante, mais dans l'ensemble, de qualité inférieure, ce qui a provoqué un affaissement sensible des prix. Au cours des six premiers mois de 1951, le prix moyen du foin s'est fixé à \$12,50 la tonne, comparativement à \$20, en 1950.

La récolte de pommes de terre se chiffre à 19.180.000 boisseaux, en 1951, au lieu de 26.200.000 boisseaux, en 1950. D'autre part, le prix moyen ayant atteint \$1,37, en 1951, au lieu de \$0,81, en 1950, la valeur de la récolte s'est élevée à \$26.277.000, en 1951, soit une augmentation de 23,8% par rapport à 1950.

Au total, la valeur des récoltes de grandes cultures a été moindre, en 1951, à \$197.298.000, qu'en 1950, à \$211.802.000, soit la diminution de 6,8% signalée précédemment.

6. — LE BEURRE ET LE FROMAGE

La production de beurre dans les fabriques de la province s'est élevée à 92.034.000 livres, en 1951, soit une augmentation de 6% par rapport à 1950 et d'environ 1% par rapport à la moyenne quinquennale 1945-49. Des pluies abondantes ont favorisé les pâturages et, par ricochet, la lactation, ce qui explique que la production de beurre a été sensiblement meilleure dans le second semestre de 1951 qu'au cours du premier.

Le fromage a enregistré une nouvelle baisse: la production s'est élevée à 15.554.000 livres, en 1951, comparativement à 20.180.000 livres, en 1950, et à 24.801.000 livres, en 1949.

7. — LA PULPE ET LE PAPIER

En 1951, l'industrie de la pulpe et du papier a connu une activité extraordinaire. Tous les moulins ont opéré à plus de 100% de leur capacité normale. En chiffres ronds, cette industrie a procuré du travail à une moyenne de 25.000 hommes et a payé plus de \$90 millions en salaires. Il n'est pas impossible que la valeur brute de la production atteigne et même dépasse la forte somme de \$500 millions.

8. — LES PECHERIES MARITIMES

Les prises totales de poisson dans les territoires de pêche maritime de la province accusent, en 1951, une diminution en quantité aussi bien qu'en valeur. On note, il est vrai, une augmentation dans les prises de maquereau; d'un autre côté, il y a baisse pour toutes les autres variétés.

Les chiffres ci-dessous indiquent la valeur au débarquement ou revenus du pêcheur du poisson de mer pêché: \$2.656.564, en 1951, comparativement à \$2.774.021, en 1950. Dans ce chiffre, les variétés de poissons figurent comme suit: morue, \$1.222.340; maquereau, \$270.958; homard, \$272.005; hareng, \$163.331; saumon, \$279.865.

Nous pourrions continuer ainsi à citer: la production minière, l'énergie électrique, l'industrie manufacturière, la construction, l'emploi, le commerce de détail, les incorporations de compagnies à fonds social. Mais en voilà assez, ce nous semble, pour donner une idée des immenses ressources de notre province et aussi pour attirer l'attention de nos lecteurs sur cette mine de renseignements que contient "Québec 1951", rapport du Bureau des statistiques de Québec, publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

T.-E. BOIVIN,

agronome.

La coopération et l'artisanat, facteurs de progrès économique et social dans les pays insuffisamment développés.

Depuis sa création, l'Organisation internationale du Travail voue la plus grande attention à l'organisation et au développement du mouvement coopératif et de l'artisanat qui présente un intérêt vital dans la plupart des pays insuffisamment développés du fait de l'influence qu'ils exercent sur la productivité et sur les conditions de travail et de vie de la majeure partie des populations laborieuses. Tant dans son programme normal de travail, qu'au titre du programme élargi d'assistance technique, les mesures les plus diverses sont actuellement prises pour mettre en pratique les résolutions et recommandations adoptées à ce sujet par les dernières conférences régionales (New Delhi, 1947; Istanbul, 1947; Montevideo, 1949; Ceylan, 1950) et les récentes conférences techniques (Karachi, 1950; La Paz, 1951).

L'O.I.T. a notamment cherché, dans les pays insuffisamment développés qui en avaient manifesté le désir, à mettre en oeuvre, si possible en collaboration avec les autres organisations internationales spécialisées, des plans généraux de développement de la coopération et de l'artisanat, des projets spécifiques intéressant une ou plusieurs questions qui se rattachent à ces sujets, voire des démonstrations et des projets pilotes pour une région géographique plus ou moins vaste.

La valeur économique et sociale de la coopération et de l'artisanat a été également soulignée dans les rapports soumis par les missions entreprises sous les auspices de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en vue de fournir à certains pays des conseils au sujet d'un programme général et coordonné de développement économique. Ces missions, qui comprenaient des experts recrutés à l'extérieur par la Banque, ainsi que des fonctionnaires de celle-ci, se sont rendues notamment en Colombie, au Guatemala et en Turquie, en 1949 et 1950.

COLOMBIE

La mission envoyée en Colombie avait un mandat très étendu: élaborer un programme de développement destiné à relever le niveau de vie de la population colombienne.

Dans le domaine rural, la mission a notamment préconisé le développement du crédit agricole et une augmentation des prêts consentis aux coopératives. La mission a de plus recommandé des mesures d'assistance aux coopératives d'écoulement. Elle a insisté sur le développement des industries rurales; en effet, les frais de transport sont très élevés en Colombie et un rôle utile incombe de ce fait à de petites entreprises de l'industrie alimentaire qui pourraient trouver dans les alentours leurs matières premières et un débouché pour leurs produits. Des industries de ce type fourniraient également des possibilités de travail complémentaires dans des communautés où les emplois non agricoles sont rares. La mission a relevé encore que le mouvement coopératif s'est développé constamment au cours de ces 17 dernières années et que le gouvernement a encouragé cette évolution. Elle a estimé que ce progrès constant des coopératives doit contribuer à combler une lacune importante de l'économie rurale du pays en assurant une or-

ganisation meilleure de l'écoulement des produits agricoles et de l'approvisionnement en outillage agricole; ainsi que de l'achat et de l'utilisation en commun de machines et d'installations. Enfin, l'approvisionnement et l'écoulement coopératifs doivent, à son avis, permettre d'utiliser au maximum de faibles ressources, en vue de mieux satisfaire aux exigences de l'exploitation agricole et aux besoins vitaux des populations rurales.

GUATEMALA

La mission envoyée au Guatemala avait aussi pour objet de formuler des recommandations portant sur les domaines ou un développement serait susceptible d'apporter les meilleurs résultats et sur les conditions requises pour en assurer le succès. Etant donné l'importance fondamentale de l'agriculture pour l'économie nationale, la mission a estimé qu'une élévation appréciable du niveau de vie du Guatemala ne saurait intervenir que grâce à un essor de l'agriculture, source essentielle de la richesse du pays.

Dans le cadre de ses recommandations intéressant un développement immédiat, la mission a souligné la nécessité de la mécanisation rurale, élément essentiel si l'on veut que l'augmentation de la production s'accompagne d'un relèvement marqué du revenu réel valoir à cet égard que la création du travailleur agricole. Elle a fait valoir à cet égard que la création de centres coopératifs de machines agricoles constituerait l'une des méthodes possibles pour mettre à la disposition des agriculteurs un plus grand nombre de machines agricoles.

A titre de mesures à court terme, la mission a également recommandé la création de coopératives d'écoulement pour améliorer les méthodes d'écoulement des produits agricoles, ainsi que de coopératives de crédit, qui permettraient jusqu'à un certain point le développement du crédit rural.

TURQUIE

Enfin, la mission envoyée en Turquie, chargée d'entreprendre une étude générale de l'économie du pays, a également insisté sur la valeur économique et sociale de l'artisanat et de la coopération, notamment dans le secteur des activités villageoises.

Elle a notamment formulé les recommandations ci-après: développement de l'artisanat qui, dans de nombreux villages, fournit un revenu en espèces plus important que les produits du sol; organisation et exploitation de coopératives locales d'écoulement; développement des industries de transformation des produits agricoles. La mission a attiré également l'attention sur la valeur de l'organisation coopérative. Elle a noté que le gouvernement a créé d'importantes coopératives d'écoulement agricoles dont il contrôle la gestion et les finances. Elle a insisté sur le fait que le gouvernement ne devrait pas ignorer qu'il est important de partir du bas de l'échelle dans l'institution du mouvement coopératif, en procédant par des méthodes de formation progressive; elle a ajouté qu'un programme approprié d'études et d'applications des méthodes d'écoulement peut être un facteur des plus utiles pour familiariser les milieux ruraux avec les avantages qu'offrent les entreprises coopératives locales et avec les problèmes qui s'y rattachent.

A VENDRE

UNE lieuse à blé-d'Inde McCORMICK - DEERING, avec chargeur opéré par prise de pouvoir. N'a servi qu'un an — PRIX : \$750.

ET

UN coupe-ensilage DION, deux ans d'usage.

PRIX : \$450.

S'adresser à :

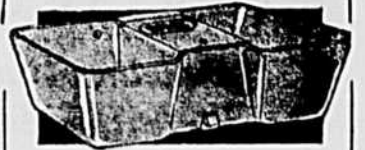
Service de la Machinerie,
Coopérative Fédérée de Québec,
105 est, St-Paul, Montréal
Tél. : HA. 4111



Une vue d'ensemble intéressante de l'exposition de l'Île-Verte, comté de Rivière-du-Loup, dont il est question dans l'article de M. Fleury publié en cette page. On était à faire l'exposition des sujets de l'espèce

bovine et de l'espèce chevaline au moment où la photo fut prise. Les spectateurs, très nombreux, sont visiblement très intéressés. (Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

ABREUVOIR A COCHONS

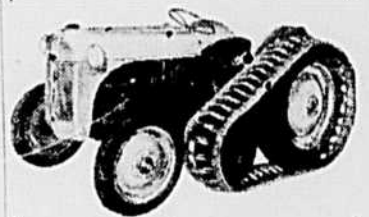


L'abreuvoir le plus moderne sur le marché. Fonctionne aussi bien sur système à pression que par gravité. Vendu avec garantie de satisfaction ou remboursement.

Ecrivez pour renseignements supplémentaires. AGENTS DE-MANDES.

G. E. SAINT-PIERRE
St-Germain de Grantham,
Co. Drummond, Qué.
Distributeur pour la province.

CHENILLES BOMBARDIER POUR TRACTEURS



Les meilleures pour donner plus de traction à votre tracteur permettant son utilisation dans la boue, le sable, les terrains mous et la neige.

CARACTERISTIQUES NOUVELLES

- Puissant ressort à compression pour ajustement automatique des chenilles.
- Courroies de chenilles sans fin, renforcées de câble d'acier.
- Traverses de chenilles s'adaptant parfaitement au contour du pneu. Ecrivez pour plus d'information.

L'Auto-Neige Bombardier Ltée
Valcourt, Qué. Canada

L'Opinion Rurale

"Mieux connue, mieux appréciée et acceptée..."

Albanel, le 18 août 1952

La "Terre de Chez Nous",
Montréal.

Monsieur le Directeur,

A la dernière assemblée mensuelle des membres du Syndicat de l'U.C.C. de cette paroisse, on organisa une campagne de recrutement pour tous les rangs de la paroisse.

Je n'apprends rien à personne en disant que le recrutement pour l'U.C.C. est chose très difficile; car on rencontre des cultivateurs qui disent ne pas connaître l'U.C.C. et, ce qui est pire, ne veulent pas la connaître. D'autres ont une confiance sans limite aux gouvernements pour la solution des problèmes agricoles. D'autres, pour ne pas avoir eu différentes choses demandées, discontinuent d'être membres de l'U.C.C. Enfin, nous récoltons carrément des "non", et chanceux quand il n'y a pas de bêtises au bout.

On rencontre même des cultivateurs qui ne veulent pas entendre parler de l'U.C.C. et voici ce qui arrive à une maison: c'est une dame qui nous reçoit, elle nous dit que son mari est à la cave. Après lui avoir demandé poliment de voir ce monsieur, madame nous dit de ne pas le déranger. Nous disons à madame que c'est pour l'U.C.C. Elle se fâche, et je vous assure qu'il était grand temps de sortir. Enfin, après deux soirées, nous rentrons un nouveau membre.

Il y a là un problème difficile à résoudre, car quand on constate que ces non-membres cultivateurs vivent dans une paroisse agricole où syndicat de l'U.C.C., syndicat coopératif agricole, assurance mutuelle et chantiers coopératifs sont organisés, et surtout voir ces non-membres profiter comme les autres des bienfaits de diverses institutions, et quand vient le temps de payer une cotisation, en un mot de s'aider en aidant les autres, eh bien! ces cultivateurs ne veulent rien comprendre.

Ce sont pourtant de bons Canadiens de par chez nous qui ne veulent rien entendre quand il s'agit d'organisation professionnelle. Enfin, je termine en disant un sincère merci à l'U.C.C. du bien qu'elle fait par tous les services mis à la disposition de tous les cultivateurs sans exception.

Robert GERMAIN,
Albanel.

L'exposition de l'Île-Verte remporte un vif succès

Assistance nombreuse et excellence des exhibits — Toutes les espèces animales sont représentées — Plusieurs races de bons chevaux — Les gagnants dans chaque catégorie

Par François FLEURY

Par son caractère exclusivement rural, l'excellence de ses exhibits dans tous les domaines, l'importance que la population du comté de Rivière-du-Loup attache à cet événement qui demeure la fête agricole annuelle par excellence, l'exposition que présente la Société d'Agriculture démontre bien les progrès réalisés en amélioration des espèces animales.

Il est particulièrement agréable d'en souligner le succès, parce que cette exposition met en vedette des troupeaux dont plusieurs se compareraient avec avantage à ceux que l'on montre à l'Exposition provinciale où, jadis, lorsque les frais de transport étaient moins élevés, on avait la bonne fortune de voir figurer plusieurs de ces bons troupeaux à Québec.

Chez l'espèce bovine, la race Ayrshire domine. On y voit cependant une couple de bons troupeaux de race Holstein, autant de race Canadienne et trois troupeaux de race Jersey. L'espèce chevaline ne fait pas figure de parente pauvre. Les trois races Canadiennes Belgo et Percheronne, et plusieurs bons chevaux de trait et de voiture croisés, ont été soumis à l'expertise. Porcherie, bergerie et poulailler présentent également de belles attractions aux admirateurs de bons sujets.

Voici la liste des championnats qui ont été proclamés à la clôture de cette foire, le 14 août dernier, en présence des directeurs de la Société d'Agriculture, de M. B. Gagné, député du comté de Rivière-du-Loup, qui a prononcé une courte allocution, de M. Louis-de-Gonzague Fortin, qui représentait l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, et de M. Paul-Emile Côté, propagandiste en industrie animale au ministère fédéral de l'Agriculture et directeur des cercles de Jeunes Éleveurs du Bas-St-Laurent, qui ont également adressé la parole, tandis que M. Adrien Martin, agronome, proclamait les gagnants de prix d'honneur comme suit:

neur comme suit:

Bovins de race Ayrshire: championnats pour sujets mâles (junior et senior): M. J.-E. Rioux, de St-Arsène. Le même exposant remporte les honneurs des concours pour championnat senior et grand championnat pour femelle; M. Laurent Lajoie, également de St-Arsène, le ruban de championnat junior. Ont aussi présenté des exhibits dans les classes Ayrshire, Mme R. Pettigrew, de St-Eloi, MM. Alfred Pettigrew, de l'Île-Verte, et Elias Lafrance, de St-Arsène.

Dans les classes de bovins Holstein: MM. Fernand Dionne, de St-Arsène, et A.-L. Plourde, de Rivière-du-Loup, se sont disputé les prix. L'exhibé Plourde triomphe au concours de championnat junior pour mâle, tandis que M. Dionne mérite le championnat senior et grand championnat de taureau. Les exhibits Plourde méritent les honneurs des championnats junior et senior de femelles.

Tous les prix d'honneur vont à M. Ludger Dubé, de l'Île-Verte, dans les classes de bovins de race Canadienne.

MM. Albert Morin, de St-Arsène, Jos. Michaud, de Rivière-du-Loup, et Georges-Antoine Larouche, de Chemin du Lac, ont présenté des sujets dans toutes les classes de bovins de race Jersey. M. Bruno Gaudet a décroché les rubans d'honneur aux exhibits Albert Morin (championnat junior et grand championnat pour mâle), à l'exhibé Larouche, pour championnat senior. Dans les concours de femelles, l'exhibé Morin mérite les mêmes honneurs, et M. Larouche le championnat senior.

Pour les chevaux de race Canadienne, M. Georges Pettigrew gagne le championnat pour jument et M. Ernest Côté, de l'Île-Verte, pour étalon. Le même exposant présente aussi l'étalon de race Belge proclamé champion, et M. Armand Godbout, de St-Eloi, gagne le ruban de championnat pour jument de race Percheronne.

On a présenté de belles classes de chevaux dans lesquelles figuraient les exhibits de MM. Arsène Bérubé, de Cacouna, L.-A. Saindon, de St-Arsène, Alphée Pelletier, de Cacouna, Jos. Dionne, de St-Epiphanie, Jos. Therriault, de l'Île-Verte, Thimothée Gagnon et L.-P. Gagnon, de St-Arsène, et J.-Eugène Rioux, de Trois-Pistoles.

Chez l'espèce porcine, les prix ont été partagés entre les sujets présentés par MM. J.-E. Rioux, T. Gagnon, de St-Arsène, Camille April, de St-Eloi, et Laurent Lajoie, de St-Arsène. Des sujets croisés Yorkshire ont été présentés par MM. Elias Lafrance, Fernand Dionne et Ludger Chénard.

CONCOURS DES JEUNES ELEVEURS

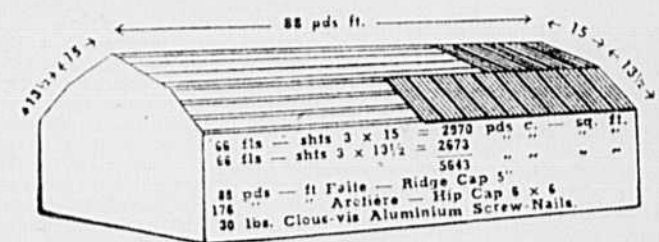
Le Club de l'Île-Verte a présen-

té un beau jeune bétail dont l'expertise a été faite par M. P.-Emile Côté. En expertise de l'espèce bovine, l'équipe formée de Mlle Madeleine Rioux, fille de J.-Eugène Rioux, de Trois-Pistoles, et de Mlle Fernande Lagacé, fille de J. Alfred, s'est classée première.

Au concours de veaux d'un an, le jeune H. St-Pierre a présenté le meilleur animal; Yvon Pettigrew, le meilleur veau senior de l'année; Thérèse Pettigrew, le meilleur veau junior de l'année. Dans son allocution, M. Adrien Martin, agronome et administra-

(Suite à la page 8)

TÔLE GAUFREE "ROYAL"



Voici un bâtiment à comble français en voie d'être recouvert avec de l'aluminium gaufree "Royal". A remarquer qu'il y a avantage à employer des longueurs de feuilles appropriées à la longueur des chevrons.

LA TÔLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'œuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'œuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Nous pouvons aussi fournir de la tôle gaufree galvanisée "Royal" en longueurs allant jusqu'à 15 pieds.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — SERVEZ-VOUS DU COUPON CI-DESSOUS. DEMANDEZ NOS ESTIMÉS AUJOURD'HUI ET BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A. L. GONNEVILLE

Dept. T. CHARETTE CO., ST-AURICE, P.Q.

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette, Co., St-Maurice, Qué.

S.V.P. m'envoyer estimé pour couvrir ma bâtisse qui mesure ... pieds de longueur; les chevrons mesurent ... pieds. Je désire couvrir un ou deux côtés.....

NOM

PAROISSE COMTE

Téléphone

Hebdomadaires en congrès en Abitibi

Le congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada aura lieu en Abitibi la semaine prochaine, soit les 11, 12, 13 et 14 septembre. Les délégués se rencontreront dans les villes de Val-d'Or, Malartic, Rouyn et Amos. Les délibérations seront conduites par M. Gérard Brady, président de l'Association, directeur de "L'Homme Libre", de Drummondville, assisté par M. Lionel Bertrand, M.P., secrétaire, et directeur de "La Voix des Mille-les" de Sainte-Thérèse. "La Terre de Chez Nous" fait partie de l'Association des Hebdomadaires.

Agriculture d'herbages

Bulletin périodique de la "Terre de Chez Nous" à l'intention des cultivateurs progressifs - Numéro 18

Echos du sixième congrès international des herbages tenu récemment au Collège d'Etat de Pennsylvanie

Le Collège d'Etat de Pennsylvanie State College a été le siège du Sixième Congrès International des Herbages, du 17 au 23 août dernier. C'était la première fois que ces assises se tenaient hors de l'Europe. Le premier congrès avait eu lieu à Leipzig, en Allemagne, en 1927, sous l'instigation du Dr Eklöf, de Suède, et des professeurs Falke et Wetzlar, d'Allemagne. Il y en a eu ensuite à tous les trois ans, sauf durant le dernier conflit mondial. En 1934, on fonda l'Association Internationale des Herbages, qui fut chargée d'organiser ces congrès en divers pays d'Europe.

L'allocation d'ouverture prononcée au congrès de Pennsylvanie par M. P. V. Cordon, du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, nous apprend quels sont les buts généraux de ces Congrès des Herbages. Pourquoi ce congrès doit-il concentrer son attention sur l'herbe? "Nous aussi, dit M. Cordon, nous cherchons à consolider la sécurité et la stabilité économique des nations, à travailler au bien-être de leurs populations tout entières. Mais la voie qui nous mène à ces buts ardemment désirés, c'est la voie de l'herbe."

LA VOIE DE L'HERBE

"Cette voie, nous y croyons très sincèrement. Nous sommes convaincus qu'elle est fondamentalement rationnelle. Notre conviction s'étaye sur des principes que la recherche scientifique a établis ou est en train d'établir — des principes qu'en ultime analyse il faudra reconnaître et appliquer autant que possible dans toutes les régions du globe, si nous voulons atteindre les buts encore lointains que sont des niveaux souhaitables de vie."

"Ce n'est pas par la violence que nous atteindrons ces buts. Il est manifeste qu'elle détruirait les objectifs mêmes qu'elle se proposerait d'atteindre. La mesure la plus sûre, selon nous, c'est au contraire la collaboration pacifique, qui ne fait courir de risque à aucune nation et leur annonce à toute la prospérité. Elle n'a pour but la défaite de rien ni de personne sinon celle des facteurs hostiles à la conservation des sols et leur productivité soutenue. Elle ne vise pas à la subjugation d'un peuple quelconque. Son seul but, au contraire, c'est de vaincre, par la connaissance exacte, les obstacles naturels qui entravent le progrès humain vers une vie plus dotée."

Deuxième coupe de la Luzerne

On peut généralement faire deux coupes de luzerne dans l'est du Canada, mais une troisième coupe n'est pas souvent recommandable. Cette dernière tend à affaiblir la pousse qui est exposée par la suite à souffrir de l'hiver.

La luzerne de deuxième coupe est fauchée lorsqu'un dixième des plantes sont en fleurs. On fauche une journée; le lendemain, on met en rouleaux ou andains, après quoi on enveillotte et on laisse sur le champ jusqu'à ce que la récolte soit assez sèche pour l'enlèvement. Si les conditions météorologiques sont favorables, la récolte se fane dans les andains et peut être chargée à la chargeuse.

Il n'est pas toujours facile de faner une couche épaisse de foin de luzerne, parce que les tiges mettent beaucoup plus de temps à sécher que les feuilles, ce qui peut être cause de lourdes pertes si la manutention n'est pas faite de façon très soignée. Dans certaines formes, cette deuxième pousse va à l'ensilage ou à la production de la graine.

d'abondance.

"Préserver le sol qui nous fait vivre, soutenir sa productivité et étudier les pratiques améliorées qui lui permettront en outre de produire en proportion de ses possibilités maxima — ce sont là d'irréductibles objectifs qu'à la longue il nous faudra atteindre. Nous ne disposons pas d'autre moyen permettant au monde de s'assurer la quantité, la qualité et la diversité alimentaire et vestimentaire qui suffiraient à satisfaire aux exigences toujours croissantes et toujours plus urgentes d'une population en expansion. C'est en accordant son plein appui à ces objectifs nobles et indispensables que se développe notre concept de l'agriculture en matière d'herbages."

LE CONCEPT DE L'AGRICULTURE D'HERBAGES

"Il ne s'agit pas d'un concept mesquin. Nettement tridimensionnel, il est large comme l'est le monde, profond comme le sont les besoins fondamentaux de tous les hommes, et élevé comme l'est leur ambition de vivre à l'aise sur une planète encombrée."

"Il ne s'agit pas davantage d'un concept nouveau. Il se précise simplement au fur et à mesure que progresse la science. L'homme a toujours eu le souci de l'herbe. Mais selon les époques, ce sont des facteurs différents qui le stimulent. Le premier souci de l'homme primitif fut vraisemblablement de découvrir les herbages les plus susceptibles d'attirer et de maintenir en condition optimum le gibier qu'il poursuivait pour satisfaire son appétit de viande. Ultime, lorsqu'il eut assumé la responsabilité des animaux qu'il avait apprivoisés, il chercha, au cours de ses périples, à découvrir et à utiliser les herbages les plus propres à l'usage qu'il voulait en faire. Au fur et à mesure que s'écoulèrent les siècles, la concurrence dont les herbages faisaient l'enjeu devint plus âpre, le choix se fit plus limité et l'exploitation plus intensive. Cette tendance s'accroît lorsque les tribus nomades, poussées par le besoin, devinrent sédentaires et commencèrent à cultiver le sol afin d'en tirer les produits qui leur étaient indispensables. Elle s'accroît davantage encore lorsque les collectivités, rivales au début, unirent leurs efforts en vue de se protéger contre l'invasion des nomades qui voulaient ravir leurs précieuses ressources. C'est dans ces circonstances que naquirent les provinces ou Etats, et enfin les nations — voire même les sociétés de nations. Ce critère d'évolution sociale se retrouve partout et ne diffère qu'en matière de temps, de lieu et de circonstances."

"L'herbe est la source de cette évolution sociale, bien qu'on ne puisse pas toujours la discerner parmi le grand nombre d'autres facteurs en présence. Personne ne saurait indiquer avec certitude l'importance du rôle joué par l'herbe. Mais il est un fait que l'histoire souligne clairement et qui ne souffre pas de controverse: le manque de soin, voire l'exploitation irrationnelle des herbages, a entraîné des conséquences tragiquement contrairement à la productivité du sol et, partant, à l'intérêt des hommes qui en dépendaient."

"...A l'origine, les efforts constructifs que l'on déploya pour l'amélioration des herbages furent très limités, même dans les pays les plus soucieux de progrès. Mais, peu à peu, par-ci par-là de par le monde, l'étude systématique livra des faits. De leur accumulation, de leur estimation, se dégagèrent des principes dignes d'être reconnus. Et l'établissement de ces principes incita à l'action. Il était évident qu'il fallait accroître la quantité et améliorer la qualité de l'herbe,

et qu'il serait alors possible d'utiliser rationnellement le sol et l'eau, de produire suffisamment de fourrage et d'obtenir des produits alimentaires dont la quantité, la qualité et la diversité seraient mieux axées sur les besoins."

Voilà ce qui, selon M. Cardon, a amené les hommes à se préoccuper ensemble du problème de la production des herbages.

Plus loin, l'orateur affirme: "Je crois que l'agriculture d'herbages constitue un progrès très net vers une agriculture de productivité permanente. Il ne s'agit pas d'un simple retour à des méthodes pastorales, mais, au contraire, de tous les aspects d'une production agricole éclairée qui exige, par conséquent, une grande mesure de compétence dans sa gestion." En 1948, les Etats-Unis reconnurent officiellement l'intérêt que les gens de ce pays portaient à l'agriculture d'herbages et, deux ans plus tard, ils adoptèrent un programme en dix points dont voici le résumé: "On cherche à obtenir une meilleure qualité de fourrage par la rénovation des pâturages; par le recensement des pâtures, comprenant les espèces appropriées de légumineuses et de graminées; par le plantage de cultures de couvertures et par la conversion des terres incultes en herbages aux caractères voulus. Dans ce but, le programme pousse à l'utilisation rationnelle de chaux, d'engrais et de fumier, tout en tenant compte des besoins locaux du sol. Il cherche à assurer l'existence d'un approvisionnement suffisant de semences de légumineuses et de graminées améliorées et adaptées. En matière d'élevage et de bétail, il préconise pour l'exploitation des prairies et pâturages l'application de méthodes qui ont fait leurs preuves. Il appuie les mesures destinées à assurer l'approvisionnement en eau et son utilisation rationnelle en vue de l'amélioration des herbages et de leur exploitation efficiente. Il incite à la lutte contre les mauvaises herbes, les broussailles, les insectes nuisibles, ainsi que contre les parasites et les maladies du bétail. Il a pour but de faire adopter, dans la pratique, les meilleurs renseignements sur la récolte et l'entreposage du fourrage, sous

forme de foin ou de produits ensilés, afin d'obtenir un maximum de conservation, tant quantitative que qualitative, des rations fourragères. Il tient compte de la nécessité de procéder à des modifications des plans fermiers pour permettre l'application de méthodes appropriées d'amendement des herbages et tirer parti de chaque possibilité de réduire les coûts et d'accroître le revenu net. Enfin, mesure primordiale, il cherche à mettre à la disposition des fermiers et des "ranchers" l'aide financière qui pourrait leur être nécessaire."

"L'ensemble du programme envisage la poursuite de recherches quant aux problèmes qui découlent de tous ses aspects particuliers. Il souligne spécialement la nécessité de recherches poussées en vue de déterminer la place de l'herbe dans les systèmes fermiers rentables, y compris l'étude économique des coûts, des investissements indispensables et des types nécessaires de crédit."

L'exposition de...

(suite de la page 7)

teur de l'exposition, a félicité tous les exposants et rendu hommage à l'excellent travail des juges; M. J. Rosaire Pelletier, régisseur de la Station expérimentale de Ste-Anne (pour les Ayrshire), M. P. Emile Côté (pour les exhibits des jeunes, de la race Holstein, pores et moutons), M. R. LeBlanc (pour les bovins Canadiens), M. Bruno Gaudette (pour les bovins Jersey), M. G. Emile Fortin (pour les chevaux enregistrés et croisés), et M. Médéric Chalifour (pour les produits de la ferme).

On a proclamé les gagnants du concours des cercles de fermiers du comté dans l'ordre suivant: Cacouna, Trois-Pistoles, St-Antoine, Ile-Verte, St-Jean-de-Dieu, Rivière du-Loup, St-Arsène et St-Epiphanie.

Les besoins de la luzerne en calcium

Une récolte de trois tonnes de luzerne à l'acre prélève environ 83 livres de calcium dans le sol. Par contre, une récolte de 25 boisseaux de blé ne tire du sol que 6 livres de calcium et de 2 tonnes de mil, 7 livres de calcium. Tels sont les chiffres fournis par les spécialistes en grande culture du ministère fédéral de l'Agriculture.

Il suffit de rappeler ces faits pour expliquer comment il se fait que la luzerne ne vienne pas bien dans les sols acides ou privés de calcium. Le remède réside dans l'application de chaux. Et comme il n'est pas nécessaire de chauxer les sols alcalins, il est bon de procéder à des essais visant à démontrer si oui ou non le sol a besoin de chaux partout où l'on se propose de cultiver la luzerne.

Il existe aujourd'hui des essais très simples qui peuvent être faits soit par le cultivateur lui-même, soit par l'agronome. On peut encore s'adresser à la ferme expérimentale, à l'école d'agriculture ou aux laboratoires des sols dans les provinces qui en sont dotées. Si l'essai indique un manque de calcium, on le corrige ordinairement par l'application de pierre à chaux broyée.

La voilée...

(suite de la page 9)

virer de paraffine. Conserver dans un endroit frais.

Et voilà, en quelques heures, transformé en magnifiques pots et verres de gelée, jus et marmelade, un de ces magnifiques paniers de raisin que vous apportez votre mari, Madame. "La voilée, la jolie vignette!"



Gratis! 30%
de COMMISSION
OU
de MAGNIFIQUES
PRIMES

(CHOIX PARMI 50)
RIEN A DEBOURSER

Montre-bracelet, cou-
vre-lit, couette, fer-
re à repasser, grille-
pain, caméra, stylo
etc., en vendant nos
SUPERBES
CARTES de NOEL.
Commandes immédiates
un assortiment
\$7.50 et pages après
vente.

L'UNION DES JARINIERS Enrg.

Dépt. F 5, RUE VICTORIA, LEVIS, P.Q.

**Vous Ne La Plantez Pas — Vous Ne L'arrosez pas —
Vous Ne La Mettez Pas Au Soleil!**

Sensationnel! Incroyable!

Cette FLEUR HOLLANDAISE PRODIGIEUSE

Croît d'une façon magique.



USAGES VARIÉS



Sur votre pupitre



Dans la fenêtre



Dans la jardinière

Plus belle qu'une tulipe ou une rose, cette mystérieuse FLEUR HOLLANDAISE PRODIGIEUSE pousse et atteint une beauté et un coloris magnifiques sans soleil, sans terre et sans eau. Cette fleur a été développée par des cultivateurs de bulbes Hollandais qui ont gardé leur secret soigneusement depuis des générations. Mettez simplement plusieurs de ces bulbes sur votre pupitre, sur l'appui de fenêtre, ou sur la tablette de la cheminée... En très peu de temps, ces superbes "bouquets vivants" vont s'épanouir et vous aurez des dizaines de fleurs mauves et violettes. Pour obtenir un effet réellement éblouissant, groupez 6 ou 8 bulbes sur votre table de salle à manger comme centre de table (tel qu'il lustré). Comme cadeau idéal on ne pourrait trouver mieux que ces bulbes. Commandez-en au moins 12 pendant que nous pouvons vous en fournir. Envoyez 25 pour une bulbe et 10 pour couvrir les frais de poste et d'emballage. \$1.00 pour 5, \$2.00 pour 12, ou, ce qui est encore plus avantageux, \$3.00 pour 20, port payé. Chaque bulbe est garantie et doit fleurir à votre satisfaction, ou votre argent vous sera remis.

Seulement

25c

(5 pour \$1)
(12 pour \$2)
(20 pour \$3)

PEPINIERES HILLCREST, Dépt. DW16,
420 ouest, rue Logauetière,
Suite 710, Montréal

Nom Adresse Prov.

Travailler dans la joie

Notre époque est celle des interviews, c'est-à-dire des enquêtes plus ou moins discrètes.

— Quand et combien de temps travaillez-vous ? demandait un reporter à l'un de nos plus célèbres académiciens.

— Tous le temps, répondit celui-ci, et le journaliste de rire, parce qu'il était jeune et qu'il ne savait pas encore que celui qui crée a toujours son œuvre présente à l'esprit et qu'il ne cesse de la modeler et de l'enrichir.

— Emportez partout votre travail avec vous, disait Maurice Barres.

— J'aime mon travail, répondait Jeanne Lanvin à un de ces enquêteurs. Je le considère comme un but et non comme un moyen. J'aime le travail pour lui-même.

Ah ! qu'il est donc réconfortant d'entendre une déclaration pareille, alors que tant de gens prétendent avilir le travail, en diminuer la dignité, le présenter comme une sorte d'esclavage.

L'esclavage, ne serait-ce pas plutôt une oisiveté obligatoire ? Y aurait-il quelque chose de plus affreux que d'être contraint à ne rien faire ? Les convalescents, les infirmes le savent bien, et envient justement les êtres sains dont rien n'entrave les occupations.

Il est des travaux pénibles ? Certes, personne ne peut le nier, et parmi ceux-là, il y a surtout ceux où un mécanisme trop perfectionné supprime toutes les joies de l'artisanat, et la satisfaction de produire un objet fait entièrement par soi-même, et fait le mieux possible. Mais il est absurde et faux de présenter à l'humanité le travail comme un châtiment, alors qu'il est une de nos plus grandes joies. Chaque être intelligent, quand il a terminé sa tâche quotidienne, ne s'ingénierait-il pas à trouver, pour se distraire, un travail auxiliaire et gratuit presque toujours, et qui ne lui rapporte qu'une satisfaction personnelle ?

Cependant, il est bon d'aimer son travail principal, c'est encore la meilleure façon de l'accomplir un peu mieux que le voisin. Faire mieux ! Voilà bien le but qui embellit tout labeur et lui donne à la fois un charme et une noblesse. Mamans, penchez-vous avec sollicitude sur la pensée de vos petits, encouragez-les à exprimer leurs goûts, leurs préférences. Ne contrariez jamais sans motif TRES SERIEUX les tendances qui doivent établir un précieux équilibre entre l'être humain et le métier qu'il exerce.

France ADINE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France.)

La bonne ménagère

Comment enlever les taches de graisse sur un parquet ?

Les taches de graisse ou d'huile causées par des produits culinaires ou pharmaceutiques sur les parquets sont difficiles à enlever. Recouvrez-les d'une poudre absorbante, talc ou farine, par exemple. Si la tache est ancienne, imbibez-la d'essence minérale et recouvrez-la de terre de Sommières. Faites de même sur un tapis. Mettez ensuite la poudre absorbante qui évitera le cerne, et renouvelez l'opération jusqu'à disparition complète de la tache.

Comment nettoyer des sièges en velours ?

Brossez-les toujours dans le même sens avec une brosse imbibée de benzine et essuyez-les avec un linge très propre.

Pour enlever une tache de cambouis sur un imperméable ?

Enduisez la tache de beurre frais et laissez ainsi toute la nuit en mettant le vêtement bien à plat. Passez ensuite la tache à l'essence de térébenthine et recouvrez-la de terre de Sommières et brossez.

Comment recoller des plats en faïence ?

Mélanger quatre parties de silicate de potasse avec une partie de fromage blanc, faites-en une pâte dont vous vous servirez à frais pour recoller les parties à recoller.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

L'instruction en milieu rural

La fête du travail est passée. C'est dire que parents et enfants connaissent la fièvre des préparatifs des premiers jours de classe. La plupart des écoles rurales ont accueilli les élèves dès cette semaine. Les grandes institutions, collèges et convents ouvriront leurs portes la semaine prochaine. Plus tard, quand auront pris fin les travaux de la terre, les écoles d'Agriculture, le Centre de formation rurale de l'U.C.C. installé près de Sherbrooke, bourdonneront à leur, d'activités et de travail sérieux.

De petits et de grands élèves connaissent l'appréhension mi-inquiète, mi-heureuse, éprouvée lorsqu'on pénètre dans un milieu nouveau. Les tout-petits s'ébattent pour la première fois, loin des yeux maternels, dans la cour de récréation. Les adolescents quittent le milieu familial pour le pensionnat. Ils y apprendront à retirer leur épingle du jeu sans le secours des parents.

L'école est obligatoire dans notre province, c'est-à-dire que chaque enfant doit acquérir une instruction primaire, celle qui se donne de la première année à la septième année. En obligeant l'enfant à fréquenter l'école durant sept ans, on a voulu lui assurer un minimum de connaissances. Quand nous disons minimum, nous voulons dire le strict minimum qui permettra à l'enfant devenu adulte de participer à la vie de ses contemporains, telle qu'elle se dessine de nos jours. Ce minimum l'empêchera d'être un anachronisme, une sorte de merveille d'ignorance dans une société toujours en évolution.

Mais est-il désirable de s'en tenir à cette instruction primaire ? Qu'arriverait-il si tous les ruraux s'en contentaient, tandis qu'autour d'eux professionnels, techniciens, industriels, commerçants, spécialistes de tous genres s'engageaient dans les routes du savoir et de la compétence ? Qui pourrait se lever et défendre les intérêts de la classe rurale ? Qui verrait son rôle dans l'économie du pays, qui revendiquerait ses droits d'une façon intelligente et sensée ?

Ceux qui travaillent au bien de la classe rurale doivent s'élever de ses rangs. C'est dans leur propre milieu que les cultivateurs doivent recruter leur élite. Ils ne peuvent compter sur les autres professions ou métiers pour leur procurer des chefs. Ils se doivent donc de favoriser les plus doués de leurs enfants, de leur fournir une instruction plus poussée, une éducation supérieure. Ces jeunes étudieront et se formeront, non en vue de changer de classe sociale, mais afin de pouvoir travailler pour elle, de mettre à son service leurs cerveaux et leurs bras.

Dans ce but, les parents devront consentir à certains sacrifices, cela est évident, cela est nécessaire. Mais au bout de leur carrière, ils s'apercevront que ces sacrifices ne les auront pas appauvris, qu'ils auront au contraire, rapporté cent pour un. Leurs enfants seront devenus des gens éclairés, ayant des convictions solides, un idéal supérieur. Ils seront un enrichissement pour leur famille et la gloire de leurs vieux parents.

Marie-Ange BOUCHARD

Ste-Cécile de Masham

Le 12 août eut lieu l'assemblée mensuelle de l'U.C.F. à laquelle 42 membres assistaient.

Le prix d'assiduité pour l'année fut gagné par Mme Albert Renaud ; celui des travaux par Jeanne Renaud.

Une quarantaine de membres de l'U.C.F. ont rendu visite à M. l'abbé E. Préseault, actuellement curé à Marionville. Toutes passeront une agréable journée avec l'ancien aumônier de l'U.C.F. et ancien vicaire de Masham.

L'élection d'un nouveau bureau de direction aura lieu le 9 septembre.

Mme A. BELANGER, secrétaire.

ler. Ce travail de jonction terminé, il faut nécessairement en assurer la solidité au moyen d'une ficelle fortement serrée. Si la forme de l'objet le permet il est bon de le placer sous un poids considérable et de laisser dans tous les cas, sécher pendant deux ou trois jours.

La sensibilité des plantes au 2, 4-D

L'une des caractéristiques du 2,4-D vient de ce qu'il attaque certaines plantes sans endommager les autres. De plus, certaines plantes sont très sensibles à cet herbicide quand elles sont jeunes et acquièrent une résistance marquée à mesure qu'elles vieillissent, disent les spécialistes du ministère fédéral de l'Agriculture.

Un grand nombre de plantes à larges feuilles, mais non pas toutes, sont plus sensibles au 2,4-D que les plantes à feuilles étroites. Cette différence explique que des mauvaises herbes, comme la moutarde et le tabouret des champs, puissent être détruites dans les céréales sans que la récolte n'en souffre trop. Mais les récoltes de céréales ne sont pas toutes à l'abri des dégâts causés par ce produit chimique. Appliqué en trop grande quantité, celui-ci peut réduire le rendement et retarder la maturité des grains ou encore être à l'origine de certains caractères anormaux.

Il y a aussi divers degrés de sensibilité au 2,4-D chez les plantes à larges feuilles. Le trèfle rouge, par exemple, est sensible à cet herbicide, mais pas autant que la moutarde. Il est possible de tirer profit de cette variation dans le degré de sensibilité en appliquant les dosages requis.

La voilà, la jolie vigne !

par la Section des Consommateurs, Services des Marchés, Ministère de l'Agriculture du Canada

La vigne est une plante spontanée dont la découverte, dans toutes les religions, est attribuée à une intervention divine. Dans la mythologie grecque, elle était consacrée à Bacchus ; les Égyptiens attribuaient la naissance de la vigne au sang des géants. De tous temps, le raisin a joui d'un prestige spécial et les cornes d'abondances seraient incomplètes sans le reflet velouté des belles grappes de raisin vert, bleu ou rouge. La liturgie, à son tour, s'en sert comme un de ses plus beaux symboles.

Notre pays, par ses régions fruitières célèbres, nous offre une grande quantité de ce fruit délicieux mais la récolte-en est courte. Aussi les Économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, recommandent-elles aux Canadiennes d'en servir de grandes quantités, en grappes sur nos tables. C'est un dessert délicieux, léger, rafraîchissant et tout préparé à l'avance par Dame nature. Au point de vue nutritif, d'abord, le produit garde ainsi toute sa valeur ; moins de travail aussi pour la ménagère ; aucune sensation de lourdeur pour le convive. C'est le dessert merveilleux qui entre aussi bien dans les régimes amincissants que dans les diètes de suralimentation.

Comme la fourmi diligente et prévoyante de la fable, la ménagère peut profiter des bas prix de ce fruit pendant le temps de l'abondance pour transformer en jus, gelée et marmelade les savoureux raisins verts, rouges et bleus. L'an dernier, au cours de la récolte, les Économistes ménagères ont poursuivi des expériences très intéressantes, au point de vue économique et culinaire, sur le raisin. En voici les résultats : un panier rapporte de 16 à 18 verres de gelée ou de marmelade ou 2 pintes de jus plus les 6 verres de marmelade qu'on peut extraire du résidu. Le sucre seul ajoute au coût. Une demi-tasse de pépins et de tiges, voilà la seule perte qu'encourt la transformation d'un panier de raisins en ces délicieuses recettes ! Cela ne vaut-il pas d'être essayé ?

JUS DE RAISIN (1 panier de raisin)

Laver le raisin et l'égrener. Mesurer et allouer 1 tasse d'eau par pinte de raisin. Presser les grains entre le pouce et l'index pour extraire la pulpe. Se servir de ses deux mains, pour sauver du temps. Cuire la pulpe à feu doux environ 10 minutes, et passer dans une pas-

soire de façon à ce qu'il ne reste que les grains. Mélanger pulpe et paille à l'eau préalablement mesurée et mijoter environ 10 minutes. Couler dans un sac fait de 2 épaisseurs de coton à fromage d'abord bien rincé à l'eau froide. Suspendre le sac et égoutter quelques heures ou jusqu'à ce qu'il ne coule plus de jus. Mesurer avec précaution afin de laisser dans le fond du bol le dépôt qui s'y forme assez souvent. Ce dépôt peut occasionner, dans le jus ou la gelée, la formation de cristaux d'acide tartrique non nuisibles à la santé, mais plutôt désagréable sur la langue. Si on désire consommer le jus comme tel, le mesurer et au goût ajouter $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ tasse de sucre par pinte de jus. Bouillir cinq minutes, embouteiller ou empotter dans des récipients stérilisés. Boucher, conserver au frais et à l'abri de la lumière.

GELEE DE RAISIN

4 tasses de jus de raisin
2 $\frac{3}{4}$ tasses de sucre

Sur un feu vif, amener le jus au point d'ébullition. Ajouter le sucre lentement de façon à ne pas arrêter l'ébullition. Cuire à gros bouillons jusqu'à obtention de deux gouttes jumelles, c'est-à-dire deux gouttes qui se rejoignent au centre de la cuiller ou de l'écumoire. Laisser retomber les bouillons, ramasser rapidement l'écume s'il y en a et verser immédiatement dans des verres stérilisés. Paraffiner tout de suite ou laisser refroidir et paraffiner ensuite. Couvrir et ranger au frais. Pour obtenir une gelée d'une belle couleur au goût agréable de fruits, cuire très rapidement. C'est pourquoi, à moins d'avoir une très grande surface de chaleur, on ne conseille pas de cuire plus de 4 tasses de jus à la fois. Parce que le jus gonfle beaucoup en cuisant, il faut choisir un chaudron qui puisse contenir au moins 4 fois la quantité de jus à cuire.

MARMELADE AU RAISIN (préparée du résidu du jus)

Voici une façon économique de faire la marmelade au raisin ! Quand le jus a été extrait pour la préparation du jus de raisin, mesurer la pulpe et pour chaque tasse ajouter $\frac{3}{4}$ de tasse de sucre. Cuire doucement environ $\frac{1}{2}$ heure ou jusqu'à ce que le mélange soit épais. Verser dans des verres stérilisés. Après refroidissement, cou-

(suite à la page 8)



Enrayez la toux due au RHUME

en un rien de temps à l'aide de GOUTTES DIANA

connues partout au Canada contre la TOUX tenace due au RHUME, catarrhe nasal, rhume de poitrine ; aident à soulager le mal de gorge, l'asthme, la bronchite, à usiner très efficacement comme gargarisme, contre le mal d'oreilles et pour d'autres usages hivernés. Aucun autre remède contre la toux comme celui-ci. Seulement \$1.25 dans toutes les pharmacies au Canada.

Un autre grand succès 'MAGIC'

SHORTCAKES RENVERSÉS À LA CONFITURE

Combinez ensemble 1 c. à soupe beurre mou, $\frac{1}{4}$ tasse confiture épaisse, 1 c. à soupe jus de citron et, si désiré, $\frac{1}{2}$ tasse amandes brisées, puis partagez entre 6 moules graissés. Mélangez et tissez deux fois, puis tissez de nouveau dans un bol $\frac{1}{2}$ tasse farine à pâtisserie tamisée une fois (ou $\frac{1}{2}$ tasse farine de blé dur tamisée une fois), 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', $\frac{1}{2}$ c. à thé sel, $\frac{1}{2}$ c. à thé muscade râpée et $\frac{1}{4}$ tasse sucre granulé fin. Incorporez 5 c. à soupe shortening froid haché. Combinez 1 œuf bien battu, $\frac{1}{2}$ tasse lait et $\frac{1}{2}$ c. à thé vanille. Faites un creux dans les ingrédients secs, versez-y les liquides et mélangez légèrement. Remplissez de pâte aux deux tiers les moules déjà préparés. Cuisez à four modéré (375°F.) environ 20 minutes. Renversez et servez chaud avec sauce ou crème. Recette pour 6 portions.



L'Union Catholique des Fermières

A Joliette, le 18 septembre

Le congrès général de l'U.C.F.

Enfin, voici l'annonce tant attendue, celle du congrès général de l'Union Catholique des Fermières.

Il se tiendra à Joliette, le 18 septembre. Il débutera à 9 heures, par une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette.

Afin de démontrer notre fierté de nous grouper annuellement, que les cercles et les fédérations qui le peuvent apportent leurs drapeaux. De la cathédrale à la salle académique du Séminaire, nous ferons une belle parade de femmes rurales, sous le signe caractéristique de l'association professionnelle. Venez, ce sera utile pour vous et nécessaire pour nous. Vous prouverez par le nombre que vous comprenez et encouragez le syndicalisme féminin.

Or à Joliette, le 18 septembre? Soyons là !...

"Pour la Terre et la Famille". Il y aura des repas de servis chez les Dames de la Congrégation pour \$1.00. C'est à peu de distance du Séminaire et 250 couverts seront à notre disposition. Les billets se vendront à l'entrée de la salle du congrès.

Voici le programme de la journée. La veille, le 17 septembre, il y aura réunion du Bureau de direction. Et le 18, ce sera le congrès.

9h. Messe à la cathédrale cèle-

brée par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau. Sermon par M. l'abbé P.-H. Carignan.

10h. Défilé vers la salle du Séminaire. Inscription des déléguées en entrant.

10h. 30 Ouverture du congrès par Mlle V. Marchessault, présidente générale.

10h. 45 Lecture des rapports de toutes sortes.

11h. Forum pour les congressistes, dirigé par Mlle Monique Béchard.

Pendant ce forum, les déléguées se rendront dans une autre salle pour tenir leurs élections.

12h. Dîner servi pour les dames qui le désireront chez les Dames de la Congrégation. Ce dîner coûtera \$1.00 et sera bien préparé.

1h. 30 p. b. Résultat des élections.

1h. 45 Trois séances d'études par des conférencières et un conférencier.

2h. 45 Etudes des résolutions.

4h. M. l'abbé Jean-Marc Marsolais, aumônier diocésain, présentera Mgr J.-A. Papineau.

Aux jeunes filles qui iront à Montréal

Invitation du Centre Maria-Goretti

Qu'on le veuille ou non, nombreuses seront les jeunes filles de la campagne qui, avec septembre, iront ou retourneront travailler à Montréal.

Sans vouloir les inciter à quitter ainsi leur foyer, leur paroisse, puisque ce sont les meilleurs endroits où elles puissent demeurer, le Centre Maria-Goretti, en vue de les protéger pendant leur séjour à Montréal, les invite à se rendre à son hôtellerie où leur seront offerts gracieusement chambres, emplois, loisirs, etc.

Dès leur arrivée à Montréal, qu'elles se rendent donc au Centre d'accueil pour jeunes filles: "Le Centre Maria-Goretti", 3351, chemin Côte Ste-Catherine.

Les insecticides ne manquent pas

Un total de 288 produits insecticides et fongicides avaient été enregistrés au 15 juillet 1952, en vertu de la Loi des produits antiparasites. La nouvelle liste du ministère fédéral de l'Agriculture comprend 20 mélanges de plus que celle de l'an dernier. En tout, 58 nouveaux y ont été ajoutés alors qu'on a refusé de renouveler l'enregistrement de 38 de ceux qui apparaissaient sur la liste précédente.

Comme on le sait, les mélanges de cette nature ne peuvent être mis en vente légalement à moins d'avoir été soumis à l'enregistrement. Celui-ci est renouvelé tous les ans. Cependant, une fois attribué à un produit, un numéro d'enregistrement est généralement valable longtemps à moins que le fabricant ne désire modifier la composition de son mélange.

L'U.C.F. en deuil

La semaine dernière décédait, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mlle Cécile Piette, de l'Épiphanie.

Sur sa tombe récemment close et encore fraîchement parfumée, il convient que l'Association professionnelle des femmes rurales de la province lui rende ici un témoignage d'estime et de reconnaissance.

Cette petite personne, pétillante de vie, savant, par le don total d'elle-même, allier diverses compétences. Mais ce qui nous attirait irrésistiblement à elle, c'était sa gaieté, sa joie de vivre. Dotée d'un esprit surprenant peu commun, Mlle Cécile savait tout deviner et tout comprendre.

Ce n'est pas dans mes attributions de dresser ici la liste de ses activités dans les autres domaines qui partageaient son temps, non, mais il est de mon devoir de dire aux membres de l'U.C.F., tout ce que nous lui devons, professionnellement parlant. Mlle Piette, comme secrétaire diocésaine de sa fédération, a fourni un travail intense qui n'a pas fait d'éclat, mais un travail en profondeur, sur lequel, aujourd'hui, s'édifie une fédération puissante, solide et agissante. Instigatrice de plusieurs initiatives, dont le Syndicat régional des Arts paysans de Joliette, elle a eu à réfuter des arguments qui prouvaient la valeur et la force profonde de ses connaissances.

Puis, au travail que sa tâche lui apportait, s'ajoutait souvent à sa table la réception d'invités supplémentaires qu'elle accueillait avec plaisir.

Avec la disparition de Mlle Piette, survenue après celle de Mmes Piette, Tellier et Bérard, se ferme un chapitre édifiant de l'histoire de l'U.C.F. diocésaine de Joliette et de la province. En effet, sous l'impulsion de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, cet évêque si paternellement préoccupé des problèmes de la classe rurale, l'U.C.F., née à Rimouski, est venue s'implanter à Joliette. Ce qu'elles ont dû, ces vaillantes pionnières, faire de l'éducation, lutter et parfois souffrir! Elles furent vraiment les ouvrières de la première heure, et elles ont supporté toutes les peines d'une fondation d'envergure comme notre association professionnelle.

Ces puissantes avocates, nous en avons l'assurance, plaideront la cause du syndicalisme rural féminin auprès du Maître et de notre incomparable patronne, Notre-Dame-des-Champs.

Mlle Piette laisse pour la regretter une famille très digne et très considérée. Nous nous unissons aux prières dites pour elle par ses trois frères prêtres. Il ne faut pas oublier aussi que Mgr H. Ferland perd une auxiliaire incomparable.

A la famille comme à Mgr Ferland, l'U.C.F. offre ses condoléances et surtout l'assurance de ses pieux suffrages.

Marie DUPUIS,
secrétaire générale.

Retraites fermées à Nomingue

Deux retraites fermées auront lieu bientôt à Nomingue, chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. La première sera pour les dames, du 14 au 17 septembre. Elle commencera le dimanche soir, à 8 heures, pour se terminer le mercredi après-midi. La seconde, du 18 au 20 septembre, sera prêchée aux jeunes filles, à partir du jeudi matin, à 9 h. 30, jusqu'au samedi après-midi. Les jeunes filles ont toute liberté d'arriver au couvent dès le mercredi soir, si la chose les accommode mieux. Le prédicateur sera le R. P. V. Masson, C.P.

PATRONS

par ANNE ADAMS



R4695



R4562

14½-24½

PATRON R-4695

Une verge de tissu de 54 pouces est tout ce qu'il vous faut pour confectionner cette jupe. Une seule couture. Pratique avec blouses, gilets ou vestons. Utiliser laine ou un de ces nouveaux mélanges de laine. Grandeurs 24, 26, 28, 30. Chaque grandeur requiert une verge de tissu de 54 pouces.

PATRON R-4562

Vous paraîtrez élégante et distinguée dans cette robe dessinée pour femmes courtes. Les demi-grandeurs donnant un fini parfait, ce patron ne requerra aucune altération. Les demi-grandeurs offertes sont 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 3½ verges de tissu de 39 pouces.

PATRON R-4611

Robe originale avec genre nouveau de taille basse dans laquelle sont insérées deux poches qui se terminent en arrière. Vous aimerez le collet droit et le décolleté en forme de V. Grandeurs 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3½ verges de tissu de 39 pouces.

Prix de chaque patron: \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



12-20

R4611

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. P.A. DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Pour
VOS
marinades
choisissez
le vinaigre
qui a rendu
fameuses les
marinades
HEINZ



GRATIS

Ecrivez à H. J. Heinz Company of Canada Ltd., Dépt. S.P., 1040, ave. Rockland, Montréal, pour obtenir un livre de recettes de marinades.

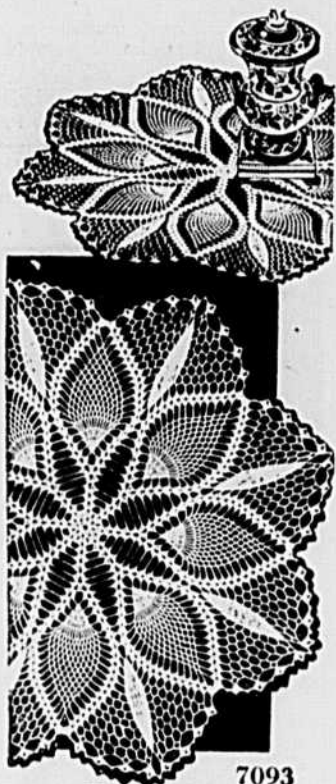
V-452P

Le thé de qualité

ORANGE PEKOE
"SALADA"

PATRONS

par ALICE BROOKS



7093

PATRON 7093 — Napperon, modèle ananas. Très en vogue. Utiliser du fin ou du gros coton. Le napperon large est de 19 pouces s'il est croché de coton No 30.

PATRON 7041 — Voyez les jolies choses que vous pouvez faire avec ces oeillets rose pâle ou vert. Appliquer avec un fer chaud sur nappes, tabliers, poignées de marmites, taies d'oreillers, couvre-lits, etc. Pas de broderies. Lavable.



7116

PATRON 7116 — Carrés à crocheter. Assemblez-les et vous obtiendrez une ravissante nappe ou un couvre-lit. Utiliser du fin ou du gros coton. Un carré est de 5 pouces s'il est croché de coton No 30.

PATRON 7249 — Enjolivez vos toiles de broderies à jour. Broder en blanc ou une couleur pastel. Effet très joli sur vos taies d'oreillers, assise-mains et écharpes. Ce patron contient 6 impressions (2 de chaque motif).

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. **PAS DE C.O.D.** Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q. — Voudriez-vous me dire comment faire disparaître le luisant sur un tissu de serge bleu marin après l'avoir pressé?

Rose du matin

R. — Chère Rose, il faut toujours presser la laine sous un coton mince imbibé d'eau. Si vous ajoutez un peu de vinaigre à cette eau l'inconvénient dont vous vous plaignez disparaîtra à moins que le tissu ne soit trop usé. — Je ne possède pas de table de poids pour les moins de 15 ans. Mes regrets.

ROBERTE JOLICOEUR. — Gisèle si-gnifie compagne. Les Gisèles plaisent au premier abord. Elles sont si vives, si spontanées, si faciles à contenter! Ce joli caractère primesautier n'a pas grand fond et la légèreté des Gisèles risque de leur jouer un mauvais tour dans l'épreuve. — Je ne donne pas les horoscopes. L'espace alloué au courrier étant réservé pour des questions plus sérieuses. — Vous devriez peser 5 livres de plus. — Votre rêve ne signifie rien sinon qu'il reflète les pensées qui vous occupent durant le jour. Si vous voulez revoir cet ami, il faut vous arranger pour fréquenter le même milieu que lui. Je ne vois pas d'autre moyen. Bon succès.

Q. — Comment faire disparaître une tache d'encre bleue sur de la bengaline rose? Quel est le nom du tissu dont je vous envoie l'échantillon?

Nature d'oeillet

R. — Confiez ce travail à un nettoyeur en disant la nature de la tache. Il y a des encres qui disparaissent assez facilement. — Ce tissu est un broadcloth. Il semble se laver sans déteindre. — Votre lettre m'est parvenue trop tard pour que vous ayez reçu la réponse pour la note. J'espère que vous aurez choisi la robe de crêpe bleu.

UNE QUI PLEURE SOUVENT. — Chère enfant, ce pseudonyme ne vous convient pas du tout. A votre âge, il faut être la joie de la maison, et faire plaisir à tous. — Renoncez, pour le moment, à votre désir de maigrir. Vous êtes, à 13 ans, en pleine croissance et vous avez besoin de réserves. Un amaigrissement pourrait vous conduire à la tuberculose, à la pneumonie, ou à d'autres inconvénients aussi graves qui ruineraient votre santé pour toujours. — Saluez votre petit camarade, soyez polie, sans plus. Vous n'êtes pas à l'âge des fréquentations. — Pierrette signifie gracieuse; Rose, la rose; Louise, illustre guerrière; Denise, don de Dieu; Albertine, brillante.

Q. — Comment doit-on placer les pères ainsi que garçons et filles d'honneur à la table, lorsqu'il y a deux couples de mariés?

Jeannette

R. — Les deux couples de mariés occupent le centre de la table, puis de chaque côté les pères ou témoins, alternant un homme et une femme, puis les couples d'honneur.

Q. — Je suis une petite fille de 9 ans qui voudrait apprendre l'accordéon. Y aurait-il parmi vos lecteurs quelqu'un qui voudrait se défaire en ma faveur d'un accordéon usagé?

Petite campagnarde

R. — En d'autres mots, quelqu'un voudrait-il être un Père Noël pour Angèle? Je transmettrai volontiers votre adresse à qui sera intéressé.

MERCI. — Votre lettre est venue trop tard pour recevoir une réponse en août. Mon choix aurait porté sur la marquette qui convient mieux à une soirée dansante que l'autre tissu. De toute façon, votre personnalité est encore plus importante que la toilette.

Q. — Je fais du dessin dans mes heures de loisir. Je n'ai jamais pris de leçons. Je suis l'aînée d'une famille de treize enfants. Croyez-vous que je pourrais suivre un cours par correspondance? Y aurait-il plus d'avenir dans le portrait ou le paysage?

Campagnarde de 17 ans

R. — Je ne connais pas d'institution qui donne ce genre de cours par correspondance. N'y aurait-il pas dans votre région un couvent où vous pourriez vous rendre une fois par semaine pour des leçons de dessin et de peinture? Etant donné vos dispositions, vous auriez tout avantage à vous familiariser avec les techniques et vous feriez de rapides progrès. Ce sont vos dispositions qui vous permettraient ensuite de vous orienter vers le portrait ou le paysage. Votre maîtresse pourrait vous aider dans votre choix. Bon succès.

UNE LECTRICE ASSIDUE. — Je vous remercie pour l'envoi de la recette de liqueur aux framboises que je transcris ici: Prenez une pinte de bon vinaigre blanc. Mettez-y macérer autant de framboises épluchées que ce vinaigre peut en couvrir, pendant 10 à 12 jours. Passez le tout au travers d'un linge. Clarifiez 3 livres de sucre ajoutez le liquide obtenu après le coulage (vinaigre). Mettez sur le feu jusqu'à ce que le sirop fasse un ou deux bouillons. Faites refroidir et mettez en bouteilles bien bouchées. Pour servir, ajoutez au goût ce sirop à de l'eau sucrée. Si quelque lectrice connaissait une autre recette de liqueur aux framboises, je serais heureuse de la lire dans le courrier.

Q. — Je dois assister à un mariage en septembre. Devrais-je porter un tailleur ou une robe avec manteau très-

tres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

quarts si la température est fraîche? Pourrais-je demander pour m'accompagner un jeune homme qui a une amie?

Amoureuse d'un noir

R. — S'il doit y avoir une réception avec danse, il vaudrait mieux choisir la robe de taffetas. Si vous croyez ne pas être cause de désagrément entre ce jeune homme et son amie, vous pouvez le lui demander. Il peut s'excuser sans que vous ayez lieu d'en être froissée. Ce serait manquer de tact d'insister. Il me semblerait plus élégant de demander un jeune homme plus libre. Je vous souhaite une belle journée.

Q. — Parmi vos lectrices, y aurait-il une demoiselle de 25 à 35 ans, qui aimerait travailler dans une famille, dans une petite ville. Le salaire est bon, la maison est pourvue de toutes les commodités modernes, la famille compte quatre enfants de 4 à 16 ans. La dernière aide ménagère est demeurée 7 ans. C'est dire qu'elle s'y plaisait.

Mme L. V.

R. — Je pose la question aux lectrices.

Q. — Mon mari est invalide depuis 6 mois et nous avons quatre petits enfants dont l'aînée a 9 ans. Elle va à l'école ainsi que sa sœur de 7 ans. J'ai fait des démarches pour obtenir la pension des mères nécessiteuses, mais je n'ai encore rien reçu. Je ne sais comment je pourrai habiller et chauffer ces enfants pour le mois de septembre, car je suis dans la misère. Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait m'aider?

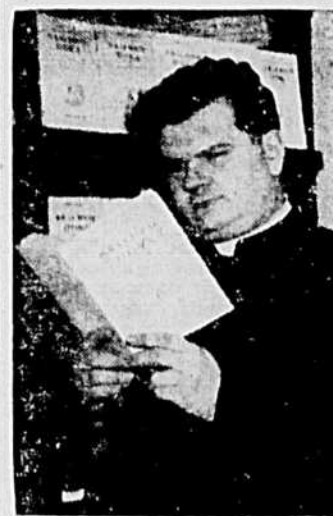
Une abonnée

R. — Je soumets votre très pénible situation, dont j'ai abrégé le récit, à la générosité de nos lectrices. Je vous ai envoyé une lettre personnelle pour répondre à votre question. Je vous souhaite du courage et qu'on vous aide bientôt.

Q. — Je suis une jeune maman de 26 ans. J'ai quatre enfants, trois garçons de 8 ans, 4 ans, 10 mois, une fille de 7 ans. Je n'ai pas beaucoup de santé et nous sommes pauvres. Vos

lectrices pourraient-elles me venir en aide?

R. — Votre demande est accueillie au courrier. Puisse-t-elle être exaucée par des personnes généreuses.



M. l'abbé Aimé Carmel a publié un roman qui obtient beaucoup de succès et qui a pour titre "Sur la route d'Oka". Ce beau volume est en vente au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, au prix de \$1.50 l'exemplaire.

Libéré pour toujours de la CONSTIPATION

Orillia, Ontario. "Je suis venu d'Angleterre il y a 4 ans. Jusqu'alors j'avais toujours souffert de constipation. J'ai commencé à prendre du ALL-BRAN Kellogg et depuis je me porte à merveille." M. Percy E. Gray, 10 Olive Crescent.

Si vous souffrez de constipation due au manque de "volume" dans votre régime, essayez le ALL-BRAN Kellogg. Si dans 10 jours vous n'obtenez pas satisfaction, le DOUBLE DU PRIX D'ACHAT VOUS SERA REMIS. Adressez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont.

GÂTEAUX à CAFÉ feuilletés

● Ces délicieux gâteaux à café feuilletés vous donnent une idée des résultats que vous obtiendrez avec la nouvelle Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Vous ne risquez plus d'employer des gâteaux de levure périssable et sans vigueur. La nouvelle Levure Sèche Fleischmann qui lève vite conserve sa vigueur et son activité sans réfrigération. Achetez-en une provision pour un mois.

GÂTEAUX à CAFÉ

● Porter au point d'ébullition 35 t. crème, 2 c. à soupe sucre granulé, 1 c. à thé sel et 3/4 t. shortening; laissez tiédir. Dans l'intervalle, mesurez dans un grand bol 1/2 t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., puis brassez bien.

Ajoutez le mélange crémeux refroidi et incorporez 5 oeufs bien battus, puis 2 t. farine à pain déjà tamisée, battez lisse. Incorporez encore 2 1/2 t. (environ) farine à pain tamisée. Pétrissez la pâte sur planche légèrement farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez-la dans un bol graissé et graissez-en le dessus. Couvrez, placez à la chaleur à l'abri des courants d'air et laissez lever au double du volume. Mélangez 3/4 t. sucre granulé et 2 c. à thé cannelle moulu. Saupoudrez la moitié de ce mélange sur la planche à pâte. Divisez la pâte en 2 parties égales et mettez 1 partie sur la planche ainsi préparée. Abaissez la pâte au rouleau en un carré de 12"; repliez-la de l'arrière vers l'avant et d'un côté à l'autre. Abaissez au rouleau et repliez ainsi par 3 fois, farinant la planche si nécessaire. Scellez les bords de la pâte repliée, déposez dans un moule à gâteau graissé de 8" carrés, badigeonnez le dessus de beurre et enfoncez des moitiés d'amandes de noix Grenoble dans la pâte. Saupoudrez le reste du mélange de sucre et cannelle sur la planche et procédez de la même manière pour la seconde partie de la pâte. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 15 min. à four modéré, 350°F., tout en préparant le sirop suivant: faites mijoter ensemble durant 5 min. 1 t. sucre granulé, 1 1/2 c. à thé écorce d'orange râpée, 3/4 t. beurre et 3/4 t. jus d'orange. Versez rapidement ce sirop chaud sur les 2 gâteaux en partie cuits, puis cuisez encore ceux-ci durant 15 min. Laissez refroidir les gâteaux durant 20 min., puis détachez-en les bords et démoulez en secouant légèrement.



Recettes de France

Variations sur le beurre

Par Madeleine Jean MARIAT

— Qu'on en pense ce qu'on en voudra, me dit ma vieille voisine, m'est d'avis, que c'est bien le roi de tous les "habillages" et que, sans lui, il n'est point de bonne cuisine ou de bonne pâtisserie.

En Charente, le mot "habillage" en cuisine signifie accommodement, mais dans sa phrase un peu patoisante, ma vieille voisine énonçait simplement une des vérités premières de la cuisine de France.

C'est d'ailleurs au beurre qu'on accommode les fameuses *cagouilles* (le plat national charentais) et c'est là un plat délicieux, encore que nos amis les Anglais aient conçu pour nous, un léger mépris à cause de cette spécialité et aussi de la célèbre recette des "cuisses de grenouilles".

Je donnerai une autre fois la recette des escargots à la Charentaise et celle des cuisses de grenouilles en beignets. Ce sont là des curiosités, pour qui n'y est pas habitué.

Mais aujourd'hui, je veux vous donner quelques recettes de gâteaux qu'a expérimentés ma vieille voisine, et qui, délicieux avec du beurre, peuvent aussi se faire avec de l'huile ou du saindoux.

Voici pour commencer la recette des "Mollets de Dames":

Il faut 4 tasses à thé de farine, 4 oeufs entiers, 1 demi-cuillerée à thé de sel fin, un sachet de levure ou deux cuillerées à thé de poudre à pâte, 6 cuillerées à soupe de sucre vanillé, une demi-tasse à thé de beurre ou 5 cuillerées d'huile blanche (sans goût) ou encore une tasse à thé de crème de lait (crème de lait bouilli recueillie lorsque le lait est refroidi après avoir été bouilli) ou encore une tasse à thé de crème

fraîche. Râper dans ces ingrédients un zeste de citron.

Bien mélanger le tout, en faire une pâte assez ferme pour pouvoir être façonnée en petits bâtonnets de la grosseur d'un doigt renflés au milieu et pointus aux deux bouts. On obtient la forme en prenant une petite boule de pâte et en la roulant entre les paumes pour l'allonger.

Jeter ces bâtonnets à grande friture, c'est-à-dire dans une baignoire pleine d'huile bouillante, les retirer au fur et à mesure qu'ils sont bien dorés.

On peut garder ces mollets de dames plusieurs jours en les enfermant dans des boîtes de fer-blanc.

Et voici pour les fameux *Pets de Nonne*, pour lesquels un bon beurre frais est aussi indispensable que la farine elle-même.

Il faut, pour les réaliser:

1 tasse à thé de beurre, deux tasses et demie d'eau, 3 oeufs, 1 tasse à thé bien pleine de farine (faisant le dôme), 1½ cuillerée à soupe de sucre en poudre, 1 cuillerée à café de levure en poudre ou gros comme une noix de levure fraîche de boulanger. Et un peu de vanille ou de zeste de citron.

Mettre l'eau et le beurre dans une casserole et porter à ébullition. Quand cela bout, verser la farine, tout en remuant, et continuer de remuer jusqu'à ce que la pâte forme une masse compacte qui se détache des parois de la casserole. Laissez refroidir légèrement cette pâte, puis mélangez l'un après l'autre les trois oeufs et le sucre et enfin la levure.

Mélangez consciencieusement puis formez avec cette pâte environ vingt petites boules de grosseur égale.

Vous pouvez alors les cuire au four chaud, dans une tôle bien beurrée et cela vous donne les choux, que vous ouvrez et remplissez de crème au chocolat ou de crème fraîche fouettée et sucrée. Ou bien vous pouvez les cuire à grande friture comme les mollets de dames, et vous les servez chauds, saupoudrés de sucre fin et ce sont les *Pets de Nonne*.

Pour frire les beignets, il est très utile d'avoir une bassine à friture munie d'une grille en fil de fer. On remplit d'huile blanche sans goût la bassine aux trois quarts et on pose sur un feu assez vif.

Dans la grille-passeoire on dispose les beignets, puis on plonge cette grille dans la friture bouillante. On retire la grille lorsque les beignets sont dorés, on laisse égoutter tandis que l'huile chauffe de nouveau, et on recommence avec d'autres beignets.

L'huile à friture sert ainsi plusieurs fois, sans qu'on la sorte de la bassine, qui est toujours prête à l'usage. On la range dans un placard avec un couvercle et il est très important de ne frire dans l'huile qu'une même espèce de friture: gâteaux ou beignets.

Pour les pommes de terre frites, il est préférable d'employer une autre friture qui ne servira qu'à cela et servira également bien des fois. Et surtout il ne faut jamais frire du poisson dans la bassine qui sert à frire des pommes de terre ou des pâtisseries.

Tandis que nous passons en revue les pâtisseries au beurre, voici venir les *croquignoles*:

Il faut 4 tasses à thé de farine (arabes), 2 jaunes d'oeufs, 3 cuillerées de sucre en poudre, 1 pincée de sel, 1 cuillerée de rhum ou d'eau de vie, 1 cuillerée d'eau de fleur d'oranger, une grosse noix de beurre et les blancs battus en neige et 3 cuillerées de levure.

Mettre tous ces ingrédients dans un saladier et délayez le tout avec un peu d'eau chaude jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et assez ferme pour être étendue.

Étendez au rouleau cette pâte jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Découpez alors à l'emporte-pièce en donnant des formes diverses: noeuds, rubans, bandelettes, losanges, ronds, animaux, etc., et faites frire à grande friture. Servez saupou-

drés de sucre fin.

Ces croquignoles se conservent plusieurs jours.

Et enfin voici une recette de gâteau pour accompagner le thé ou le goûter, qui vous prouvera l'excellence du beurre et sa supériorité sur toutes les autres matières grasses, lorsqu'il s'agit de pâtisserie.

Pour ce gâteau, il faut 2 oeufs, 1 tasse à thé emplies aux trois quarts de sucre en poudre, 1 tasse à thé arasée de farine, ½ tasse à thé de beurre, une poignée de raisins de Corinthe et une poignée de fruits confits et d'écorces confites d'angelique, cédrat, etc., coupés en dés, 1 sachet de levure ou gros comme une grosse noix de levure de boulanger (levure fraîche).

Chauffer une terrine où vous ferez ramollir le beurre, ajoutez le sucre et travaillez ces deux ingrédients jusqu'à ce qu'ils soient bien mousseux et blancs, ajoutez un oeuf entier et la moitié de la farine, la levure, travaillez vigoureusement le tout. Ajoutez les raisins et les fruits lavés à l'eau chaude et ajoutez à volonté deux bonnes cuillerées de rhum ou d'eau de vie ou de kirsch. Faites cuire à four pas trop chaud, dans un moule bien beurré que vous n'emplirez qu'aux trois quarts, car ce gâteau gonfle beaucoup en cuisant.

Souvenez-vous que toutes les pâtisseries au beurre se gardent plusieurs jours sans prendre mauvais goût, au rebours des pâtisseries à la margarine ou à la graisse qui doivent se consommer le jour même. Mais peut-être vous l'ai-je déjà dit.

C'est une règle tellement essentielle qu'on ne s'en rappellera jamais assez.

Mais le beurre ne sert pas qu'aux pâtisseries.

C'est le seul accommodement dont on puisse se servir pour cuire des oeufs.

Imaginez des oeufs sur plat préparés à la graisse ou à la margarine?... Il y aurait de quoi vous faire lever le coeur! Et une belle omelette, aux fines herbes, dorée dans le beurre, bien mousseuse, bien baveuse, est une merveille sans pareille.

Pour bien la réussir, il faut tout d'abord hacher quelques fines herbes: persil, ciboule, cerfeuil, que vous mettez dans une terrine. Cassez dessus un oeuf par personne, plus un oeuf pour la poêle (soit six oeufs si on est cinq). Salez, poivrez, ajoutez deux cuillerées d'eau ou de lait par six oeufs et battez le tout avec une sauvage énergie, avec fureur, pendant quelques minutes. De la vigueur que vous déploierez à battre votre omelette dépendra sa réussite.

Il faut aussi un feu vif, une bonne poêle d'une irréprochable propriété et qui soit déjà enduite de corps gras. (Les poêles qu'on lave font brûler les omelettes. Il faut, lorsque la cuisine est terminée, essuyer très soigneusement la poêle avec un papier propre d'abord, puis un chiffon, mais ne jamais la laver!) Mettre dans la poêle un gros morceau de beurre; (pour une omelette de six oeufs environ, la valeur d'un petit oeuf de beurre). Lorsque le beurre est fondu et grésille et chante, jetez-y votre omelette, laissez prendre, en faisant une ouverture de temps en temps à la pelle, ou avec le plat du couteau pour vous assurer qu'elle ne brûle pas en dessous. Puis, lorsqu'elle est prise, versez-la sur un plat long en la repliant.

Une autre fois, je vous donnerai les variations sur l'omelette...

Il y en a presque autant que de variations sur la pomme, ou sur le beurre...

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France.)

Contre la sinusite chez les dindons

Le traitement le plus récent et le plus simple contre la sinusite chez les dindons consiste à injecter un demi-centimètre cube d'une solution de streptomycine dans chaque sinus enflé sans s'occuper de l'enlèvement de la suppuration — ou "exsudat", comme on le désigne techniquement. En général, 125 milligrammes de streptomycine par sinus est efficace. Certaines maisons pharmaceutiques vendent une forme de streptomycine liquide qui est passablement stable et l'on espère que sous cette forme ce produit sera en plus grande disponibilité dans un avenir prochain.

Tout dernièrement, on a mis au point un granulé de streptomycine-pénicilline. On l'injecte dans le côté de la tête des oiseaux et l'on affirme qu'il constitue un remède efficace. Jusqu'ici leur efficacité n'a pas encore été déterminée dans les conditions où sont généralement gardés les troupeaux.

Augmentez votre pension

par l'entremise d'une occupation profitable et agréable — vendez nos produits de pépinières bien connus — arbres fruitiers et ornementaux, arbrisseaux, rosiers, etc. Ouvrage facile et intéressant, qui n'exige aucune expérience. Pour détails complets, écrivez à:—

Pépinière Luke Frères Ltée
B. P. 280, Hudson, P.Q.

PEINTURE GARANTIE
directement de chez le fabricant
\$3.00 la gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez le prospectus à: CIE de Peinture et Vernis
I.N.O.
2141 Avenue
MONTREAL 15

PLUS DE VIE JUSQU'À MIDI

EN 5 MINUTES
AVEC CE SAVOUREUX DEJEUNER

Kellogg's CORN FLAKES

2 LE BOL
voilà environ ce que coûte une portion moyenne d'une once de Corn Flakes Kellogg

AUBAINE D'ARGENTERIE! 3 jolies cuillères à thé, Old Company Plate, à votre initiative, pour seulement 75¢ et le dessus d'une boîte de Corn Flakes Kellogg. Postez à Kellogg's, Box 1500, Toronto, Ontario.

À VOTRE SANTÉ



En matière de conduite
Bon exemple est la meilleure leçon.
L'enfant toujours vous imite
Et apprend de vous ses belles façons.

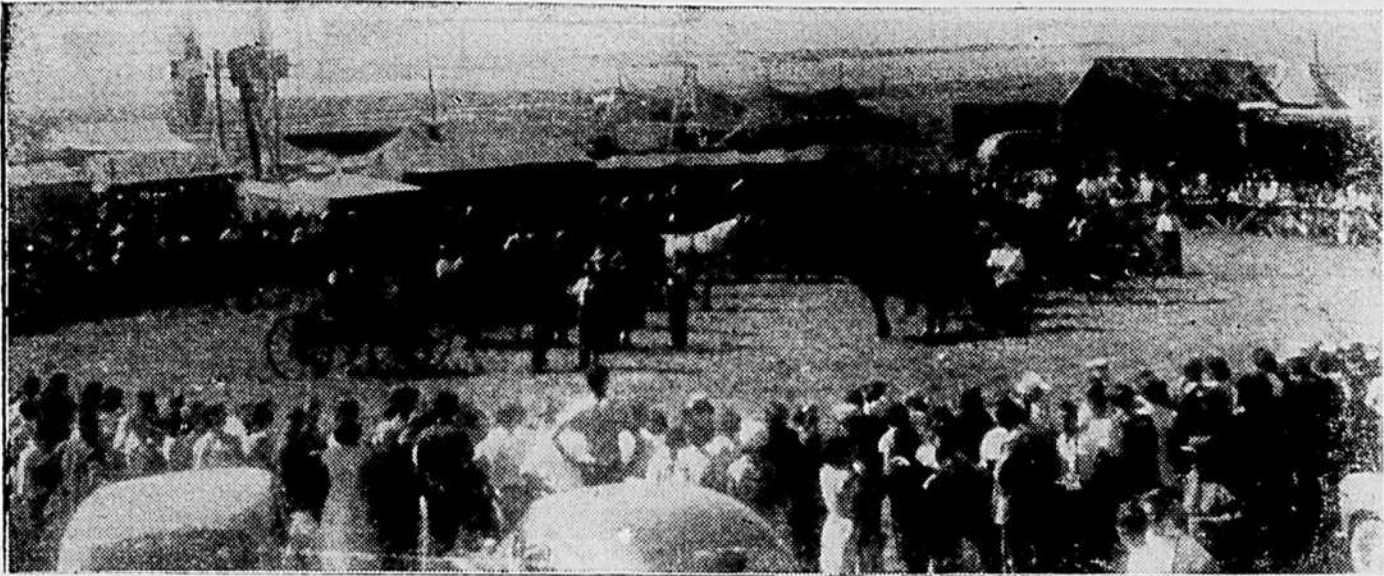
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

À VOTRE SANTÉ



Trop de défenses cause la tension
Chez l'enfant, et provoque l'explosion
De la colère et des larmes.
Tendrement, calmez ses alarmes.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social



"Ça se passait sûrement comme ça dans le bon vieux temps!" — Dans le Bas St-Laurent, il y a encore des chevaux, malgré l'ère de la mécanique. Les bons chevaux de voiture ne sont pas tout à fait disparus.

Il en reste encore un bon nombre malgré la terrible concurrence de l'automobile. Cette photo, prise à l'exposition de l'Île-Verte, montre l'expertise des attelages légers.

(Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

EN TERRE ONTARIENNE

Wendover

Le 13 août, réunion du cercle de Wendover sous la présidence de Mme Joseph Boudreau. Dix membres étaient présents.

La présidente parla du programme tracé pour l'année par le comité.

Mlle Albina Charlebois donna des explications sur la couture. On nous a aussi indiqué comment mariner les fèves avec du vinaigre.

La lecture pieuse fut faite par Mlle Françoise Thibodeau et le cours d'hygiène donné par Mlle Jacqueline Drouin.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 septembre.

Mme Marthe SEGUIN, secrétaire.

Saint-Albert

Le 11 août, le cercle de l'U.C.F. de Saint-Albert se réunit sous la présidence de Mme Adélaïde Lauzon. Trente membres assistaient à cette réunion.

La présidente parla de l'assemblée de Clarence Creek et de l'exposition du 17 août.

On a longuement discuté de la mode. Voici la liste des manuels : tricot, par Mmes Dubé et A. Bissonnette; habit d'enfant fait dans du vieux matériel, par Mme E. Racine; sacoche, par Mme D. Legault; eulotte d'enfant, par Mme M. Thomas; robe d'enfant, par Mme A. Bissonnette; robe de dame, par Mme E. Bourgeois; recette de tarte aux pêches, par Mme A. Bissonnette; recette de cornichons, par Mme Roland Richer.

Le prix donné par le cercle pour le recrutement de nouveaux membres durant l'année fut gagné par Mlle Clarisse Laverne; le prix de présence, don de Mme Euclide Racine, par Simone Racine; le prix des travaux, don de Simone Racine, par Mme A. Bissonnette.

Mme Moïse THOMAS, secrétaire.



M. Renault St-Laurent, avocat de la ville de Québec et fils de l'hon. Louis St-Laurent, dont l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada annonce la nomination comme l'un de ses conseillers juridiques. L'Association a aussi comme conseiller juridique M. Daniel Johnson, avocat de Montréal et député de Bagot à l'Assemblée législative.

HORTICULTURE



Quand classer les pommes d'entreposage

Le nombre croissant d'entrepôts dans les régions pomicoles indique que les producteurs prennent une part de plus en plus grande au commerce des fruits de leurs vergers. On remarque que souvent le classement et l'emballage peuvent être répartis sur toute la saison d'entreposage.

La cueillette et l'entreposage des pommes peuvent se faire sans délai et au moment idéal de maturité. La qualité n'en est que meilleure et la vie du fruit en entrepôt s'en trouve prolongée. Une fois les pommes emmagasinées, elles peuvent être classées et emballées aux heures de loisir, au fur et à mesure que le marché l'exige.

Dans les vergers qui fournissent un fort volume de pommes médiocres, cette ligne de conduite ne donne cependant pas toujours satisfaction, soulignent MM. W.-R. Phillip et P.-A. Poapst, de la division de l'horticulture à la Ferme centrale d'Ottawa. C'est contraire à la saine économie, disent-ils, d'affecter des entrepôts coûteux à la conservation de fruits impropres au marché. La solution serait alors de faire le classement au temps de la cueillette ou de confier aux cueilleurs le soin de faire un tri à la main dans le verger même.

Des études expérimentales démontrent que la pomme McIntosh classée dans le mois de janvier, c'est-à-dire après l'entreposage, subit de 30 à 90 pour cent moins de pertes subséquentes que lorsqu'elle est classée au moment de la récolte. La plupart des pertes sont dues à des avaries qui sont le prolongement de meurtrissures antérieures. Ces avaries prennent un mois ou plus à se développer.

Génier

Le 30 juillet avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.F. de Génier sous la présidence de Mme Raymond Cousineau. Une quinzaine de membres y assistaient.

La présidente exposa le but du cercle et ce qu'on doit faire pour réussir.

On étudia une lettre parue dans "L'U.C.F." de mai, ainsi que la causerie de Mme David Préseault, parue dans "Le Droit".

Parmi les travaux manuels, mentionnons une tasse crochétée ainsi qu'un patron de couvre-lit et une recette de macarons donnée par la présidente.

Mme Sylvio GENIER, secrétaire.

Grand succès de l'exposition d'horticulture de Saint-Jovite

La Société d'horticulture de Mont-Tremblant, affiliée à la Fédération horticole du Québec, a tenu sa dixième exposition annuelle à St-Jovite, dans le soubassement de l'église. Inaugurée par S.E. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, accompagné de Mgr R. Jutras, V. G., et de M. le chanoine R. Mercure, curé de St-Jovite, l'exposition de cette année montre un progrès sensible sur celles du passé. Cette société compte maintenant près de 290 membres, recrutés dans un rayon de 15 milles, qui avaient inscrit pour la circonstance environ 600 exhibits (fleurs et légumes) de choix, exposés avec art.

On a remarqué les kiosques organisés par les clubs 4-H, le Service de Protection de la forêt et la Station piscicole de St-Faustin avec de nombreuses truites vivantes et même un jeune chevreuil très éveillé.

On a profité de l'occasion pour remettre aux vainqueurs les coupes et prix octroyés dans divers concours spéciaux de jardins, pelouses, boîtes fleuries et embellissement général. Les concours ont été jugés par MM. Stephen Vincent, du Jardin botanique de Montréal; G. Caumartin, Hector Lapierre, du ministère provincial de l'Agriculture, et M. le curé C.-H. Deslauriers; les fleurs et légumes, par MM. Ed. Gernaey et Ulric Couture, du ministère provincial de l'Agriculture. Il y a eu remise de 17 coupes et \$400 en argent.

Le principal concours était celui des jardins de cultivateurs: jardins de légumes essentiels à l'alimentation familiale. Pour la cinquième année consécutive, le Dr Stuart McEuen, président de la société, avait donné \$200 pour récompenser les vainqueurs. Cette somme, divisée en quatre, fut adjugée comme suit: 1) Zoltique Richer, Mont-Tremblant (\$100); 2) Armand Miron, St-Jovite (\$50); 3) Gérard Charbonneau, St-Jovite (\$35); 4) Lucien Campeau, Lac Carré (\$15).

Une coupe pour embellissement général a été remise au vainqueur de chacun des 16 districts représentés à la société: Arundel: Mme Percy Stanforth; Brébeuf: Mme Joseph Coupal; Labelle: M. Wilfrid Lebrun; Lac Carré: Mme Arthur Doré; La Conception: M. Joseph Dubé; Lac Supérieur: 1) M. Jean Michel; 2) Mme G.-M. Sinn; St-Faustin: Mme Albert Dufour; St-Jovite: 1) Dr Marc Ouimet; 2) Mme Gilles Proulx; Lac Ouimet: 1) Mme J.-L. Bédard; 2) M. Ben Benoit; Mont-Tremblant: 1) M. Geo. Lamoureux; 2) M. Rosaire Dubois; Lac Tremblant: 1) Mme J.-B. Ryan; 2) M. Tom. Bolduc.

La coupe pour la meilleure boîte fleurie a été adjugée à M. Ben Benoit, de St-Jovite, le 1er prix

pour légumes à M. Gérard Charbonneau. Dans une section juvénile, les vainqueurs furent Mlles Danielle Giroux et Deddon Ryan. La coupe de la Fédération horticole, décernée au meilleur exhibit, a été gagnée par Mme J.-B. Ryan, de Mont-Tremblant. M. J.-R. Lavigne, aussi de Mont-Tremblant, a reçu deux magnifiques chandeliers en argent, don du Dr McEuen, pour l'établissement commercial ayant le plus contribué à l'embellissement général par sa propreté, son ornementation florale et l'élimination de toutes affiches publicitaires superflues.

Les vainqueurs de diverses autres classes furent Mmes J.-B. Ryan, Marcelle Dufour, Dawson Beatie, Jean Taché, MM. Thomas Watchorn, Marcel Sigouin, Mlle Thérèse Morin et les hôtelleries Mont-Tremblant Lodge, Gray Rocks et Chez Soi.

La proclamation des vainqueurs a été faite par M. le curé C.-H. Deslauriers. Dans son allocution de clôture, M. le Dr S. McEuen a remercié tous les artisans de l'exposition, plus particulièrement M. Deslauriers, "le fondateur et l'âme" de cette organisation. Il ne faut pas détruire les beautés naturelles, a-t-il dit. Les légumes, les fleurs et les arbres embellissent un paysage; la multiplicité et le barriolage des affiches commerciales l'enlaidissent et chassent les visiteurs. A nous de choisir entre la beauté et la prospérité ou la laideur et définitivement la médiocrité.

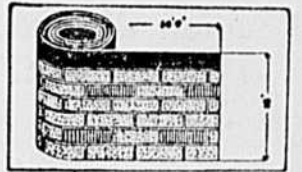
Multiplication du caragan par bouture

La densité, la vigueur et le comportement des plantules de caragan (C. arborescens Lam.), ou pois de Sibérie, fréquemment utilisées pour les brise-vents, accusent des variations considérables. Comme ces plantes ne se reproduisent pas authentiquement à partir de la graine, la pépinière forestière d'Indian Head (Sask.) a étudié les méthodes de propagation végétative, afin d'être en mesure d'accroître les types distinctifs.

D'après M. W. H. Cram, améliorateur de plantes, les boutures de bois tendre semblent constituer le moyen le plus pratique de propager le caragan asexuellement. Le caractère épineux de la plante s'est révélé un handicap dans l'utilisation des boutures et on a obtenu une reprise de 4% seulement. Chez les boutures de bois dur prélevées à l'automne et plantées immédiatement, l'enracinement n'a été que de 4%, en comparaison de 19% chez les boutures qui ont été plantées le printemps suivant: les boutures de bois tendre recueillies à la fin de juin et au début d'août s'étaient enracinées dans les proportions respectives de 74 et 67%.

Les boutures de bois tendre (prélevées sur la nouvelle croissance de bois tendre) ont donné les meilleurs résultats lorsqu'on les a plantées dans un sable bien drainé et qu'on leur a fourni un peu d'ombre pendant une semaine. Il n'est pas nécessaire de chauffer la couche. L'emploi des hormones a accru l'enracinement des boutures prélevées en août, mais n'a exercé aucune influence avantageuse sur les boutures plantées en juin. Les boutures à talons prélevées sur du bois dur ont donné un enracinement supérieur aux boutures de bois tendre prélevées en août, mais les boutures de juin sans talons ont donné un meilleur enracinement que celles à talon.

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau
Première qualité

Couleur Rouge ou Vert
un rouleau couvre 50 pi carrés

Prix \$1.75 le rouleau

ce Spécial est valable pour
un temps limité seulement

Aussi papier à couverture 1ère qualité, granité rouge ou vert en largeur de 18 pouces couvrant 50 pieds carrés, pesant 30 livres par rouleau au prix réduit de \$1.60 le rouleau

Conditions 25% avec la commande, Balance sur réception

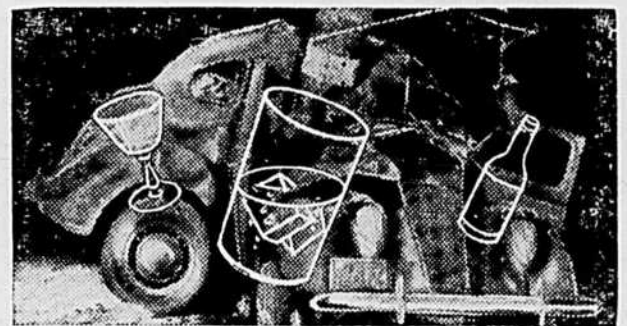
A. L. Gonneville Mfg.

Charette

Cité St-Maurice,

P. Qué

LA BOISSON ET LA GAZOLINE NE VONT PAS ENSEMBLE



Quantité d'accidents sont causés par des conducteurs en état d'ébriété. Le meilleur conseil qu'on puisse vous donner est de ne pas boire. Si vous buvez, au moins ne conduisez pas votre auto vous-même. Laissez un autre prendre la roue à votre place.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 24

Convocations

DIMANCHE, LE 7 SEPTEMBRE

Montmagny
La Bastionnais (Lavolette)
Laferte (Abitibi), après l'heure
Sainte
L'Ascension (Matapédia)
Launey (Abitibi)
Notre-Dame de la Doré
Sainte-Apolline (Montmagny)
Saint-Just du Lac
Saint-Philippe (Richmond)

LUNDI, LE 8 SEPTEMBRE

Alban (Roberval)
Angers (Papineau)
Arthabaska
Beauharnois
Cookshire
Fortierville (Lothbinière)
Kalevala
La Rédemption
Montebello
Notre-Dame du Lac
Oka
Saint-Barthélemy
Sainte-Cécile
Saint-Eusèbe (Témiscouata)
Saint-Justin
Saint-Valère
Thurso (Papineau)

MARDI, LE 9 SEPTEMBRE

Broughton-ouest (Beauce)
Contrecoeur (Vercheres)
Lac-au-Sauzon (Matapédia)
La Patrie (Compton)
Saint-Adrien de Ham
Saint-Claude (Richmond)
Saint-Henri (Lévis)
Sainte-Louise (L'Islet)
Saint-Pierre les Beccquets
Saint-Robert (Richelieu)
Sainte-Thérèse
Sainte-Cécile de Lévis (Nicolet),
dans l'après-midi
Saint-Timothée (Beauharnois)
Stanstead
Waterville (Compton)

MERCREDI, LE 10 SEPTEMBRE

Bishopton (Wolfe)
Boileau (Papineau)
Broughton-est
La Rivière-Bleue
Loretteville
Mont-Brun
Saint-Basile-le-Grand (Chambly)
Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)

JEUDI, LE 11 SEPTEMBRE

Guérin
Ham-Nord
Notre-Dame de Ham
Sainte-Barbe (Huntingdon)
Sully

VENDREDI, LE 12 SEPTEMBRE

Saint-Lambert (Abitibi)
Saint-Malachie
Sainte-Geneviève de Pierrefonds

SAMEDI, LE 13 SEPTEMBRE

Bury (Compton)

Réunion d'éleveurs
à Disraëli le 17

L'Association Holstein-Friesian du Québec organise un ralliement général de ses 1,700 membres, qui aura lieu à Disraëli, le 17 septembre.

Le conseil d'administration a accepté l'invitation de M. W.K. MacLeod de choisir le lieu de réunion que présente cette importante ferme d'élevage comme théâtre de ce ralliement.

M. Hermas Lajoie, secrétaire du groupement provincial, communique les grandes lignes du programme de cette journée à la fois éducative et récréative, où tous les adeptes de la vache hollandaise pourront prendre contact plus intime et échanger leurs vues sur les questions d'élevage des animaux de race en général et de la race Holstein en particulier.

M. Armand Pilon, d'Iberville, président de l'Association Holstein provinciale, souhaitera la bienvenue aux congressistes convoqués à 10 heures a.m. Dans l'après-midi, il y aura d'intéressants concours d'expertise accompagnés de démonstrations données par des experts en zootechnie. Le lunch champêtre suivra (chacun doit apporter son panier), mais des rafraîchissements seront servis par l'hôte de la journée.

Dans l'après-midi, parade du troupeau de M. MacLeod et démonstration d'instruments aratoires les plus modernes. Comme couronnement de cette fête champêtre, tirage de prix de présence: trois jeunes mâles donnés par les fermes "Des Eglantiers", "Raymondale" et "Lake Aylmer".

Thurso

(Papineau)

Le 5 août 1952 avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.C. de Thurso à laquelle assistaient 40 membres. Cette assemblée était sous la présidence de M. Jules Thibaut.

M. Pierre-V. Roche parla des services de la route du Québec. On prit connaissance de deux lettres reçues, une du ministère de l'Agriculture de Québec et l'autre du ministère des Travaux publics. D. THIBAUDEAU, secrétaire.

Réunion du Syndicat
agricole de Jonquière

Dixième assemblée annuelle —
Plus de 70 cultivateurs présents
— Etude du bilan

Le 15 août, se tenait à Jonquière la dixième assemblée annuelle du Syndicat coopératif agricole. Plus de 70 cultivateurs, dont la plupart sont membres du syndicat, y assistaient. L'assemblée était présidée par M. Marcellin Lapointe. On remarquait également M. Maurice Hamel, agronome, et M. Louis Boucher, représentant de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Après la bienvenue d'usage par le président, le secrétaire, M. J.-L. Bilodeau, donna lecture des procès-verbaux des dernières assemblées et l'assemblée procéda à l'étude des états financiers. Le résultat se traduit cette année par une perte de \$1,166.76. Les années précédentes se sont toujours terminées avec des surplus assez substantiels. La cause principale de ce déficit provient de la diminution du pourcentage établi sur la vente des marchandises. Le trop-perçu brut sur les ventes a été cette année inférieur de 4% à celui de l'année dernière. Si on ajoute à cela une baisse du chiffre d'affaires de quelque \$6,000 et une dépréciation plus accentuée des vieux stocks en inventaire on découvre la raison d'être de cette perte.

Le Syndicat de Jonquière jouit cependant d'une situation financière solide grâce à la compréhension de ses membres qui n'ont cessé depuis le début d'apporter à leur entreprise les finances dont elle avait besoin. Les emprunts au montant de \$27,697.73 proviennent entièrement des membres.

L'assemblée a décidé de verser au service de propagande de l'U.C.C. 1% du chiffre d'affaires du syndicat. Le tiers de ce montant est laissé au syndicat paroissial et les deux tiers sont versés à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Les élections ont donné le résultat suivant: MM. Louis Gagnon, Arthur Bouchard, Basile Tremblay, Donat Larouche, Gérard Tremblay, Conrad Bergeron et Lionel Lavoie, furent élus directeurs. Les surveillants sont: MM. Arthur Bergeron, Almas Larouche et Médéric Tremblay.

Congrès de Sherbrooke...

(suite de la page 5)

M. Albert Nicol, président.
1—Compte-rendu des activités de l'année.
2—Rapport financier.
12 h.—DINER.

APRÈS-MIDI

1 h. 30—Réunion des délégués officiels pour
1—L'élection du Conseil d'Administration de la Fédération.
2—La nomination d'un vérificateur.
2 h.—1—Le Centre de Formation Rurale: M. Léopold Paquin, directeur.
2—L'U.C.C. et la situation agricole: Un représentant du Bureau Central.
3—Association professionnelle et Syndicats spécialisés de l'U.C.C.: M. Louis-Philippe Poulin, chef du service de l'Economie Rurale de l'U.C.C.
4—Etude et adoption des résolutions.
5—Modification des règlements.
6—Conclusions par M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain.

LE SOIR

7 h. 30—Salut du Très Saint-Sacrement en l'église de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke.
8 h.—Soirée sociale conjointe de l'U.C.C. et de l'U.C.C. en la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception.

On n'a rien pour rien

"La cotisation distingue le cultivateur convaincu de la nécessité de l'Union de celui qui ne l'est pas. Elle est vitale à l'association: c'est son pain quotidien et la condition de ses œuvres. On n'a rien pour rien". La difficulté est de faire comprendre que les services d'ordre général rendus à la classe agricole doivent être payés par tous les cultivateurs. Si on comprend, si on croyait, si on posait le geste requis, les dirigeants de l'U.C.C., en haut et en bas, ne perdraient pas la moitié de leur temps à recommencer indéfiniment des campagnes de recrutement. Et alors on bâtirait au lieu de toujours attendre les matériaux!"

(L'U.C.C. d'aujourd'hui", par D. Beaudin)

Congrès de St-Jean...

(suite de la page 5)

L'Union catholique des Cultivateurs.

5 heures: Election des officiers du futur conseil d'administration.

Soirée sociale

Le soir, à 7 h. 30, il y aura une grande manifestation sociale récréative à l'école supérieure de Laprairie, sous la présidence d'honneur conjointe de Mgr Joseph Chevalier et M. Philias Lantôt, respectivement curé et maire de Laprairie.

L'auditoire aura l'avantage d'entendre, en plus des allocutions de circonstance, du chant, de la musique et une pièce théâtrale à caractère rural en trois actes présentée par un groupe d'artistes d'Ormstown, du comté de Châteauguay. Cette pièce est intitulée "Sa Maison". Mlle Angèle Patenaude, présidente nationale de la J.A.C.F., sera la conférencière d'honneur à cette soirée. Les conclusions du congrès seront tirées par M. l'abbé Germain Guérin.

Le centenaire de...

(suite de la page 4)

le du nouveau campus par le chancelier, l'inauguration de l'Ecole de Commerce, le dévoilement d'une stèle honorant le premier recteur, l'abbé Louis-Jacques Casault, la déposition d'un message du recteur au recteur de l'an 2052 de même que d'un message du président actuel des Anciens, l'hon. juge Gérard Lacroix, à celui qui dirigera les destinées de l'Association des Anciens dans un siècle. Le juge Lacroix formulera l'hommage des diplômés de Laval. Le principal de l'Université de Glasgow, Sir Hector Hetherington, portera aussi la parole.

Doctorats d'honneur

Les fêtes principales du centenaire se termineront le lundi soir par un grand banquet au Château Frontenac avec discours de circonstance par le délégué de l'Université de Bologne, le premier ministre de la province de Québec, le premier ministre du Canada et S.E. Mgr le chancelier.

Drummondville

Notre syndicat a tenu son assemblée du 26 juillet sous la présidence de M. Uldéric Grisé. On proposa d'abord que le syndicat souscrive \$10 à la fédération de Nicolet pour l'Ecole de formation sociale de Sherbrooke. On demanda ensuite que l'assurance "incendie et vent" soit en vigueur pour les membres de l'U.C.C. à partir du 1er août 1952.

On a soumis les résolutions suivantes qui seront présentées au congrès diocésain de Nicolet: 1. Remerciements au gouvernement provincial d'avoir interdit la fabrication et la vente des substituts du beurre; 2. On prie le gouvernement provincial d'adopter une loi de mise sur le marché des produits agricoles; 3. On demande au gouvernement fédéral de rendre permanent le subside sur le transport des grains de l'Ouest vers l'Est; 4. On adopta une résolution amendant les règlements de l'U.C.C. de façon à donner aux bûcherons les mêmes avantages que les membres de l'U.C.C. Enfin, on demande aux compagnies maritimes de donner un service de chapelains sur les océaniques.

Léo MARIER, secrétaire.

Son Exc. Mgr Lévesque
intrônisé à Hearst

S.E. Mgr Louis Lévesque, sacré évêque de Hearst à Rimouski en la fête de l'Assomption, le 15 août dernier, a été intrônisé en la cathédrale de Hearst, jeudi dernier, le 25 août, en présence de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et laïques. S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, accompagnait Mgr Lévesque ainsi que MM. les abbés G.-H. Tremblay, originaire de Sayabec, qui fera partie du clergé du diocèse de Hearst, et Emmanuel Gagnon, tous deux ordonnés en juin dernier. Dimanche, le 24 août, S.E. Mgr Lévesque avait célébré sa deuxième messe pontificale en l'église de St-Léon le Grand. Il avait passé plusieurs années de son enfance en cette paroisse du diocèse de Rimouski.

Remerciements à
saint Isidore

Les personnes dont les noms suivent signalent des faveurs obtenues par l'intercession de saint Isidore qu'ils désirent remercier publiquement par la voie de la "Terre de Chez Nous". Il s'agit dans tous les cas de guérisons d'animaux. Ce sont MM. Liguori Bouffard, de St-Isidore de Dorchester, M. Jean Dufour, de St-Alexis de Matapédia, Augustin Gagnon, de St-Simon de Rimouski, R. Breault, de St-Guillaume, et H.-L. Garon, de St-Bernard de Dorchester.

A remplir au
bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom
Paroisse
Bureau de Poste.....
Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de \$2.00 par année ou de \$5.00 pour trois ans.

L'Exécutif de

L'Union catholique
des cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER général adjoint de l'U.C.C. et aumônier général des bûcherons: le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14 rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert (Richelieu), P.Q.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel Audette, 319 rue St-Paul, Québec.

DIRECTEURS GENERAUX: Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319 rue St-Paul, Québec, P.Q.

M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;

M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm;

M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;

M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRÉTAIRE GENERAL: M. Thérèse BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



Nécrologie

On recommande aux charitables prières des membres de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous" l'âme de

Mme Amédée Lacasse (Jeanne Fortin), décédée à St-Eusèbe, comté de Témiscouata, le 16 juin dernier, à l'âge de 41 ans et 8 mois, après une longue maladie. Outre son époux, elle laisse dans le deuil 13 enfants, dont 4 garçons et 9 filles, son père, M. Samuel Fortin, une sœur et trois frères.

A la famille éprouvée, l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" expriment leurs vives et sincères condoléances.

COURS

PAR CORRESPONDANCE

Cours commercial
Cours d'anglais
Cours 11e année
pour gardes-malades

INSTITUT RAYMOND ENR.
568 Blvd Orléans, Québec

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢ écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-Alf Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Tel Harbours 2144

Jean-Paul VERSCHOLDEN
Manrice-D. GODBOUT

VERSCHOLDEN & GODBOUT

AVOCATS,
conseillers juridiques de l'U.C.C.

132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.



La terre, pourvoyeuse d'emplois stables

Ce qui frappe surtout dans les événements dont la presse nous rapporte quotidiennement les échos, c'est l'état d'insécurité, d'incertitude, de dépendance totale dans lequel se débat un prolétariat de plus en plus nombreux, de mieux en mieux organisé.

Les unions ouvrières qui se portent à la défense de leurs protégés veulent précisément atténuer les méfaits de cette insécurité en y substituant leur force. Or, parmi les syndiqués d'aujourd'hui plusieurs ont déjà connu à la campagne et dans les villages une belle indépendance susceptible de les acheminer vers un avenir assuré. Et il n'est peut-être pas exagéré de dire qu'ils s'en sont eux-mêmes volontairement privés dès l'instant où ils ont accepté de venir prendre place dans les rangs des salariés.

À la faveur de la guerre, tout allait au mieux; la production atteignait des sommets jusque-là inconnus, l'embauchage était à son meilleur et les perspectives industrielles de l'après-guerre semblaient autoriser les plus beaux espoirs.

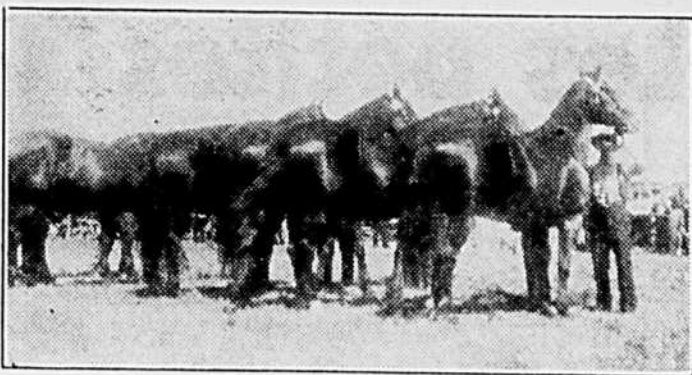
Mais il est arrivé que le coût de la vie grimpe sans cesse en dépit des compensations prévues à cette fin, vint un moment où les ouvriers se dirent incapables de joindre les deux bouts. N'ayant de ressources que leur salaire, ils n'eurent d'autre alternative maintenant que d'en réclamer la majoration, et c'est là ce qui fait l'objet du litige à l'heure actuelle. En haussant les salaires, cela appelle automatiquement une hausse correspondante du prix des marchandises. L'inflation intervenant de plus en plus, il semble que la lutte entre le travail et le capital soit entrée dans un cercle vicieux. Les solutions que l'on apportera aux maux dont se plaignent et les ouvriers et les chefs d'entreprises seront forcément aléatoires et sujettes constamment à révision.

C'est pourquoi l'on a peine à s'expliquer que cette existence dénuée d'avenir puisse encore avoir de l'attrait pour les ruraux. Car ce qui fait la force de notre classe rurale, c'est qu'elle est propriétaire à 95% près des biens qu'elle exploite. Ce seul fait lui a permis d'acquiescer une indépendance que personne n'a jamais pu lui ravir, d'organiser chez elle sa vie comme elle l'entend, de procurer un travail abondant à tous ceux que ne rebutent pas les travaux de la terre. Les crises ont pu passer et l'affecter, mais jamais elles n'ont entamé sa force de résistance.

Plus que toute autre entreprise, la culture du sol est pourvoyeuse d'emplois stables. Le cultivateur est toujours assuré d'une bonne table, d'un vêtement suffisant, en somme il est sûr de pouvoir satisfaire ses deux besoins essentiels. Même s'il ne possède pas en quantité l'argent sonnante, selon lequel on a pris l'habitude de mesurer la richesse, il a au moins la satisfaction d'être maître chez lui. Moins que tout autre il éprouve les contre-coups des hausses ou des baisses du marché international et, s'il est le moins prévoyant, il peut organiser de longue main l'établissement de ses fils.

L'argent, on le sait de tout temps, n'est pas une condition essentielle au bonheur. Un homme d'affaires en vue de la métropole le rappelait voilà quelque temps en disant que de nombreux peuples durement éprouvés par la guerre regorgent d'argent. Mais cette richesse leur est parfaitement inutile parce qu'elle ne leur procure pas de quoi se sustenter.

Quelques facteurs peuvent rétablir un sain équilibre entre nos populations rurales et urbaines. D'abord, l'abaissement graduel d'un train de vie qui ne tient compte ni de la mesure ni de l'a-



Il y a encore d'excellents chevaux de voiture et de trait aux expositions agricoles de comtés, surtout celles du Bas St-Laurent, comme en témoigne la photo ci-dessus prise à l'exposition de l'île-Verte. Ici, on fait admirer avec orgueil un beau groupe de juments de race Canadienne.

(Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

Résolutions adoptées au congrès de Sainte-Anne

A—Au gouvernement fédéral;

1. Que la prime de \$0.03 sur la livre de fromage soit rétablie,
2. Que le gouvernement fédéral fixe le prix de soutien du beurre à \$0.65 la livre,
3. Que le gouvernement fédéral fixe le prix du lard à \$0.30 la livre,
4. Nous remercions le gouvernement fédéral de maintenir les subsides sur le transport des grains et lui demandons d'en faire une politique permanente,
5. Que le gouvernement fédéral nous donne un drapeau canadien et un représentant au Vatican,
6. Que le gouvernement fédéral émette des chèques bilingues pour la pension de vieillesse dans tout le pays.

B—Au gouvernement provincial;

1. Que le gouvernement provincial passe une législation qui rende obligatoire l'assurance-automobile,
2. Que le nombre d'heures octroyées pour les bulldozers soit augmenté,
3. Que le gouvernement provincial donne une législation qui permettrait aux cultivateurs d'avoir leur mot à dire jusqu'à ce que leurs produits soient payés,
4. Vu le manque d'entrepôts frigorifiques, on demande d'en construire,
5. Que le remboursement de la prime sur la gazoline soit fait plus rapidement,
6. Que la loi de la circulation soit mieux observée,
7. Demande de prime plus élevée pour l'abattage des ours et prime pour abattages des renards,
8. Que demande soit faite au gouvernement provincial, pour qu'il amende la Loi des Relations ouvrières présentement en vigueur, de façon à ce qu'on puisse l'adapter aux ouvriers de la forêt,
9. Que le gouvernement provincial donne à la Commission d'enquête sur la législation agricole les moyens de faire le plus de travail possible afin que nous ayons le plus de résultat dans un avenir prochain.

C—A l'U.C.C.

Considérant l'expansion rapide de l'U.C.C. et la nécessité d'intervenir dans de multiples domaines; Considérant qu'actuellement nous croyons qu'il serait plus avantageux que certaines représentations faites uniquement par des employés soient faites par des officiers de l'Union;

Considérant le travail considérable que doivent accomplir le président général et les deux vice-présidents généraux, à qui l'on peut difficilement demander plus, il est

venir. Ensuite, le retour à la campagne des ruraux venus en ville en ces dernières années et qui seront incapables d'entrer en concurrence sur le marché du travail avec les ouvriers spécialisés. Pour que ce retour à la terre porte des fruits, il faut qu'il y ait à la campagne assez de terres innocuées. À défaut de quoi nos espaces arables inexploités jusqu'ici devront se prêter, avec l'aide des pouvoirs publics, à l'établissement de nombreux foyers. La colonisation devrait toujours pouvoir accueillir ceux qui veulent demander à la terre leur vie et leur avenir.

Marc-R. MEUNIER

résolu:

Que la Fédération de l'U. C. C. de Ste-Anne de la Pocatière prie le Conseil général et le congrès général de l'U. C. C. d'étudier l'opportunité d'un amendement aux règlements en vue de prévoir la nomination de plus de deux vice-présidents généraux pour permettre ainsi aux secteurs les plus spécialisés d'être représentés sur l'exécutif et faire en sorte qu'un plus grand nombre de représentations soient faites par les officiers de l'U. C. C.

Diminution de la production des pommes

La première estimation du Bureau fédéral de la statistique établit la récolte de pommes, en 1952, à 12,800,000 boisseaux comparativement à 13,600,000 boisseaux en 1951. Les rendements seront plus élevés que l'an dernier en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique, mais on s'attend à une récolte relativement faible de McIntosh et de Délicieuses dans l'Ontario et le Québec. Il y a diminution en ce qui concerne les rendements de poires, de prunes, de pruneaux et de raisins, mais la récolte de pêches, d'abricots, de cerises, de fraises, de framboises et de mûres Logan seront plus considérables.

Autres résolutions de St-Hyacinthe

En plus des résolutions déjà publiées dans la "Terre de Chez Nous" du 20 août, le congrès de l'U.C.C., tenu à St-Hyacinthe, le 18 août, a adopté trois autres résolutions dont voici le texte:

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. — Attendu que les conditions de vente des produits agricoles sur un marché entièrement libre sont souvent mauvaises pour les producteurs;

Attendu que les activités économiques des diverses classes de la société sont de mieux en mieux organisées et de plus en plus dirigées par les intéressés eux-mêmes;

Attendu que les cultivateurs ne peuvent connaître une sécurité relative convenable sans l'organisation rationnelle de l'écoulement de leurs produits;

Attendu que les autres provinces canadiennes ont déjà accordé à leurs cultivateurs des lois leur permettant d'organiser la vente de leurs produits;

Attendu que les cultivateurs québécois réclament depuis déjà longtemps une loi provinciale leur permettant d'organiser d'une façon rationnelle la mise sur le marché de leurs produits;

Attendu que le gouvernement provincial s'est montré bien disposé dans ce domaine en accordant une commission d'étude des problèmes de vente des produits de la ferme;

On demande au gouvernement de Québec d'accorder aux cultivateurs de cette province une loi de mise sur le marché des produits de la ferme reconnaissant le rôle que doit jouer la profession organisée dans ce domaine.

2. — On demande que le permis de chasse soit porté de \$1 à \$1.25 et que le gouvernement établisse un fond d'assurance, à même lequel il paierait aux cultivateurs les animaux de ferme tués accidentellement par les chasseurs.

3. — Attendu que les revenus agricoles per capita sont faibles;

Attendu que les frais d'hospitalisation, de médecine et de chirurgie sont de plus en plus élevés et que, par conséquent, les



M. Jean-Yves Bigras, réalisateur à la télévision de Montréal, a passé par la radio et la scène avant de se tailler une carrière enviable au cinéma. Bigras s'est joint à CBFT comme réalisateur au début de 1942.

Le coût de la vie à travers le monde

D'après les statistiques fournies par les Nations-Unies, voici quel était l'indice du coût de la vie au mois de mars 1952 dans les pays suivants (par comparaison avec l'indice de 1948 établi à 100):

Canada, 122; Grande-Bretagne, 123; États-Unis, 109; France, 148; Australie, 162; Inde, 103; Suède, 123; Danemark, 122; Norvège, 130; Hollande, 120; Nouvelle-Zélande, 126; Mexique, 141; Suisse, 105; Irlande, 115; Italie, 113.

cultivateurs sont de moins en mesure de les défrayer;

Attendu que d'autres classes de la société peuvent jouir des avantages de l'assurance-hospitalisation plus facilement que les cultivateurs;

Attendu que l'entreprise privée s'est avérée efficace dans ce domaine, mais semble hésiter à assumer seule des risques semblables dans le milieu rural;

On souhaite l'institution d'un système d'assurance-hospitalisation pour les cultivateurs basée sur le principe de la mutualité, mais recevant le concours de l'Etat.

Mort aux mouches!

NOUVEAU PIEGE A SENTEUR MYSTERIEUSE

Attire les mouches à une mort certaine!

Les attrape et les tue par milliers

CONTROL FLUID
BIG STINKY
FLY TRAP

10,000 prises mouches ici!

LE PIEGE COMPLET

comprend un réservoir de 1/2 gallon et une bouteille de liquide attractant, en quantité suffisante pour une saison. \$6.70 franco.

BEACON HOUSE, DEPT. 5,
1311 DUNDAS ST. W.,
TORONTO 2, ONT.

S.V.P. m'envoyer franco... pièges externes complets "Big Stinky" pour mouches, chacun avec une bouteille de liquide attractant pour la saison. J'envoie \$6.70 ch. Garantie de remboursement si non satisfait.

Montant inclus

Nom

Adresse

Prov.

LIBÉREZ-VOUS D'UNE MALENNIEUSE! VOICI UNE PROTECTION POUR VOTRE FAMILLE — VOS ANIMAUX, VOS VOLAILLES. Commandez votre piège externe "Big Stinky" sans retard. Complète avec bouteille de liquide pour seulement \$6.70 payable d'avance. Envoyez chèque ou bon-poste immédiatement. Vous serez surpris de voir comment vos environs seront débarrassés des mouches en un rien de temps. Satisfaction ou argent remis.

METTEZ FIN AUX DOMMAGES ET AUX ENNUIS CAUSÉS PAR LES MOUCHES

COMMANDEZ DIRECTEMENT

AIGUISAGE

AIGUISONS lames, clippers : vaches, moutons, barbers, émet X 35, huile, 50. Ouvrage garanti. Retournez en 24 heures. L'USINE STEWART, AIGUISAGE, 230 PRINCE, SOREL, P.Q.

CULTIVATEURS confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuse à vaches, chevaux, etc., prix 75c la paire, nous réparons tondeuses brisées ou défectueuses, c'est notre spécialité, tout travail est garanti, service rapide. S'adresser : L'USINE STEWART LEE, Pierre-ville, Co. Yamaska, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS ! Nous aiguisons lames de clippers, moutons, barbers à l'huile. Satisfaction garantie. Service rapide. S'adresser à REAL BEAUDOIN, LA BAIE DU FÉVRE, R.R. No 2, CO. YAMASKA, Tél. La Baie.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES : Faites \$50 à \$75 par semaine. Vendez à domicile, articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Écrire à LOUIS HERBÉ, St-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

REPRESENTANTS dans la vente de vêtements sur mesure, de la manufacture à la clientèle. En partie ou plein temps, bas prix, commissions intéressantes. Bel assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non nécessaire, nous vous enseignons. Occasion splendide. DAVENTRY TAILORS, Dept. T., B. P. 515, Montréal.

DEMANDONS cultivateurs gardant porcs à l'année, voulant devenir notre dépositaire dans sa paroisse des porcs PORCINEX pour jeunes porcs, contre diarrhée, anémie, farcin, et comme tonique reconstituant. Spécialité vétérinaire efficace adoptée par plusieurs éleveurs producteurs. Écrivez pour renseignements : Boîte postale 7701, rue Foucher, Montréal, P.Q.

HOMMES, FEMMES, Demandes pour vente à domicile dans Cowansville et Sweetsburg. Beaux profits, travail facile et plaisant. Produits garantis. Aucun risque. FAMILIX, DEPT. D., 1690 DELORIMIER, MONTREAL, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

BETAIL Holstein pur sang enregistré de tout âge à vendre en tout temps. Troupeau contrôlé, accredité et vacciné. Aussi porc Yorkshire. Ferme St-Thomas, Lucien Gauthier, éleveur, St-Thomas D'Aquin.

VACHES et TAUREUX "Holstein" de choix à vendre en tout temps, fraîches vélées ou devant veler sous peu. Betail pur sang Holstein enregistré de toutes catégories. S'adresser à Paul Adam, Beloeil, P.Q. Tél. : 4393.

VERRATS et TRUITS Yorkshire enregistrés classés XXX descendant de parents qualifiés à l'enregistrement supérieur âgés de 5 à 6 mois. GEORGES RICARD, ST-MICHEL, CO. NAPIERVILLE, P.Q.

A VENDRE verrats "Yorkshire" enregistrés classés XXX de mère qualifiée à l'enregistrement supérieur. S'adresser à FERME DES PERES OBLATS, ROUGEMONT, P.Q.

DECORAGE

Produit pour décorer les vases. Traitement pour 12 vases, \$1.00, transport payé. Aussi tous accessoires usage courant chez l'éleveur : écorneur, castrateur, tondeuse électrique, tatouage, etc., etc. Paul Boutet, 319, avenue Walnut, St-Lambert, Cte Chamblay, P.Q.

RENE GRAND-MAISON, commerçant vaches laitières Holsteins, provenant des meilleurs éleveurs d'Ontario peut vous offrir en tout temps des vaches fraîches ou pour entrer bientôt. Pour informations, ST-EUSTACHE, P.Q. Tél. 4331.

A VENDRE en tout temps et toutes quantités à prix avantageux vaches fraîches et à la veille de veler Holstein pures et croisées de provenance d'Ontario. S'adresser à A. SCHNEIDER, ST-PAUL, ILE-AUX-NOIX, Tél. 3213 St-Jean.

VERRATS YORKSHIRE enregistrés classés XXX âgés de 5 à 6 mois de mères qualifiées à l'enregistrement supérieur. Prix modérés. JULES NICHOLS, LA PRESENTATION, ST-HYACINTHE.

A VENDRE vaches Ayrshires nouvellement vélées et devant veler sous peu. Six taureaux de six et sept mois provenant de père et mère qualifiés, accredités, épreuve du sang négative. S'adresser à JOSEPH BOUVIER, LA PRESENTATION, CO. ST-HYACINTHE, P.Q.

HOLSTEIN : Taureaux de 1 et 2 ans enregistrés et de 2 cinq mois non enregistrés, troupeau contrôlé, exempt de tuberculose et brucellose. FERME D. TOUGAS, SABREVOIS, CO. IBERVILLE, P.Q.

A VENDRE 4 taureaux Holstein devant veler d'ici à la fin de septembre. S'adresser à ROLAND GRIQUO, RANG ST-AUGUSTIN, CO. DEUX-MONTS, P.Q.

A VENDRE 50 porcelets de 8 semaines et 30 de 3 1/2 mois. S'adresser à EDGAR OUELLETTE, ST-ALBAN, CO. PORT-NEUF, P.Q.

VINGT TAUREUX Holstein de choix devant veler sous peu. A vendre immédiatement. GERARD LALONDE, RICEVILLE, ONT. Tél. 7-5-1-1.

A VENDRE vache noire et blanche fraîche. S'adresser à OMER FAILLÉ, RANG ST-RAPHAEL, LAPRAIRIE, Tél. : 618-2-2.

CHIEN ST-BERNARD X COLLIE \$6.50. Chienne \$3.00. Policier et Collie même prix. Chien Collie entraîné pour vaches [10.00]. Chienne \$2.00. Chienne de chasse entraînée pour loup et original, 3 ans, \$20.00. Louve \$15.00. Réponse avec timbre affranchi. THOS PETTELL, LYN, ONT.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

TROUPEAU HOLSTEIN comprenant 3 vaches, 2 génisses, 1 taureau, une vache 5 ans amenant 25 août, les deux autres âgées respectivement de 4 et 9 ans amèneront XX vers le 29 novembre. Prière de venir si intéressé. Garantie aucune mamite, ni avortement. S'adresser à JEAN-BAPTISTE BEDARD, 51 AVE DES CASCADES, BEAUPORTVILLE, P.Q.

TROUPEAU AYRSHIRE accredité, passé épreuve sang. Vaches vélant à l'automne. Bœuf un an de mère qualifiée. 400 poulettes de six mois en ponte. S'adresser à ANATOLE DESCHAMPS, 42 NOTRE-DAME, REPENTIGNY, L'ASSOMPTION, P.Q.

HOLSTEIN A VENDRE — Jeunes mâles nés en juin et juillet issus de mères hautement qualifiées en gras et en lait, par un père XX. Autres mâles et femelles naitront bientôt. Prix raisonnable. Accredité et approuvé. S'adresser à PERRAULT FRERES, DRUMMONDVILLE, 5ème Rang, Qué.

A VENDRE

COUPONS EN GROS. Aux magasins et aux "jobbers" seulement. Nous avons le plus grand choix de coupons de tissus aux plus bas prix. Soieries, lainages, cotonnades, nylon. Venez nous voir ou écrivez pour avoir notre catalogue gratis. LA COMPAGNIE ABERTON LEE, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE : COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins, soulèvements bien tissés dans toutes les couleurs pastels, \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 2993 rue Bleury, Montréal.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueurs de 1 1/2 à 3 yds. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpe Spuna, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'échantillon gratuit. Commande d'échantillon d'une lb. \$1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dept. T, 3489, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalent à 12 yds x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleur lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dept. T, 3489 St-Urbain, Montréal.

MIEL PASTEURISÉ produit de première qualité garanti de ne pas surir. Blanc No 1, 25c la lb. etn 4 lbs (12 par caisse) en 30 lbs \$7.00. 20% d'escompte aux épiciers, prix spéciaux aux communautés religieuses et cercles de fermiers. JULIEN LEBEVRE, RIVIERE ST-LOUIS, BEAUCHAMPOIS, P.Q.

UN BON CHEVAL, un four à pain thermos de maison à vendre à de bonnes conditions. S'adresser Eugène Bélanger, Notre-Dame de la Doré, Co. Roberval, P.Q.

COUPONS DE LAINE - 95c LB.

Coupons de laine toutes couleurs, 1/2 lb. verge. 95c la livre, de 1/3 yds 1.60 la lb. Laine à la verge 56" large pour manteaux d'hiver \$2.25-\$2.95 la verge, excellente qualité. GABARDINE tout laine, noire (prix régulier \$6.00) avec des manches \$2.50, serge bleu avec herminette tout laine 56" large, \$2.95 yds. MORCEAUX DE LAINE pour couvre-pieds, 65c la livre. TRICOT CIRCULAIRE toutes couleurs, uni et rayé pour "jackets", "sweaters", \$1.10 la livre. TRICOT CIRCULAIRE diff. largeurs et couleurs pour sous-vêtements, \$1.15 et 1.50 la livre. DOUBLURE de rayonne ou satin en coupons \$1.50 la livre. BALLOTS de coupons de rayonne, crêpe, coton et satin, 5 livres \$4.35, 3 livres \$2.35. COUVERTURES tout laine 60 x 80", rouge, rouge-vert, vert, gris, bleu royal, \$5.25 (prix rég. \$10.00). BAS DE NYLON 51 gauge, 15 deniers, première qualité, 99c, 9 rég. \$1.29. Demandez notre liste de prix gratuite. Pas de frais de poste pour commandes payées d'avance. (Minimum \$5.00) ROSE TEXTILES, 62 est, RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.

SACS EN COTON

SACS de sucre vides, lavés, blanchis, repassés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfaction garantie ou argent remis. Prix: 28c chacun. Nous vendons seulement par douzaines ou par paquets de 50 sacs. 2% taxe en plus pour province de Québec. Demandez notre catalogue GRATUIT de marchandises sèches et de fil à tisser en coton. FOYER D'ECONOMIE, 3682, Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

DIVERS

VOTRE TOIT COULE-T-IL ?

Les vieux toits qui coulent peuvent être remis à neuf avec le lamiante "Elastik Roof Kote". Facile à appliquer. Épargne de l'argent. Transport payé. Renseignements complets gratuitement. DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F., 454 King West, Toronto.

\$50 DE RECOMPENSE

PAIGE CREDIT JEWELLERS offrent \$50 de récompense pour n'importe quelle montre qu'ils ne peuvent pas réparer et garantir pour un an. Un des services de réparation de montres les plus importants et les plus rapides au Canada vite comme l'éclair. La plupart des réparations terminées le jour même. Chaque réparation de montre est vérifiée par le fameux "watchmaster" électronique de PAIGE qui inspecte votre montre comme un cardiographe d'hôpital vérifie votre cœur, et enregistre le fonctionnement sur papier spécial à une seconde près, en 24 heures. Au service des Canadiens depuis 1914. Maltez votre montre à PAIGE CREDIT JEWELLERS, 357 Yonge Street, Toronto. Incluez cette annonce et épargnez 10% XLT.

SACS de sucre et de farine non lavés, 25c. chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 28c. chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31, Station R., Montréal 10.

SOUDEURS — "ARC A SOUDER", 110-120 volts CA, soude, ramolli, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attaches de l'arc métallique et la flamme, les carbones flux tiges, masque. Seulement \$28.50. Garantie d'un an, IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. WELDING MANUFACTURING CO., 239 CR Canal St., New-York City, N.Y.

BOITES A CONSERVES No 2 et 2 1/2. Serresseuses... Extracteurs... Etiquettes. Accessoires avicols. Boîtes à fraises bidons de un gallon à sirop. Contenant pour la tire. DOMESTICS CANNERS SUPPLIES ENRG., 1010 Boulevard Taschereau, Ville Jacques Cartier, P.Q.

GRAND CHOIX de chansons populaires, 10 sous chacune. Aussi. Paroles pour caller 15c. Danses carrées prix \$2.00. Antoine Fortier, St-Zacharie, Québec.

FUMEURS ! FUMEUSES ! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules "ANTI-NICO", épreuves, inoffensives. Traitement complet avec instructions, \$2.10 port payé, ou C.O.D. \$2.34. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

ECOULEMENT DE MANUFACTURE

COMPLETS "Worsted" tout laine, faits sur mesure, non clémentés \$25.75. Complets "Worsted anglas" de qualité, tout laine \$31.75, \$34.75. Complets haute qualité Worsted, pure laine, aussi gabardine \$29.75. Pantalons tout laine \$8.00, \$9.75, \$11.75. Grand assortiment de parades tout laine, \$25.75, \$31.75, \$34.75. Prix en dessous du coût de la manufacture. Mentionner mesures de la poitrine, aisselle, taille, longueur de la jambe, grandeur, pesanteur, couleur préférée, modèle à devant simple ou croisé. Expéditions C.O.D. frais d'envoi payés. Satisfaction ou argent remboursé. ESCORT CLOTHES, DEPT "E", 7240 ST-HUBERT, Montréal.

SPECIAL POUR OUVERTURE DES CLASSES

GABARDINE NOIRE 56 pouces de large pour robes de couvent, 98c la yd. Écrivez pour notre liste de prix gratis. ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103 Blvd St-Laurent, Montréal, P.Q.

SERVICE D'ACHAT. Pour vous aider, nous magasinons pour vous. Nous achetons n'importe quoi et en faisons l'expédition partout. — Écrivez-nous. Service d'achat, Laurentien, 10183 Waverly, Montréal.

REMERCIEMENTS à Marie Reine des Cœurs et Reine de l'Univers pour immense faveur obtenue. S. Valiquette.

MIEL BLANC No 1, pasteurisé ou non. \$6.75 x 35 lbs, \$13.00 par 70 lbs. En caisse de 48 lbs \$9.25. Miel ambré \$8.00 la caisse de 48 lbs. COLONIES D'ABEILLES et rucher complet de 35 colonies avec matériel pour 100 colonies avec ou sans la récolte: aucune offre raisonnable refusée. J.-B. MONTAMBEAULT, BATISCAN, QUE.

ARRETEZ DE FUMER

Des témoignages non sollicités nous parviennent de partout au Canada pour démontrer l'efficacité.

TABAC ELIMINATOR

en délivrant les habitués de l'usage du tabac. Pour brochure gratuite écrire à C. KING PHARMACAL, LTD., BOX 673, LONDON, ONT.

10 vgs flanelette \$2.98. 10 vgs unies ou imprimées en coton ou flanellette \$2.98. Soie blanche 1/2-2 vgs, 47 pouces 2 livres 98, 10 livres \$4.58. Crêpe, taffetas, satin. LISIERES soie mélangée, 20 livres \$1.00, 5 ballots soie 98. Catalogue gratuit No 32 illustré avec nouveaux prix sur fils tissés et laine à tricoter.

Mme I. Schaefer

Boîte 174, Drummondville, P.Q.

INSTITUTRICES DEMANDEES

LA COMMISSION SCOLAIRE DE KIAMIKA demande trois institutrices diplômées, école très confortable. Prière de s'adresser à M. Jérôme Filion, secr. trs., Kiamika, Co. Labelle, P.Q.

INSTITUTRICE DEMANDEE pour école élémentaire, Commission scolaire de L'Annonciation, Oka, Co. Deux-Montagnes. Pour informations, s'adresser à F. HARBOUR, sec.-trs., OKA, B. P. 68, Co. DEUX-MONTAGNES.

LA COMMISSION SCOLAIRE Paroisse de Ste-Scholastique, Co. Deux-Montagnes, demande trois institutrices diplômées. Salaire \$1,200.00. Pour informations, s'adresser à J.-GUY LAFRANÇOISE, sec.-trs.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE de Ste-Anne de Roquemare, Abitibi, demande des institutrices diplômées, salaire \$1,000.00, école confortable, éclairage, électrique, logement à l'école. Pour plus d'informations s'adresser à Amédée Bélanger, sec., C.P. 17, Roquemare, Abitibi, P.Q.

INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée. No 6, école de rang, 25 à 30 élèves, 7 divisions, lère à la 7ème. Salaire \$1,200. S'adresser à LEON GUINDON, SEC., ST-BERNARD DE LACOLLE, CO. ST-JEAN, P.Q.

2 INSTITUTRICES DEMANDEES à STE-JULIE, CO. VERCHERES. Très bon salaire. Logées, chauffées. S'adresser au sec.-trs., Commission Scolaire Ste-Julie, Co. Vercheres, P.Q. Tél. Ste-Julie, No 1.

MACHINES AGRICOLES

BATTEUSES neuves et usagées "Forano" pour livraison immédiate aussi carcans, abreuvoirs, char à litère Jutras. S'adresser à Fernand Lalonde, agent, St-Hermas, Qué., Tél. 9423-1-3.

CHAUDIERES trapeuses complètes avec pulvateur, gobelets trapeurs, tubes, etc., De Laval, International, Perfection, Massey-Harris, Wood, Cockshutt, Co. op. \$35.00 — Doubles \$50.00 OVIDE BROUILLET, L'Assomption, P.Q.

A VENDRE Heuse à blé d'Inde "McCormick Deering", Express sur pneus 30 x 3 1/2. Wagon double ou simple sur bandage, à bon marché. S'adresser à Romeo Deslauriers, Sainte-Agathe des Monts, B.P. 566, Co. Terrebonne, Tél. 407W2.

A VENDRE 11 x 23, silo en bois, tranche à blé d'Inde McCormick (2 ans d'usage). Heuse à blé d'Inde et batteuse Champion. S'adresser à Robert Lamy, St-Gregoire, Co. Nicolet, P.Q.

TRACTEUR Rotodiller à vendre. En parfait ordre. Cause : abandon des affaires. Prix \$350. S'adresser à 355 St-Patrick, Ville Lasalle. Tél. : F1. 6579.

LIEUSE à blé d'Inde marque Froster à Wood ainsi qu'un ensileur à blé d'Inde (coupe-paille). Tout en très bon ordre. S'adresser à Benoit Matte, Neuville, Co. Jortneuf, P.Q.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE avec moteur, 6 pieds \$1,100. PECK-UP-Metallise à audit 8 pieds \$375. Tracteur Farmall A. 3 ans d'usage \$600. ANTONIO LAPORTE, ST-FELIX DE VALOIS, CO. JOLIETTE, P.Q.

A VENDRE batteuse à tréfle Birdsell très bonne condition. Prix raisonnable. Ecrire ou venir voir. LES RR. PP. TRAPPISTES, LA TRAPPE, P.Q.

ENSELEUR MOODY en bon ordre. \$75. YVAN JOLY, 119 BAS DE ST-FRANCOIS, ST-VINCENT-DE-PAUL.

ELEVEUSE A L'HUILE Buckeye, 750 poussins, 6 abreuvoirs, \$25.00. Bicycle Whizzer. V. JASMIN, 681 LACHENAIE, CO. L'ASSOMPTION.

TRACTEUR CASE Modèle 8. — Charrue et herse à disques. Le tout en très bon ordre. ELMER ROBINSON, ST-HENRI DE MASCOUCHE, CO. L'ASSOMPTION.

TRACTEUR 10 x 20 International à vendre, 102 Senior, 6 cylindres, Massey-Harris, 1940, Tracteur Ford, 1950, Tracteur Cockshutt 60, 1942, Tracteur 30 Massey-Harris, 1951. S'adresser à ROGER BERTRAND, 4 BLVD MARTIN, PONT VIAU, Tél. Montcalm 4-3828.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

ON DEMANDE A acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. QUEBEC ENTREPOIT ENRG., 15, Lalemant (coin Dorchester) Québec.

BONNE AIDE générale voulant se faire un chez elle, capable, sérieuse, dévouée, aimant les enfants. Chambre seule. Très bon salaire à personne qualifiée. Ecrire détails, capacités, âge, famille, expérience, références. Mme. A. GAGNON, 3769 Ave GREY, MONTREAL.

ON DEMANDE un couple pour travailler sur une ferme à Beloeil sur Richelieu, les deux pouvant traiter les vaches, place permanente. S'adresser à ANTOINE FONTAINE, 750, RUE HOTEL-DIEU, ST-HYACINTHE, P.Q. Tél. 4-4585.

POUSSINS - POULETTES

A VENDRE poulettes grises de 7 mois, pesant 6 livres et plus en pleines pontes. S'adresser à Hubert Sauvé, Rang Du Milieu, Valleyfield, P.Q.

POULETTES de 8 semaines à 6 mois race P.R.B. Hybrides et Light Sussex. Livrables à St-Antoine. Prix sur demande. Couvoir coopératif Saint-Antoine, Co. Vercheres, Th. Marchessault, ger.

POUSSINS D'UN JOUR, aussi en croissance, 2 et 3 semaines. Dindons 2, 3, 4 et 5 semaines, non-sexés. Prix très bas. Poussins Broiler spécial, poulettes plus âgées. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.

A VENDRE 100 belles poulettes Rock Barré de 4 1/2 mois, pesant de 5 à 6 lbs à \$2.10 chacune. S'adresser à OCTAVE CHICOINE, BELOEIL, RUISSEAU, CO. VERCHERES, P.Q.

POUSSINS D'UN JOUR, aussi en croissance, 2, 3 et 4 semaines, non-sexé, poulettes, cochers. Tous de pure race, dindonneaux, Bronze, 2, 3, 4 et 5 semaines, non-sexé, dindes et dindons à des prix extrêmement bas. Poussins Broiler, poulettes plus âgées. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.

BELLES POULETTES certifiées Hybrides noires ou rouge, 11 semaines \$1.10, 3 mois \$1.35, 4 mois \$2.00. Transport payé à votre Station, envoyez 10% avis la commande. S'adresser à E. A. MORIN, ST-CAMILLE, CO. BELLECHASSE, P.Q.

A VENDRE 200 belles poulettes provenant de troupeaux A certifiées, 600 New Hampshire 6 1/2 mois en ponte à \$2.50 chacune. 800 Light Sussex de 5 1/2 mois à \$2.25 chacune. 400 Plymouth-Rock grises de 5 1/2 mois à \$2.25 chacune. S'adresser à MARCEL GLOULEAU, COTE DES PERRONS, STE-ROSE, CO. LAVAL, Tél. Ste-Rose 2870.

A VENDRE 800 poulettes Plymouth Rock Barré, Agé de 4 1/2 mois au prix de \$2.00 chacune. S'adresser à ARCADE PAQUETTE, R.R. No 1, ST-JEROME, RANG STE-MARIE, TEL. 3052.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINIES PARCHEMIN. SERVICE UMEME JOUR. Films développés, imprimés, 30c. IMPRESSION 4c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt L, Montréal.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun. Impressions n'importe quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratis avec chaque commande de 40c. STUDIO RAPIDE, Dépt. "C.N." Station E., Montréal.

REMEDES

ETES-VOUS CHEVES? Nouveaux lévepoids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(suite de la page 16)

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laisser souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui, Messieurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, soufflé, etc. La MIXTURE YOR a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de \$1.10 frais de transport compris. YOR CHEMICAL & CIE, Estcourt, Témiscouata.



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du soufflé, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie.

par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THOS-LA GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

DIARRHÉE avantageusement enrégée chez jeunes porcs avec Porcaline. Bas prix de \$4.00 pour traiter 20 porcs. Exigez Porcaline de votre marchand de moulées ou commandez directement. **ANIMAL MEDICINE DES DOCTEURS MOFFETTE**, 653, rue Villard, Montréal, P.Q.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dépt 200, Preston, Ont.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin du fœtus, de la peau \$1.25 la boîte. Abbaye des Pères Cisterciens, Rougemont, Qué.

TERRES A VENDRE :

TERRE A VENDRE : 186 arpents réparables comme suit : 10 arpents, sucrerie environ 500 érabes, bien équipée avec tous les accessoires. 40 arpents de savane comprenant différentes sortes de bois tels que cèdre, épinette blanche et rouge, frêne et orme. 136 arpents cultivables. S'adresser à **DION & FRERES INC.**, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q. No de téléphone 4274.

TERRA VENDRE 160 arpents, 3 milles du village. Chemin ouvert à l'année. Électricité, 300 pommiers, sucreries 3 000 vases, animaux et rouler s'adresser à **Henri-Julien Laplante**, Ste-Christine, Co. Bagot, P.Q.

TERRE A VENDRE — 100 acres, située 1/4 mille du village de La Reine, 70 acres, bonne culture, bien clôturée, bien entretenue. Ecurie-grange 35 x 55 pi., fondations en béton, eau courante, abreuvoirs pour animaux. Grande maison 14 appartements intérieur, extérieur bien fini, cave ciment, eau à la chaudière aux deux étages. Éclairage électrique dans toutes les bâtisses. Autres dépendances. A vendre avec ou sans rouler. Bonnes conditions à prompt acheteur. **OVILA LADOUCEUR**, La Reine, Abitibi.

A VENDRE TERRE 200 arpents, 100 arpents cultivables, 100 en forêt, avec ou sans rouler. Prix raisonnable. Cause maladie. **ALFRED GAUVREAU**, STE-ANNE DES PLAINES, R.R. 1, TERRE-BONNE, P.Q.

TERRE A VENDRE de 100 arpents non bâtie. Terre 200 arpents bâtie ou les deux en bloc, à Lanoraie. 8013 rue St-Denis, Montréal.

A VENDRE 2 fermes 130 et 120 arpents. Avec rouler au complet et permis pour expédier lait à Montréal. Paroisse Ste-Martine, Co. Châteauguay, bord rivière Châteauguay et rang St-Joseph. Aussi un moulin à scie, maison et grange. S'adresser à **André & Jos. Laberge**, Case 27, Primeauville, P.Q.

A NAPIERVILLE, belle terre 175 arpents, 140 en culture, 35 en jeune bois, bien bâtie, maison, grange, silo, chambre à lait avec frigidaire, électricité, eau, téléphone ainsi que tous les instruments aratoires avec tracteur, chevaux, vaches, etc. Installé pour expédier le lait à Montréal, à 3 milles du village, route ouverte à l'année. Vendrait avec ou sans rouler à prix très raisonnable (pas d'agent). **HERVE JANNELLE**, NAPIERVILLE, RANG-DOUBLE, P.Q.

TERRE A VENDRE 120 arpents culture avec rouler, tracteur 102 senior, etc., 17 têtes, grange et silo, 2 maisons. Pour cause succession. S'adresser **FERNAND CASAVANT**, DELOEIL STATION, P.Q.

TERRE A VENDRE bien bâtie, située près rivière Yamaska à 1 1/2 mille du village, 90 arpents. Avec ou sans rouler. Vente cause de maladie. S'adresser à **Arthémis Paquette**, St-Césaire, Co. Rouville, P.Q.

A BROMPTONVILLE à 10 milles de Sherbrooke, terre de 100 arpents avec ou sans rouler, près de l'église et l'école, électricité, eau courante, grande maison, grange avec 75 tonnes de foin, bois chauffage, téléphone, chemin ouvert pour auto l'hiver, parcours de lait Carnation. Prix raisonnable. S'adresser à **JOSEPH BLAIS**, R.R. No 1, BROMPTONVILLE, P.Q. Tél. Sherbrooke 25843.

TERRE A VENDRE 1 mille de la ville voisine, 2 milles de l'école. 50 pommiers et plusieurs autres arbres fruitiers, belle grande maison, électricité et eau courante dans toutes les bâtisses. S'adresser à **EUGENE DESLOGES**, C. 163, Acton Vale, Qué.

TERRE A VENDRE 160 arpents, 120 cultivables, avec ou sans rouler. S'adresser **OMER PHARAND**, ST-HERMAS, R. R. No 1, DEUX-MONTAGNES, P.Q.

BONNES TERRES A VENDRE Pas d'agents. S'adresser à : **LA FEDERATION DE L'U.C.C. DE NICOLET**, C.P. 173, Nicolet, P.Q. Tél. : 396.

Nouveau genre de certificat R.O.P.

Il est possible de fournir maintenant aux propriétaires de troupeaux soumis au contrôle laitier un nouveau type de certificat de performance qui devrait représenter pour ses éleveurs une importance plus grande, selon M. J.-A. Steele, inspecteur en chef du contrôle de la production (bovins) à Ottawa.

Dans le passé, lorsqu'une vache avait terminé une épreuve, le propriétaire de troupeau recevait un certificat sur lequel étaient indiqués les détails du relevé pour cette vache particulière. A la fin de chaque épreuve subséquente, un nouveau certificat était émis si l'animal obtenait la production minimum exigée par l'association en cause.

Le nouveau certificat est cumulatif en ce sens qu'il indiquera tous les relevés pour chaque vache en commençant par le premier et en terminant par le dernier, et lorsque la vache sera parvenue au terme de sa production à la fin de sa vie, le certificat indiquera la production complète pour toute la période.

Ce nouveau type de certificat devrait être bien vu des éleveurs et des personnes qui travaillent à l'amélioration des bovins laitiers car un nombre de plus en plus grand de ces gens reconnaissent l'importance d'une production vie entière plutôt que d'une production individuelle annuelle.

Ce type de certificat est conforme aussi aux sentiments de la Commission consultative du Contrôle de la production. A l'heure actuelle, tous les propriétaires de troupeau n'ont pas reçu ce nouveau genre de certificat pour les vaches ayant complété leurs relevés de production, mais le nombre préparé augmente de jour en jour et, avant longtemps, on s'attend que ce nouveau certificat sera le seul à être distribué. Cette modification n'entraîne pas de frais additionnels.

Le fondateur du...

(suite de la page 5)

Hyacinthe, circonscription qu'il représentait à l'Assemblée législative, jusqu'en 1912.

M. Bourassa abandonna la politique provinciale en 1912, afin de pouvoir se consacrer entièrement à l'œuvre du Devoir, qu'il avait fondée le 10 janvier 1910.

Le fondateur du Devoir resta en dehors de la politique électorale jusqu'en 1925, alors que, cédant aux sollicitations répétées de ses anciens électeurs de Labelle, il accepta de poser sa candidature à l'élection fédérale de l'automne 1925. Il y fut élu par une majorité considérable, et aux élections qui suivirent, en 1926, il remporta la victoire par une majorité de plus de 6.000 voix, sur ses deux adversaires.

En 1930, l'électorat de Labelle réalisait M. Bourassa par acclamation.

M. Bourassa avait abandonné la direction du Devoir, en octobre 1932.

M. Bourassa a passé ses dernières années dans une retraite presque complète à sa résidence d'Outremont.

Il y a quelques jours, S.E. Mgr Léger, archevêque de Montréal, avait rendu visite à M. Bourassa.

Lui survivent, trois fils et trois filles, quatre petits-enfants, une bru, ainsi qu'un neveu et une nièce. Ce sont : M. Jean Bourassa et les RR.PP. François et Bernard Bourassa, membres de la Compagnie de Jésus; ses filles : Anne, Marie et Jeanne Bourassa; sa bru, Mme Jean Bourassa (Georgine Berthiaume); ses petits-enfants :

Thérèse, Jeanne, Joseph-Henri et Marie-Paule; son neveu, M. Henri Chauvin et son épouse, Mme Chauvin, ainsi que leur fils Guy, et la Rév. Soeur Marguerite du Sacré-Cœur des RR.SS. de l'Immaculée-Conception.

M. Bourassa avait perdu un fils, Paul, décédé le 9 octobre 1951, et la dernière de ses sœurs, Odine, est décédée en décembre 1951. Son épouse (Josephine Papineau), fille de Godefroi Papineau, est décédée en 1919.

Les funérailles auront lieu demain (jeudi), en l'église St-Germain d'Outremont.

Diligence pour le transport du grain

Dans une entrevue sur les perspectives pour le transport de la récolte record de l'ouest canadien, M. J. R. M. MacMillan, vice-président du Canadien National pour la région de l'Ouest, a déclaré que, le 31 juillet, d'après un relevé fait aux gares situées le long des lignes du réseau national, la récolte de l'Ouest avait atteint un sommet sans précédent de plus de 340 millions de boisseaux.

"Pour transporter cet immense volume de grain, plus de wagons que par les années passées ont été gardés dans l'ouest canadien", a dit M. MacMillan. "Notre moyenne mensuelle de chargement aux éleveurs ruraux pour une période de douze mois, lors de la récolte de l'an dernier, a été de 13,493 wagons et il est intéressant de rappeler que la moyenne transportée par wagon était de plus de 1,900 boisseaux."

"En dépit de ce fait, il y avait le 1er août, 65,000,000 de boisseaux en réserve dans les éleveurs sur les lignes du Canadien National, comparativement à 34,000,000 il y a un an."

Le Canadien National a, dans l'ouest canadien, plus de 2,000 wagons-marchandises de plus que l'an dernier", a ajouté M. MacMillan.

Les clubs 4-H ont planté plus de 92,000 arbres en l'espace de 12 mois

C'est ce qu'a révélé le secrétaire général de ce mouvement, M. Jules Breton, à l'ouverture du dixième congrès de cet organisme qui vient d'avoir lieu à Montréal.

"Les activités les plus importantes de vos clubs, celles qui concernent directement l'arbre, a déclaré M. Breton, ont été à l'honneur au cours de l'année écoulée. Vous avez planté 89,170 arbres pour fins de reboisement, 2,700 pour fins d'embellissement; vous avez distribué près de 300,000 graines à travers la province pour favoriser le reboisement; 8 clubs ont entrepris l'organisation élaborée de pépinières devant servir à alimenter les organisations qui voudront s'occuper de reboisement. Cela signifie que dans une couple d'années, des milliers et des milliers de petits plants pourront être distribués par les clubs 4-H pour fins de reboisement."

Les travaux de sylviculture ont également été à l'honneur durant l'année. Douze clubs au moins, d'après les rapports compilés au bureau central, ont travaillé à l'amélioration de boisés faisant partie de leur besogne ou étant la propriété de cultivateurs. Trois clubs ont acquis de façon définitive leur bocage cette année, ce qui porte à 18 le nombre des clubs qui

possèdent leur bocage."

M. Breton a signalé de plus que 10,000 cartons d'herbier, qui reposaient au début de l'année sur les tablettes de nos magasins avaient tous disparu à la fin de juillet. Cela signifie qu'au moins 500 jeunes travaillent de façon sérieuse à la confection de leur herbier 4-H.

Ajoutons à cela six campements pour les jeunes filles et trois pour les garçons, des sessions d'étude spéciales en collaboration avec la faculté d'arpentage de la province. Quatre concours ont fait affluer au bureau central pas moins de mille réponses. On a tenu en outre 200 excursions d'étude en forêt. 430 jeunes ont obtenu cette année de nouveaux grades dans leurs clubs respectifs. Douze clubs ont organisé des expositions. Il y eut enfin 390 conférences et 10 festivals forestiers.

En terminant son rapport, M. Breton se dit convaincu que les clubs 4-H du Québec, non seulement ont magnifiquement répondu à ce qu'on attendait d'eux, mais que, le passé étant garant de l'avenir, il convient d'écrire que cet organisme, après dix années de vie, est plus vigoureux que jamais et prêt à assumer de nouvelles tâches.

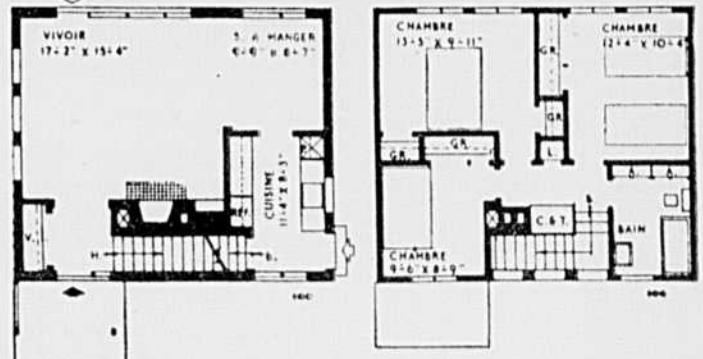
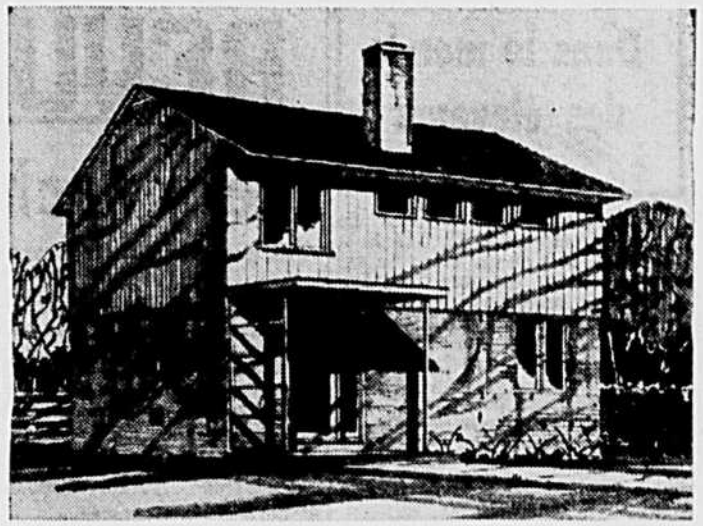
Dix-sept wagons de céréales déraillent

Dix-sept wagons d'un train de marchandises roulant vers l'est, contenant surtout de l'avoine et de l'orge, ont déraillé, sur la grande ligne du Canadien National, à 23 milles à l'ouest de Pembroke, annonçant les autorités du Canadien National.

Ce déraillement endommagea la voie et il fallut détourner les convois subséquents autour de Pembroke.

Les Anglais achètent du bacon danois

Des négociateurs danois et britanniques ont conclu ces jours derniers un accord valable pour deux ans en vertu duquel la Grande-Bretagne achètera 90 pour cent au moins du surplus exportable de bacon du Danemark. En 1951, le Royaume-Uni a importé 34 pour cent de son bacon du Danemark. Le prix fixé, au début, est de \$35.35 les cents livres.



MODELE 500: Les tendances modernes de l'habitation résidentielle semblent vouloir réduire les divisions intérieures et cette maison de deux étages, conçue par l'architecte Henry Fliess, de Toronto, en est un bon exemple. Une très grande partie du rez-de-chaussée est consacrée au vivoir-salle à manger faisant face à l'arrière afin d'assurer plus d'intimité et de lier le jardin à la maison. La disposition moderne de la cuisine et l'accès facile au sous-sol par l'entrée de service sont deux autres particularités intéressantes de ce modèle de maison. Les dimensions extérieures sont de 27 pieds 2 pouces par 22 pieds 10 pouces, procurant une superficie de plancher de 1,240 pieds carrés. Le cubage total est de 17,204 pieds cubes. On peut obtenir les épreuves de ce plan numéro 500, à un coût minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



Ole Olsen et Chic Johnson sont reconnus dans l'univers comme des as de la loufoquerie, de la drôlerie et de la blague amusante. Ils se chargent de faire rire tous les spectateurs au Colisée de Québec, du 29 août au 7 septembre. C'est le plus grand spectacle du genre au monde. La réputation de ces comiques n'est plus à faire et celle des "Skating Vanities" est solidement établie.

Dans le monde des éleveurs

par
Vic Pelchat, agronome

Dans la rubrique "Criblures" de la semaine dernière, M. Geo. Noël Fortin écrivait ce qui suit: "Il est impossible de mesurer l'étendue des pertes subies par les cultivateurs à cause de la fièvre aphteuse. On en aura seulement une idée si l'on sait que le prix du bœuf a baissé d'environ 20 pour cent, et celui du porc, de 22 pour cent; qu'une cinquantaine de mille têtes de bétail laitières n'ont pu être exportées aux États-Unis, alors que la production laitière était déjà excédentaire."

Jusqu'à maintenant, on a rien dit au sujet des moutons et des agneaux; on ne s'attendait pas, tout particulièrement dans l'est du pays, que les mauvais effets de la fièvre aphteuse puissent avoir des répercussions sur le marché ou le commerce de cette espèce animale. Cependant, voici qu'en ces dernières semaines, les prix de l'agneau ont culbuté avec une grande rapidité; ce qui a pris tous les éleveurs de moutons par surprise et, croyez-moi, pas seulement eux...

Cet automne, jusqu'à quel niveau les prix descendront-ils? C'est là une question à laquelle il est impossible de répondre. Est-ce que le gouvernement établira un prix minimum? Je l'ignore absolument. Est-ce que la fièvre aphteuse est seule responsable d'une chute aussi rapide des prix? Non, il y a aussi d'autres raisons. Premièrement, disons qu'au moins 80 pour cent des agneaux produits dans le Québec sont livrés à l'abattage dans l'espace de 8 à 10 semaines. Une aussi mauvaise répartition des expéditions d'agneaux pour l'abattage crée déjà un véritable problème car nous, Canadiens, ça nous prend 365 jours pour réussir à consommer la quantité formidable moyenne de 2.9 livres d'agneau et de mouton par tête. Pour ce qui est de la consommation d'agneau et de mouton par les Canadiens français, je crois qu'elle n'atteint même pas la moyenne d'une livre par tête, annuellement.

La consommation est donc bien loin de se faire au même rythme que les livraisons pour l'abattage; il faut entreposer et ceci constitue un véritable jeu de hasard car, si on sait ce que coûte l'agneau qu'on envoie à l'entreposage, on ne sait pas ce que l'on pourra obtenir dans 4, 5 ou 6 mois. Cette année, à cause de l'embargo imposé par les États-Unis, il est impossible d'exporter de l'agneau dans ce pays et, en conséquence, il sera assez difficile, je crois, d'en sortir à moins d'entreposer des quantités considérables.

Je crois donc que tous ces facteurs réunis sont la cause d'une chute rapide des prix en ces dernières semaines; à la mi-juillet, \$35 et \$36 le cent livres et, la semaine dernière, \$25 et \$26, et ces prix étaient payés seulement pour les meilleurs.

Depuis quelques années, les agneaux se vendaient pour bien dire sans classification, bons et mauvais, agneaux chatrés et béliers étaient vendus dans un même lot à un prix moyen intéressant. On a pu penser que ça durerait toujours ainsi, mais je crois que les beaux jours de la vente facile et des bons prix, sans classification, sont maintenant passés. Ceux qui, sans nous le dire en face, nous envoient promener avec nos recommandations, auront sans doute la chance, dès cet automne, de pouvoir calculer ce que leur négligence et la sourde oreille à nos conseils peuvent parfois leur coûter.

Déjà, à Toronto, les béliers doivent subir un rabais de \$1.00 et il se peut fort bien que, cette année, Montréal suive l'exemple de Toronto et qui sait si on ne reverra pas de nouveau les rabais de \$2.00 sur les béliers. Que dire maintenant du prix des agneaux communs "culs"? Dans les conditions présentes, les acheteurs ne veulent pas savoir de "culs" et, par les prix payés la semaine dernière, tout semble indiquer que les agneaux classifiés dans cette catégorie seront très sévèrement pénalisés. En conséquence, il n'y a rien pour satisfaire aux exigences d'une solution si on veut

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payé lundi, le 1er septembre, aux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Porcs abattus	
A	26.00
B1	25.60
B2	25.35
B3	25.00
C	24.00
D	23.75
Légers	24.00
Lourds	23.50
Extra-lourds	18.00-21.00
Semi-castrats	19.50
Truies	15.00-16.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix	17.50-
(Type à boucherie)	
Bonnes	15.00-16.50
(Type laitier)	
Moyennes	14.00-15.50

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Coopération Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; Rodolphe Tasse, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22, (Wilbank 6363).

Communes	12.00-14.00
(cutters)	9.00-11.00
(canthers)	6.00- 9.00

Taureaux	
Choix	17.00-
Bons	14.00-16.00
Communes	10.00-13.50

Veaux de lait

Bons et choix	27.00-29.00
Communs et moyens	20.00-27.00
Veaux d'herbe	14.00-17.00
Veaux d'un an	11.00-13.00

Moutons

Vieux moutons	6.00-14.00
Agneaux:	
Choix	28.50
Bons et moyens	25.00-27.00
Communs	15.00-20.00

Taures

Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	17.00-21.00
Communes	11.00-17.00

Bouvillons

Bons et choix	25.50-26.00
mélancés	20.00-24.50
Moyens	20.00-24.50
Communs	15.00-20.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant mardi le 2 sept. inclusivement

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	45c-50c
A	44c-49c
B	35c-39c
C	27c-32c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	37c-40c
A	37c-39c
B	31c-33c
C	22c-28c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	36c-39c
A	36c-38c
B	29c-34c
C	20c-25c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	36c-41c
A	36c-40c
B	30c-35c
C	20c-25c

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	34c-35c
A	32c-35c
B	30c-33c
C	23c-24c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	31c-33c
A	30c-32c
B	28c-30c
C	19c-22c

Prix du beurre et du fromage

Mardi dernier, le 2 septembre 1952, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 58½ cents. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le prix du fromage à la même date s'établissait à 28½ cents.

obtenir au moins un prix convenable et c'est de vendre les agneaux seulement lorsqu'ils sont en cages du marché, soit à un poids variant de 80 à 100 livres selon la race ou le croisement, et possédant un fini convenable.

Il ne faut jamais oublier qu'il en coûte autant de produire des animaux de mauvaise qualité que d'en produire de bons et il arrive souvent que la marge de prix existant entre les deux catégories, bons et communs, constitue le profit que vous pouvez réaliser avec certaines productions animales.

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(Moins de 4 livres)

Spécial	30c
A	28c
B	25c-27c
C	15c-20c

Jeunes dindes (Moins de 18 livres)

A	52c-54c
B	50c-52c
C	40c

(Plus de 18 livres)

A	49c-51c
B	46c-48c
C	40c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus	24c-26c
De 4 à 5 livres	20c-24c
Moins de 4 livres	18c-20c

Poulets

5 livres et plus	32c-35c
De 4 à 5 livres	28c
De 3 à 4 livres	30c
Moins de 3 livres	30c-33c

Jeunes dindes

Moins de 18 livres	40c
Plus de 18 livres	38c

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture, Bureau des inspecteurs, 434-A, Place Jacques-Cartier, mercredi, le 3 septembre 1952.

Montréal, Marché Bonsecours: Ces prix sont sans les contenants.

POMMES — Duchesse: belles, \$1.25-1.50; "C", \$1.00; Melba, \$3.00-\$3.50 le minot.

BLEUETS — \$7.00 le cageot de 32 pintes.

AUBERGINES — \$2.00-2.25 la douzaine.

BETTERAVES — 35 cents le paquet d'une douzaine; \$1.25 par 50 livres.

BLE D'INDE — Beau, 25 à 30 cents; petit, 15 à 20 cents la douzaine.

BROCOLI — \$1.50 la douzaine de paquets.

CAROTTES — 30 à 35 cents la douzaine; \$1.00-1.25 par 50 livres.

CELERI — \$0.90-\$1.00 la douzaine; petits, 60-75 cents.

CHOUX — \$0.90-\$1.00 la douzaine; \$1.25 par 50 livres.

CHOUX ROUGES — \$2.00 la douz.

CHOUX DE BRUXELLES — \$8.00 le cageot de 32 pintes.

OEUFS

Semaine finissant mardi le 2 sept. inclusivement

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés (caisses gratuites)	
Extra gros	58c-59c
A-Gros	58c-59c
A-Moyens	49c-51c
Petits	35c-36½c
B	39c
C	29c

Prix aux producteurs à Montréal Oeufs non classés (caisses retournées)

Extras gros	51c-55c
A-Gros	54c-55c
A-Moyens	46c-48c
Petits	32c-33c
B	33c-35c
C	20c-25c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (en vrac)

Extra gros	61c-67c
A-Gros	60c-66c
A-Moyens	52c-54c
Petits	38c-41c
B	40c-43c
C	30c-35c

Prix aux détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra gros	70c-74c
A-Gros	69c-73c
A-Moyens	60c-66c
Petits	45c-50c
B	46c-49c
C	33c-40c

CHOUX-FLEURS — Beau, \$2.50-3.00 la douzaine; moyen, \$1.50-1.25.

CONCOMBRES — \$1.00-\$1.50; petits, \$2.00 le minot.

COURGES — \$1.00 la douzaine.

RUBBERSQUASH — \$2.00-\$2.50 la douzaine.

PEPPERSQUASH — \$1.00 la douz.

EPINARDS — \$1.25-1.50 le minot.

FEVES — \$1.25-1.50 par 20 livres.

LAITUE — \$1.50-2.00 le cageot.

MELONS — \$2.50-3.00 le cageot de 18 à 24.

NAVETS — 50-60 cents la douzaine; \$1.00-1.25 par 50 livres.

OIGNONS — Echalotes, 60 à 65 cents la douzaine; gros, 50 à 60 cents la douzaine; \$2.25-2.50 par 50 livres.

PANAI — 35 cents la douzaine.

PATATES — \$3.00-3.50 par 75 liv.

PERSIL — 35 à 40 cents la douz.

PIMENT — Vert doux, \$2.00; piment-tomate, \$3.00-3.50 la boîte; gros rouge fort, \$1.00 le panier de 6 pintes.

POIREAU — 40 à 60 cents la douz.

RADIS — 25 cents la douzaine.

TOMATES — 50 à 75 cents pour les rouges communes; les belles, \$1.00 à \$1.25; les roses d'automne, \$1.25-1.75 la boîte.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Il fut offert en vente, mardi le 12 septembre, 785 bovins, 1343 veaux, 900 agneaux et moutons et 3329 porcs.

Les arrivages moins nombreux de bovins comprenaient plus de 160 bouvillons et vaches de bonne qualité qui n'avaient pas été vendus la semaine dernière. Mardi, la demande était de beaucoup meilleure que la semaine précédente et toutes les catégories se vendirent de 50 cents à \$1 plus cher.

Les meilleurs lots de bouvillons ont rapporté \$26, tandis que les meilleures vaches de l'Ouest se sont vendues à \$17.50. La bonne vache laitière locale se vendait de \$15 à \$16.

Les veaux se sont vendus facilement à la suite d'une bonne demande, soit \$1 de plus que la semaine dernière. Les bons veaux de lait, pesant 150 livres, et plus valaient de \$27 à \$29, avec quelques choix à des prix aussi élevés que \$30.

La demande fut bonne pour les agneaux qui se vendirent de \$24 à \$27 pour la plupart. Un lot de choix venant de l'Abitibi a rapporté \$28.50.

Les porcs de la catégorie A sont toujours à des prix stables, se vendant à \$26. Les truies valaient de \$15 à \$16.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le marché des oeufs a affiché une tendance accommodante au cours de la dernière semaine, fléchissant de 2 à 3 cents la douzaine, par suite du peu d'empressement des commerçants à s'approvisionner d'avance. Les A-gros et les A-moyens ont été l'objet d'une demande passable, mais les A-petits ont langui, ceux-ci étant délaissés des acheteurs. Bien que les offres soient très peu nombreuses aujourd'hui, le marché ne manifeste aucune tendance définie et les cours sont nominaux.

Le marché des volailles abattues est plus ferme à l'endroit des poulets à griller qui, rares, jouissent d'une bonne demande. Les arrivages de poulets ont augmenté quelque peu, mais elles trouvent facilement preneurs à des prix stables, grâce à la demande soutenue dont elles sont l'objet. Il n'arrive guère de poulets de bonne qualité pesant plus de 6 livres.

Les livraisons de volailles vivantes, considérables cette semaine, se composent en majorité de poulets quoique les poulets soient passablement nombreux. La qualité de ces derniers marque une amélioration. Les prix sont très fermes en ce qui a trait aux poulets à griller, et soutenus quant aux autres oiseaux. Les récepteurs des premiers ne répondent pas aux besoins.

Les prix des pommes de terre

Mardi, le 2 septembre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand: Blanches du Québec

nouvelles	\$3.00-\$3.50
Blanches du N.B. (75 livres)	\$3.65-\$3.75
Patates de l'Alberta (100 livres)	\$4.35
Patates de l'Idaho (100 livres)	\$4.90

L'U.C.C. développera...

(Suite de la première page)

campes de bûcherons. Ils savent très bien que nos gens sont désarmés lorsqu'ils sortent des cadres protecteurs que sont la famille et la paroisse. Ils envoient donc des leurs dans les chantiers. C'est alors qu'on commence à entendre des idées nouvelles. Des jeunes de chez nous iront répéter innocemment — comme cela s'est fait dans la Gaspésie — que "les évêques, les prêtres sont payés par la compagnie pour dominer les bûcherons". Ou encore, ils feront tout en leur pouvoir pour faire baisser la religion. Dans un camp, l'hiver dernier, où il y avait une soixantaine de bûcherons canadiens-français et neuf Allemands catholiques, seulement 25 ont suivi la mission, dont les 9 Allemands en bloc... Il y a donc eu un certain travail de fait en sous-main pour éloigner les autres du prêtre. Ce sont là des faits, et ils démontrent que le danger communiste en forêt est réel.

Les bûcherons qui "tombent dans le panneau" ne sont pas à blâmer. C'est à nous de les empêcher, dit le R.P. Lacasse. Et puisque que ce sont tous les cultivateurs ou fils de cultivateurs, les autorités religieuses chargent l'U.C.C. de cette tâche dont elle s'acquitte par deux moyens principaux: les chantiers coopératifs et la convention collective de travail. Mais ce qui est encore plus à craindre que le danger communiste, c'est l'apathie des bons, l'inertie des catholiques. Qu'ils suivent le conseil donné encore récemment par S.S. Pie XII demandant que tous les catholiques s'arrêtent et considèrent avec une résolution digne des grands moments de l'histoire pour voir quelle décision prendre et quoi faire contre les forces du mal. L'orateur laisse son auditoire avec le tableau de ce qui se passe dans les pays dominés par les Russes, pays qui, il n'y a pas si longtemps, étaient libres et se croyaient invulnérables du fait qu'ils avaient une population catholique en grande majorité. Il est plus facile d'unir nos efforts aujourd'hui et de faire des sacrifices pour empêcher que ce soit là notre sort, que cela le serait de se débarrasser du joug communiste.

LES ELECTIONS

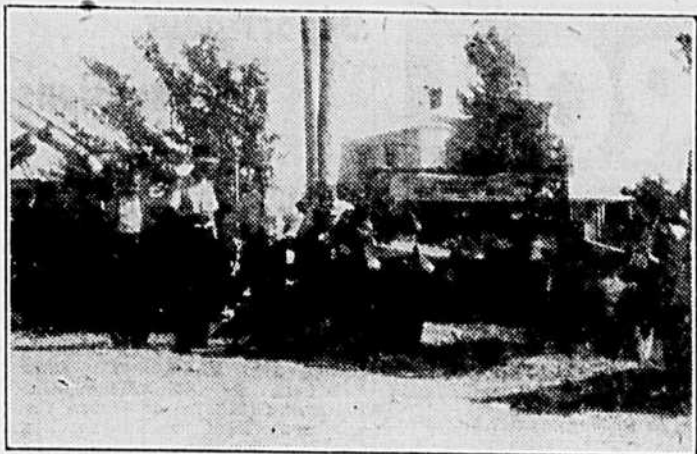
Après cette allocution, la séance est ajournée pour le dîner servi au réfectoire du collège de Ste-Anne. A leur retour à la salle, les délégués procèdent aux élections. Tous les officiers sont réélus. Ce sont MM. Félix Bélanger, de Ste-Anne, président; Théophile Bernier, du Cap St-Ignace, vice-président; Ant. Drouin, de St-Just, Ray. Blais, de Berthier, Ernest Pelletier, de St-Marcel, Simon Fortin, de St-Jean-Port-Joli, Aurèle Pelletier, de St-Pascal, Alph. Lapointe, de St-André, et Roger Blondeau, de Ste-Hélène.

DEBAT SUR LA COTISATION

On sait qu'à tous les congrès diocésains, cette année, les membres de l'U.C.C. sont invités à se prononcer sur une suggestion du comité exécutif de l'U.C.C. à l'effet de fixer la cotisation à \$5 pour tous les membres, y compris les fils, et de la séparer de l'abonnement à "La Terre de Chez Nous", proposition qui reviendra devant le congrès général de Montréal, au mois d'octobre. Jusqu'à présent, deux congrès, ceux des Cèdres (Valleyfield) et de St-Hyacinthe, se sont prononcés contre la modification, tandis que trois autres l'ont acceptée, soit Rimouski-ouest, Rimouski-est et Ste-Anne-de-la-Pocatière. A Ste-Anne, la proposition a été approuvée, mais avec une légère variante. On demande que la cotisation des fils de membres demeure à \$2 par année, à condition que l'organisation centrale trouve un moyen d'identifier ces membres spéciaux afin qu'on puisse facilement régulariser leur situation s'ils en viennent à faire partie d'un chantier coopératif ou d'un chantier couvert par une convention collective de travail, car alors il est requis que le bûcheron soit membre régulier et en règle de l'U.C.C.

M. J.-R. PELLETIER

Le régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne repasse quelques aspects de l'agriculture herbagère dans la province de Québec. Il note tout d'abord



L'une des principales innovations depuis une couple d'années dans les expositions locales, c'est le grand déploiement d'instruments aratoires modernes. On montre ici, à l'exposition agricole de l'île-Verte, un épandeur d'engrais démontable Cobey. La démonstration est faite par M. Roger Gagnon, agronome, et la machine est fournie par la Coopérative agricole de Trois-Pistoles.

(Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

bord une série de faits qui militent en faveur de l'adoption de ce système. Du point de vue strictement agronomique, dit-il, l'agriculteur québécois a raison de se tourner vers l'agriculture d'herbages de préférence à la culture des grains, parce que ces grains, il peut les acheter à l'extérieur et ils lui coûtent beaucoup moins cher que s'il les produisait. Notre climat maritime favorise une précipitation régulière et une meilleure utilisation des engrais par les prairies; nos sols acides, facilement lavés par l'eau et pauvres en matière organique non décomposée forment 75 pour cent de nos terres arables; nombre de plantes herbagères sont cultivées avec succès chez nous; la production laitière actuelle ne correspond qu'à 110 livres de gras de beurre par acre. Or l'agriculture herbagère permet d'augmenter le rendement en éléments nutritifs par acre et par ferme et le rendement des troupeaux, et donc d'abaisser le coût de revient, en même temps qu'elle améliore le sol. Cependant, plusieurs hésitent à cause de la dépense initiale qu'elle exige avant de donner des revenus et aussi parce que c'est une culture qui exige de l'attention, de l'étude, de la prévoyance.

M. Pelletier estime que le système herbage qui a le plus de chance de trouver son application sous nos conditions est celui qui comporte une longue rotation, plutôt que la culture herbagère en permanence qui ne semble pas indiquée, en tout cas, pas tant que nous n'aurons pas rebâti la fertilité de notre sol ni modifié quelques-unes de nos méthodes d'élevage.

En rallongeant la période de rotation de 4 à 6 ans au profit des herbages, nous acceptons déjà un point de la doctrine herbagère. Lorsque nous remplissons nos silos de légumineuses fraîches, nous accomplissons l'un des premiers préceptes de l'agriculture herba-

gère. C'est ainsi que nous simplifions la culture en réduisant le travail de labour et rendons l'exploitation plus souple. Cela peut ne pas augmenter le rendement par tête en produits animaux, mais nous abaissons toujours les coûts de production. Mais l'agriculture d'herbage exige des sols très fertiles. Ce qui nous retardera dans cette voie, c'est qu'il nous faudra rebâter la fertilité de beaucoup de nos sols.

M. MARION

Le président général de l'U.C.C. est visiblement heureux de participer au premier congrès de la Fédération de Ste-Anne qui est un peu comme la cérémonie de son baptême. C'est avec plaisir qu'à la fin du congrès il acceptera d'être, sur la suggestion de M. l'abbé Plante, le parrain de la nouvelle Fédération. Ses premiers mots sont pour féliciter les organisateurs, l'assistance, et tout particulièrement les dames qui sont venues en grand nombre. Et il fait remarquer que la population du diocèse est favorisée d'avoir à son service des institutions comme celles de Ste-Anne. Puis, il traite successivement plusieurs questions.

Le prix du porc. — Une résolution adoptée auparavant demande au gouvernement de porter à 30 cents le prix de soutien du porc. Il est facile d'en faire la demande, dit M. Marion, mais l'est-il autant de l'obtenir? Lorsqu'on a fixé le prix actuel de 25 cents, on a dû tenir compte de la position de l'Ouest qui voudrait bien vendre sous forme de porc le plus possible du grain gelé qui lui est resté sur les bras. Un prix de soutien plus élevé l'y encouragerait, de même qu'il inviterait une foule d'éleveurs amateurs de toutes professions à venir encombrer le marché. La même erreur a déjà tué le marché; on n'ira pas la répéter. Le prix de soutien a été fixé à 26 cents seulement dans le but d'entraver le fleau de la surproduction.

Le prix du beurre. — C'est une autre des demandes du présent congrès. On veut qu'il soit porté à 65 cents. M. Marion doute qu'on l'obtienne dans les circonstances actuelles. Il assure les congressistes que le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, fait son possible pour protéger les producteurs. La Fédération canadienne de l'Agriculture a essayé d'empêcher qu'il se fasse de trop grosses importations de beurre, mais elle a échoué. C'est là, dit M. Marion, entre parenthèses, qu'on se rend compte de la nécessité de s'unir dans l'association professionnelle et de renforcer l'agriculture organisée. Tout comme si l'U.C.C. avait 100,000 membres, au lieu de 40,000. Elle serait beaucoup plus forte, même en n'étant pas parfaite. Telle qu'elle est, elle rend déjà bien des services. Et on devrait en être pour pouvoir la critiquer du dedans plutôt que de la critiquer au dehors.

L'électorat rural. — Le travail organisé a commencé une campagne ouverte pour obtenir une redistribution des comtés, afin d'obtenir une représentation plus proportionnelle de la population de la province. C'est un fait qu'il n'y a plus même le tiers de notre population qui vit dans les campagnes. C'est un fait aussi que l'influence électorale des ruraux est prépondérante. Il y a disproportion, il faut l'admettre. Mais

est-ce une raison pour chambarder le régime actuel et donner la prépondérance à l'autre partie de la population qui est loin d'être pour le pays, comme la classe agricole, un élément de stabilité et de pérennité? Les cultivateurs voient donc qu'il leur faut se tenir les coudes plus que jamais. Qu'ils oublient leurs petites divergences, quelles qu'elles soient, car ils auront besoin tout à l'heure d'être unis.

Le prix des grains. — M. Marion rappelle d'abord que le seul agent reconnu pour le commerce des grains et qu'il maintient un prix artificiel assez élevé dans l'intérêt des producteurs de l'Ouest. La grosse difficulté pour nous réside dans les moyens de transporter ce grain vers l'Est. L'U.C.C., dit M. Marion, appuie entièrement les demandes de la Fédération canadienne de l'Agriculture pour la création de "banque de grains" et l'accélération du transport.

Le bœuf. — M. Marion dit que le commerce du bœuf est redevenu libre, depuis la fin de l'épizootie de fièvre aphteuse. Les cultivateurs du Québec ont été efficacement protégés par l'embargo provincial qui a été obtenu et maintenu par les efforts de l'U.C.C. Le crédit de cette mesure va à l'U.C.C., et à personne d'autre.

Les produits laitiers. — M. Marion dit que la situation des produits laitiers ne s'améliorera pas tant que les Etats-Unis n'auront pas levé l'embargo sur nos productions animales. Il y a présentement trop de lait, parce que l'exportation du bétail laitier est paralysée.

Le foin. — Pendant que la province de Québec brûle ses millions de foin, le Manitoba en manque. La Fédération canadienne de l'Agriculture étudie ce problème et s'efforce de créer des débouchés dans l'Ouest.

L'enquête provinciale. — Membre de la Commission d'enquête sur la législation agricole et la vente des produits de la ferme, M. Marion dit qu'il faudra en arriver à une loi qui permette aux cultivateurs de signer des ententes collectives avec leurs clients dans le but de régulariser le marché, d'organiser une meilleure distribution des produits et de discuter des conditions de vente.

Directives. — En terminant son discours, le président général demande aux membres de l'U.C.C. de continuer d'étudier en particulier la Lettre Pastorale collective de Nosseigneurs les évêques qui contient les réponses à la plupart de leurs questions. L'admirable clergé canadien-français a toujours soutenu la vie rurale et si nous ne l'avions pas aujourd'hui nous aurions tôt fait de périr. Nos prêtres sont les meilleurs amis de l'association profession-

nelle et ils l'aident à se propager.

M. L'ABBE PLANTE

L'aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Léopold Plante, est de retour à son poste après plusieurs mois de repos. Il est secondé par l'aumônier-adjoint, M. l'abbé Robert Hudon. Ce soir, il tirera les conclusions du congrès. Et il le fait avec son humour habituel, insistant sur la nécessité de l'union et de l'étude. Il invite tous les membres à lutter individuellement et collectivement contre l'infiltration communiste en forêt. Il saisit l'occasion pour rendre publique une lettre dans laquelle Son Excellence Mgr Bruno Desrochers charge l'U.C.C. de défendre les bûcherons. (Le texte de cette lettre paraît en dernière page de ce numéro.)

Le congrès achève. Il se termine à la cathédrale, par la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le soir, il y a soirée à la salle académique du Collège. On y présente un jeu scénique dû à la plume d'un jeune prêtre, M. l'abbé Jean-Paul Lévesque, et intitulé "La race qui ne meurt pas". Le jeu veut illustrer la beauté de la vie du cultivateur, ce qui attend celui qui abandonne la terre méconsciemment, et enfin ce que peut être la vie du cultivateur moderne s'il sait profiter des avantages de l'instruction, de la science agricole, de la coopération et de l'association professionnelle. La représentation a remporté un grand succès. Elle était jouée par un groupe de jeunes talents de Ste-Anne.

G.-N. F.

Proclamation de...

(Suite de la première page)

cinquante dollars en espèces.

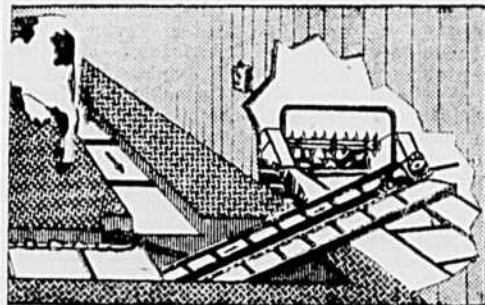
Chez les aspirants à la médaille de bronze, M. Emile Morin, de St-Emile d'Aulclair, Témiscouata, s'est classé bon premier et a décroché le diplôme de grand mérite et soixante-quinze dollars en argent.

La circonscription de Témiscouata est donc deux fois à l'honneur dans le concours 1952 de l'Ordre de mérite du défricheur. Le concours de cette année se tenait dans les circonscriptions au sud du fleuve.

Les juges étaient M. J. Albert Sirois, agronome, professeur à l'école supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, M. Ludger Paradis, de Ste-Germaine de Palmarolle, le commandeur de l'an dernier, et M. Gérard Lévesque, agronome au ministère de la Colonisation.

La semaine prochaine, nous publierons la liste complète des concurrents avec les résultats qu'ils ont obtenus.

FAITES EN 10 MINUTES le travail régulier de 2 heures

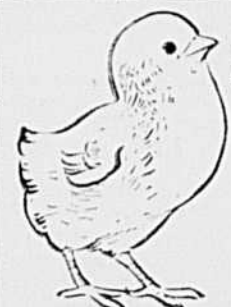


Personne ne se plait à écurer l'étable... mais avec le Nettoyeur FOS, c'est FACILE... RAPIDE... ECONOMIQUE.

Ecrivez aujourd'hui pour détails et prix à:

FORANO

FLESSISVILLE, QUE.



Attention Aviculteurs

Très beau choix de poulettes âgées de 4 semaines et plus, dans toutes les races.

Demandez votre liste de prix et commandez immédiatement.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE

B.P. 477, St-Raymond,

Tél. 16

Co. Portneuf



S.E. Mgr Desrochers et l'organisation des bûcherons

S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, s'est prononcé nettement en faveur de l'organisation des bûcherons par l'U.C.C. dans une lettre adressée en juin dernier à M. l'abbé Léopold Plante, curé de Saint-Eleuthère et aumônier de la fédération de l'U.C.C. de Sainte-Anne. Dans un diocèse rural comme celui de Sainte-Anne,

S. E. Mgr Desrochers est d'avis que "l'U.C.C. pourra faire un meilleur travail parce qu'elle comprendra mieux la mentalité et les besoins des bûcherons qui sont en grande majorité des terriens par leur origine, par leur famille et souvent par leur retour à la terre". Voici le texte de la lettre de Mgr Desrochers:

Le 9 juin 1952

A M. l'abbé Léopold Plante,
curé de Saint-Eleuthère,
Kamouraska.

Cher monsieur l'aumônier,

Quelques semaines à peine après mon arrivée dans le diocèse, nous tenions une réunion du clergé diocésain pour étudier le problème des bûcherons; mais la saison était déjà avancée, et nous avons jugé qu'il valait mieux attendre à cette année pour organiser notre apostolat social, au service de ces fidèles.

Déjà bon nombre de ces travailleurs de la forêt font partie d'une union neutre ou d'unions neutres, qui leur assurent des conditions de travail meilleures, une application plus sévère des lois civiles, un certain bien-être matériel.

Il ne faut pas trop reprocher à ces bûcherons de s'être enrôlés

dans de telles unions, alors que nous n'avions rien de mieux ni même d'équivalent à leur offrir.

Mais j'espère qu'on pourra organiser cet apostolat cet été, en formant des syndicats catholiques de bûcherons. Et je crois que dans un diocèse rural comme le nôtre, c'est l'U.C.C. qui pourra faire le meilleur travail en ce sens, parce qu'elle comprendra mieux que la C.T.C.C. la mentalité et les besoins de ces bûcherons qui sont en grande majorité des terriens par leur origine, par leur famille et souvent par leur retour à la ferme.

Voilà pourquoi je serais heureux que l'U.C.C. mette tous ses efforts à cette tâche au cours de l'été.

Quant aux bûcherons eux-mêmes, qu'ils aient fait ou non partie d'une autre union jusqu'à cette année, je suis sûr qu'ils seront heureux de s'enrôler désormais

dans des syndicats qui leur assureront, en même temps que tous les avantages promis par les unions neutres, le droit et la facilité d'accomplir mieux leurs devoirs religieux et moraux. Le respect de leur baptême, l'attachement à leur foi et à leurs traditions catholiques les engagent à préférer sans hésitations l'union catholique à celle qui met leur foi en péril parce qu'elle est neutre ou même à tendances communistes.

Je bénis vos efforts en ce sens, et je bénis toute cette portion de mes ouailles, les travailleurs de la forêt, à qui vous redirez mon attachement sincère et mon dévouement particulier.

Agréez, cher monsieur l'aumônier, l'assurance de mon entier dévouement et mes vœux de succès dans votre apostolat auprès des bûcherons.

† BRUNO,
Evêque de Sainte-Anne.

Ce que l'U.C.C. a fait pour les bûcherons depuis 1934

Le bref exposé qui suit est un extrait d'une causerie de M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C. Cette causerie, dont nous avons donné un extrait dernièrement, fait partie du programme "L'U.C.C. en marche", que diffuse le samedi de chaque semaine le poste C.H.R.C. de Québec, de 9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.

Dans sa campagne de presse, dénonçant les abus existants, M. Louis-Philippe Côté souleva un vif intérêt dans tous les milieux bien pensants en faveur de cette classe difficile à organiser et qui, pourtant, avait tellement besoin d'être aidée. Le gouvernement du temps s'emut de la situation et commença à examiner les mesures législatives réclamées par l'U.C.C. pour venir en aide aux bûcherons.

Quelques mois après cette mise en branle du travail de l'U.C.C., après les adhésions nombreuses et enthousiastes des bûcherons à leur Union, affiliée à l'U.C.C. le gouvernement créa une section forestière à la Commission du salaire minimum. Cette commission commença à étudier les problèmes soumis à son attention. Il est certain qu'une grande victoire venait d'être gagnée, car enfin on reconnaissait le principe que des salaires minimaux devaient être établis pour les bûcherons.

Toujours sous l'action de l'U.C.C., la commission fut appelée et invitée à augmenter ces minima, qui passèrent de \$18 à \$26 par mois, à \$37.50 par mois; de \$45 à \$52 par mois, pour se fixer présentement aux environs de \$125 pour 25 jours de travail.

Du côté de la tenue hygiénique des camps, la même situation existait. Là encore, l'U.C.C. fit des représentations et obtint une réglementation de la tenue hygiénique des camps. Il y eut des améliorations importantes que nous constatons aujourd'hui dans les camps, par rapport à ceux qui existaient autrefois.

Du côté de la loi des accidents de travail, l'U.C.C. fit également de vigoureuses protestations et gagna l'un des principaux privilèges qu'ont aujourd'hui les bûcherons: le choix du médecin traitant. Autrefois l'accidenté n'avait pas le choix de son médecin et il devait être traité par le médecin que l'employeur désignait. Du côté législatif, nous voyons donc que les choses ont changé et qu'il y

a eu beaucoup d'amélioration, même si tout n'est pas parfait et qu'il reste encore beaucoup à faire. J'aimerais aussi vous parler de la protection que l'U.C.C. a accordée aux bûcherons, par sa Maison du Bûcheron située rue Saint-Paul, à Québec.

Dans une prochaine émission il sera question d'une façon particulière de la Maison du Bûcheron de l'U.C.C. Nous verrons tous les services et tout le bien qu'elle a accompli pour la sauvegarde des intérêts moraux, économiques et sociaux des bûcherons.

Un excellent trop-perçu à la fédération des Chantiers coopératifs du Saguenay

Assemblée générale tenue le 15 août — L'U.C.C. reconnue comme organisme de propagande et d'orientation — Trop-perçu net de \$9,637 — Les élections

L'assemblée annuelle de la Fédération des Chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay a eu lieu le 15 août dernier, au Centre paroissial de St-Bruno. M. Roland Tremblay, de Notre-Dame-de-la-Doré, présidait l'assemblée, en l'absence du président de la Fédération, M. Laurent Fortin, actuellement en Ontario-nord, comme représentant du service d'établissement rural. On notait la présence de M. l'abbé Gérard Levesque, aumônier diocésain de l'U.C.C., de M. Joseph-Henri Desbiens et d'un représentant de la J.A.C., M. Raymond Tremblay.

La lecture du bilan, préparé par le service coopératif de l'U.C.C., a révélé une situation financière intéressante pour cet organisme destiné à faire le lien entre les chantiers coopératifs paroissiaux du diocèse de Chicoutimi. Le bilan montre un actif total de \$23,769.71, dont environ les 3/5 sont disponibles. A la fin des opérations, les chantiers coopératifs ont consenti des prêts à leur fédération pour plus de \$9,000.

Les opérations consistaient surtout dans la vente de marchandises générales et dans la location de machinerie. L'état des opérations montre un trop-perçu net de \$9,637.73, ce qui est un montant assez fort par rapport au chiffre d'affaires total.

Les membres réunis en assemblée ont choisi de nouveau le service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay pour faire la vérification des livres. Et reconnaissant dans l'U.C.C. un organisme apte à faire leur propa-

gande et à leur donner l'orientation voulue, les personnes présentes ont souscrit généreusement pour le fonds de propagande de l'U.C.C.

Les membres ont manifesté beaucoup d'intérêt au succès de leur fédération. Et dans le but de stabiliser davantage la situation financière de leur entreprise coopérative, ils ont demandé que le tiers du trop-perçu réalisé soit versé en fonds de réserve.

Vers la fin de la réunion, on procéda à l'élection des membres du bureau de direction pour la nouvelle année. M. Roland Tremblay, de Notre-Dame-de-la-Doré, fut nommé président, et M. Joseph-Eugène St-Pierre, d'Albanel, vice-président. Les autres directeurs élus furent MM. Louis-René Dallaire, de Notre-Dame-de-la-Doré, Gabriel Gagnon, de St-Augustin, Robert Gaudreault, de St-Charles, Réal Harvey, de St-Joseph d'Alma, et M. Georges-Emile Dallaire, de St-Coeur-de-Marie.

Les surveillants, au nombre de trois et élus aussi pour un an, sont MM. Fernand Gagnon, de St-Prime, Jean-Joseph Gaudreault, de St-Coeur-de-Marie, Jean-Yves Belley, de St-Honoré.

L'assemblée générale de la fédération, qui groupe un représentant par 25 membres des chantiers affiliés, réunissait une trentaine de personnes. Treize chantiers paroissiaux sont affiliés à la fédération. C'est elle qui négocie les contrats d'opérations avec les compagnies et les répartit ensuite entre les chantiers. Au cours des opérations, elle doit donner l'orientation économique.

Départ pour les missions

Dix prêtres des Missions Etrangères de Pont-Viau s'appellent à partir pour les missions: MM. Jean Lalonde, de Montréal, Donat Baril, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Joseph Godbout, de Grand-Sault, N.-B., Hervé Gautreau, de Fox Creek, N.-B., Claude Dumont, d'Edmundston, N.-B. (Mission de Davao, Iles Philippines); Aimé Brisebois, de Sainte-Thérèse-de-Blainville; (Mission de Jaruco, Cuba); Jean Huet, de Boucherville, Lucien-J. Beaulieu, de Cap-de-la-Madeleine, Paul-Eugène Trahan, des Trois-Rivières, Jean-Louis Foley, de Saint-Casimir, Portneuf; (Mission d'Aomori, Japon). Un prêtre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. l'abbé Philippe Mercier, partira avec les prêtres des Missions-Etrangères pour aller exercer son ministère à Cuba.

Ces missionnaires prendront le train à Montréal, en la gare Windsor, jeudi le 11 septembre, à 4 h. 30 p.m., heure avancée. Ils s'embarqueront, à l'exception de MM. Brisebois et Mercier, qui vont à Cuba, le 16 septembre, à San-Francisco, à bord du cargo City of Ottawa.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada



SCIE A BILLOTS ET A PULPE

REVELATION "60"

A MOTEUR

Légère, facile à manipuler
Pour un homme seulement

IDEALE POUR
L'ABATTAGE et
le COUPAGE

- Légère, facile à transporter.
- Rapide: scie plusieurs cordes à l'heure.
- Lames de travers "standard" interchangeables de 36" et 54".
- Coupent des arbres ayant jusqu'à 4 1/2 pieds de diamètre. S'affilent avec une lime et se changent sur place.
- Scie à un angle de 90° dans le sens du grain du bois ou dans le sens contraire.
- Moteur économique: Consomme 3 pintes de gazoline dans 8 heures.
- Lubrification Alemité.
- Nombreux usages: le moteur peut faire fonctionner une pompe à eau, une traveuse mécanique et d'autres appareils à moteur.
- Se transforme en scie à glace. Il suffit de la monter sur un traineau.

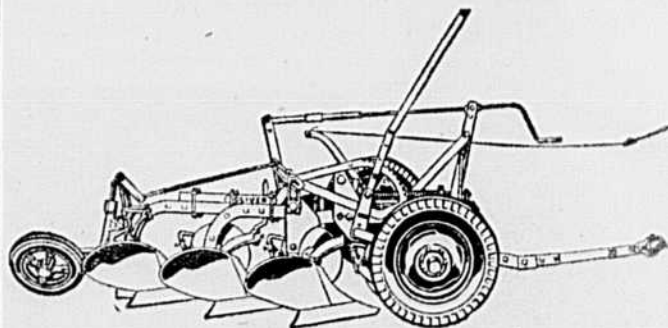
Dépliant
sur
demande

REVELATION PRODUCTS INC.

4460 rue Chambord, Montréal, P.Q.

Charrue Oliver-Fédérée

Charrue OLIVER, à trois versoirs



Pourquoi ne pas vous procurer cette charrue OLIVER qui allègera la tâche du labourage, cet automne, tout en vous permettant de faire un labour parfait?

Les charrues OLIVER à deux ou à trois versoirs "Raydex" rencontrent tous vos desirs:

CONCEPTION SIMPLE — CONSTRUCTION SOLIDE — ATTACHE COURTE ET RAPPROCHEE — AJUSTEMENT FACILE ET RAPIDE — TRACTION LEGERE — DISPOSITIF DE RELEVAGE COMMUNE — RELEVAGE "HYDRA-LECTRIC" — SOCS REMPLACABLES A BON MARCHÉ — VERSOIRS "RAYDEX" — AGES D'ACIER TRAITES A CHAUD — DEGAGEES SOUS LES ESSIEUX.

Vous aurez peine à trouver un type de charrue qui possède autant de caractéristiques d'efficacité et de durée que la charrue OLIVER-FEDEREE.

Voyez le gérant de votre coopérative locale ou écrivez à votre Centrale,

La Coopérative Fédérée de Québec

105 est, rue St-Paul, Montréal

POUR L'ONTARIO:

Goodison Industries Limited — SARNIA, ONT.